

ENQUÊTE

Vol 814 pour l'enfer : les passagers d'Indian Airlines racontent

« NE BOUGEZ PAS, sinon on vous tue. » C'est par ces paroles d'un pirate de l'air qu'a commencé le détournement du vol 814 d'Indian Airlines, le 24 décembre 1999. Jusqu'au dénouement heureux du 31 décembre, les passagers ont vécu 170 heures d'angoisse sous la menace de terroristes. Notre correspondante en Inde, Françoise Chipaux, raconte par le détail ces journées et ces nuits de frayeur. New Delhi accuse le Pakistan d'être responsable de cet acte de piraterie. Islamabad nie et affirme vouloir poursuivre les pirates, qui auraient disparu sur son territoire avec les trois militants séparatistes libérés par New Delhi en échange de la vie des otages.

Lire notre enquête page 13 et nos informations page 3

M. Jospin dénonce une « mondialisation débridée »

- Présentant ses vœux au président, le premier ministre s'en est pris aux « excès du libéralisme »
- Selon lui, le naufrage de l'« Erika » témoigne d'un « capitalisme sauvage »
- Sous la cohabitation, une compétition permanente ● L'Élysée croit à une réélection de M. Chirac

LE PREMIER ministre a présenté, lundi 3 janvier, les vœux du gouvernement au président de la République. Lionel Jospin a saisi cette occasion pour se féliciter que l'Etat et le gouvernement aient « assumé » leurs « responsabilités »

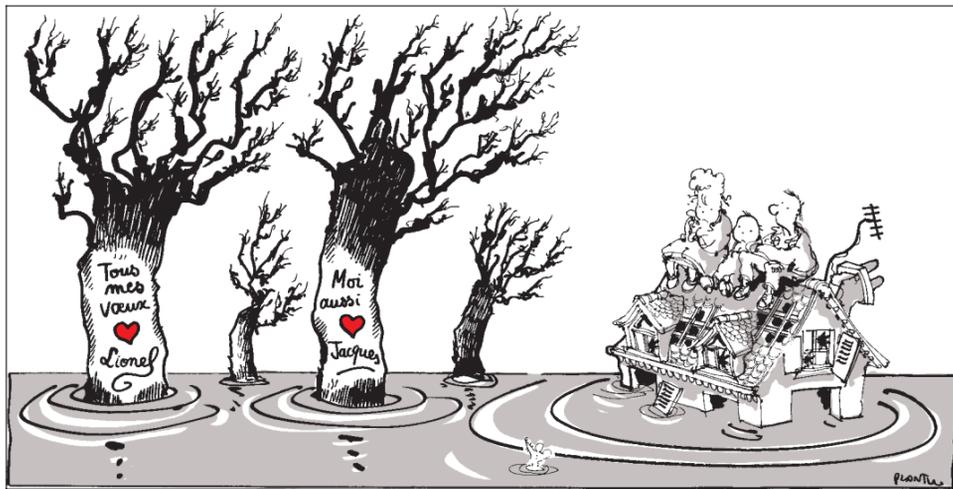
face à la catastrophe des tempêtes et de la marée noire. Soulignant la « remarquable fraternité » dont les Français ont fait preuve face à ces épreuves, le premier ministre a salué cette France « d'autant plus généreuse et fraternelle qu'elle se sent

plus forte ». Il s'est également réjoui de la bonne santé du pays en soulignant que « ce résultat a été servi par une par une politique économique et sociale ambitieuse et réaliste ». Le chef du gouvernement a, en outre, tiré les leçons

des événements récents pour définir son action : « Garantir la sécurité des Français, maîtriser les forces du marché, combattre les excès du libéralisme. » Il a observé que le naufrage de l'Erika soulignait « les dangers d'une mondialisation débridée mue par un capitalisme sauvage. Face à l'appétit souvent excessif des intérêts marchands, a poursuivi M. Jospin, les droits de la personne humaine, la qualité de notre environnement et de nos ressources doivent être défendus. C'est là une des missions essentielles d'un Etat moderne ». « Le monde n'est pas qu'un marché », a insisté le premier ministre.

La tonalité des propos de M. Jospin témoigne du durcissement de la cohabitation avec le chef de l'Etat. Fort de sa popularité, Jacques Chirac, en effet, estime que sa réélection à la présidence de la République en 2002 est désormais « jouable ».

Lire pages 6-7 et nos informations sur les intempéries pages 8 et 10



FAIT DIVERS

L'artiste et la police

Le comédien Jamel Debbouze devait quitter, lundi 3 janvier, dans la matinée, l'hôpital Saint-Antoine, à Paris, où il avait été placé sous observation, dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier, après une altercation avec des policiers (photo). Frappé par ces derniers, selon ses proches, il s'est vu délivrer une incapacité temporaire de travail de trois jours. L'IGS, la « police des polices », mène l'enquête. p. 40

Euphorie à la Bourse

LA BOURSE DE PARIS a commencé l'année 2000 dans l'euphorie. Lundi matin 3 janvier, l'indice CAC 40 a franchi, pour la première fois de son histoire, le cap des 6 000 points. En dépit des niveaux très élevés atteints partout dans le monde, les spécialistes parient sur une poursuite du mouvement de hausse des Bourses, notamment en Europe, grâce au dynamisme retrouvé de l'activité économique. Le marché publicitaire profitera aussi, selon les estimations des experts américains, de l'accélération de la croissance. Dans les pays développés, il connaîtra une expansion supérieure à celle du PIB et bénéficiera essentiellement aux médias généralistes (télévision, radio et presse écrite).

Lire pages 17, 19 et 20

Feliz, Zelu et VBS. Lucky ont fêté l'an 2000 avec modération

FAUTE d'un bogue meurtrier, le passage à l'an 2000 laissait craindre un feu d'artifice de virus et d'attaques de pirates informatiques. Il n'en a rien été. Finalement, les brigands du cyberspace ont eux aussi respecté les trêves de fin d'année. Quelques rares effractions de sites sur Internet et une dizaine de virus « an 2000 » ont été recensés le 31 décembre 1999 et le 1^{er} janvier 2000, la manifestation la plus spectaculaire étant un « cheval de Troie » en provenance du Brésil.

Baptisé Feliz, ce programme affiche à l'écran la photo d'un monstre difforme, accompagnée d'un message : « Feliz ano novo » (« Bon nouvel an », en portugais). Un clic sur le bouton marqué « Exit » (Sortie) déclenche la présentation d'une série de messages prévenant l'utilisateur des dangers qu'il y a à exécuter des programmes inconnus et l'invite à relancer l'ordinateur. Pendant cette session apparemment anodine, Feliz a effacé une série de fichiers vitaux pour le fonctionnement du système d'exploitation. Seule une réinstallation complète de Windows permet de résoudre ce problème.

Plus pervers, un autre cheval de Troie, américain celui-là et baptisé Zelu, se fait passer pour un programme de vérification de la compatibilité « an 2000 » de l'ordinateur. En l'exécutant, l'utilisateur imprudent efface tous les fichiers de son disque dur. A la fin de l'opération, un message prévient la victime qu'elle vient d'être attaquée par un virus et qu'il faut tout réinstaller. Moins dangereux, VBS. Lucky fait également allusion au bogue avant d'endommager certains fichiers et de créer un lien avec la page Internet d'un site russe.

A ces exceptions près, les pirates semblent donc avoir obéi aux appels à la trêve lancés par John Koskinen, l'homme « an 2000 » du président Clinton. Paradoxalement, la peur du bogue les a sans doute conduits à réfréner leurs ardeurs et à différer des actions dont la publicité aurait été noyée dans la pagaille générale. Les hackers (pirates informatiques) eux-mêmes ont fait preuve d'une remarquable discrétion. Dimanche 2 janvier, la célèbre compagnie d'assurance Lloyds, à Londres, a décidé de fermer son site « après avoir constaté deux effractions ». Mais, le plus haut fait

d'armes du réveillon est celui d'un « mauvais plaisant » qui a réussi à inscrire sur les pages Web de la compagnie ferroviaire britannique Railtrack qu'aucun train ne circulerait pendant toutes les fêtes.

Microsoft a également été victime le 31 décembre d'une série de canulars sous forme de faux messages se prétendant issus de l'Institut américain pour la préparation à l'an 2000 : affirmant que Windows 95 et 98 posaient problème, ils conseillaient aux utilisateurs de changer de système d'exploitation en adoptant Windows NT. Finalement, les chasseurs de virus et de bogue mobilisés pour les fêtes se retrouvent presque bredouilles. Seul bénéficiaire inattendu : un représentant de commerce allemand devenu millionnaire lorsque son compte s'est trouvé crédité de près de 13 millions de marks. Malheureusement, la date du relevé bancaire était aussi erronée que le montant était exorbitant : 30 décembre 1899.

Michel Alberganti

Lire nos informations sur le bogue page 18



RUSSIE

Le scénario du Kremlin

Après la démission de Boris Eltsine, l'équipe du Kremlin affiche sa confiance : une défaite de Vladimir Poutine à l'élection présidentielle du 26 mars serait un « scénario irréaliste ». Le chef d'Etat par intérim a passé le Nouvel An avec les troupes russes en Tchétchénie (photo). p. 4 et l'analyse d'André Fontaine p. 16.

Une leçon par jour



FRANÇOIS JACOB

LA PREMIÈRE des 366 conférences organisées en l'an 2000 par l'Université de tous les savoirs a été prononcée, samedi 1^{er} janvier, par François Jacob, Prix Nobel de médecine. Le Monde en publie un large extrait.

Lire page 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

Le Monde de l'éducation

Au sommaire du numéro de janvier

Dossier : la responsabilité des enseignants
Justice-école : le face-à-face.
L'obligation de réussite scolaire.
Que faire face à la violence, la drogue et l'alcool ?

- Entretien avec Yves Coppens.
- L'amour profs-élèves.
- Cholet : quand l'école dynamise l'entreprise.
- Pédagogie : l'économie de l'éducation.
- Université de Limoges : la culture populaire réhabilitée.
- Guide culture.
- Petites annonces.

Chez votre marchand de journaux 30 F - 4,57 €

Le magazine résolument enseignant

La République et la mondialisation

CE SIÈCLE s'achève par où il avait commencé, la mondialisation, avec les mêmes déséquilibres et les mêmes espérances. « Dans les premières années du XX^e siècle, la vision d'une société future, incroyablement riche, jouissant de loisirs, disciplinée et efficiente, un monde aseptisé de verre et de béton d'un blanc de neige, faisait partie de la conscience de tous les gens qui avaient des lettres. La science et la technologie se développaient avec une prodigieuse rapidité, et il semblait naturel de présumer qu'elles continueraient de se développer. » Cette vision « début de siècle » que George Orwell attribuait aux personnes cultivées correspond assez bien à celle que l'on forme en ce commencement des années 2000.

Les enfants gâtés d'aujourd'hui, prophètes de la « nouvelle économie », n'ont rien à envier à ceux de la Belle Epoque, jouisseurs de l'instant. Les exclus abondent, comme ils abondaient hier, en sorte qu'une certaine fragilité continue de caractériser l'avenir. La violence, les incivilités sont aussi une donnée de notre temps, car la démesure qui caractérise la différence d'accès aux biens n'a jamais été plus éclatante. L'époque est donc tout aussi cynique et tout aussi charitable. Car

de nos jours, comme alors, il faut bien atténuer les culpabilités par les bons sentiments. Entendons-nous bien, c'est la dimension politique de ces derniers qui me paraît peu digne, et non leur dimension morale. Les sursauts de révolte qui ont conduit partout dans le monde à l'organisation de chaînes privées de solidarité me semblent au contraire constituer autant de raisons d'espérer. Il ne faut jamais accepter l'inacceptable. Mais la politique des bons sentiments - le développement de l'idéologie humanitaire sur les ruines de la politique traditionnelle - ne peut tenir lieu de projet d'avenir. Ce serait une façon pieuse d'ériger l'impuissance en valeur morale.

L'altruisme privé est un socle sur lequel il faut construire, mais on ne peut laisser aux sentiments moraux le soin de combler les carences de l'action politique. C'est pourquoi on a inventé la République et c'est pourquoi elle représente toujours un concept moderne, et non la nostalgie d'une époque que le temps aurait parée de toutes les vertus.

Jean-Paul Fitoussi pour le Monde

Lire la suite page 16



ARTS

Jours de fête à Beaubourg

Plus de 80 000 personnes, familiers et touristes mêlés, sont partis, samedi 1^{er} et dimanche 2 janvier, lors de deux journées « portes ouvertes » gratuites, à la conquête du Centre Pompidou, remis à neuf après plus de deux ans de travaux. Dans l'attente de la réouverture de la Bibliothèque publique d'information (BPI), le 26 janvier, ils ont pu découvrir les nouvelles cimaises du Musée national d'art moderne et les premières expositions temporaires, comme la bien-nommée « Jour de fête ».

International	2	Aujourd'hui	24
France	6	Météorologie	26
Société	8	Jeux	26
Régions	10	Emploi/annonces	27
Carnet	11	Culture	35
Horizons	13	Guide culturel	37
Entreprises	17	Abonnements	38
Communication	19	Tableau de bord	38
Tableau de bord	20	Radio-Télévision	39

INTERNATIONAL

LE MONDE / MARDI 4 JANVIER 2000

PROCHE-ORIENT Pour tenter de mettre fin à un conflit vieux d'un demi-siècle, le premier ministre israélien Ehoud Barak et le ministre des affaires étrangères syrien, Farouk

El Chareh, se rencontrent à partir de lundi 3 janvier à Shepherdstown, près de Washington. Une première série de pourparlers avait déjà eu lieu à la mi-décembre 1999 à Washington,

après quatre années d'interruption. ● EHOUD BARAK a rappelé que le « *sacrifice sera douloureux* », allusion à un retrait israélien du plateau du Golan, occupé depuis 1967, dont le

principe serait acquis. En échange, un accord doit être trouvé garantissant la sécurité d'Israël. ● LES DEUX PAYS manifestent une volonté d'aboutir et de mettre un terme à des pourparlers

qui remontent à 1991. ● UN RÉFÉREN-DUM doit être organisé en Israël pour ratifier l'accord s'il est conclu. M. Barak se heurtera à une opposition in-terme importante.

Israéliens et Syriens se retrouvent dans l'espoir de conclure la paix

Le premier ministre de l'Etat hébreu, Ehoud Barak, et le chef de la diplomatie de Damas, Farouk El Chareh, reprennent, lundi 3 janvier à Shepherdstown, aux Etats-Unis, des négociations sur les frontières définitives, l'évacuation du plateau du Golan, les arrangements de sécurité et le partage de l'eau

LE PREMIER MINISTRE israélien, Ehoud Barak, et le chef de la diplomatie syrienne, Farouk El Chareh, se retrouvent, lundi 3 janvier aux Etats-Unis, lors d'une deuxième série de discussions par-rainées par Washington, pour s'attaquer aux questions de fond de leur contentieux, dans l'espoir de parvenir à un accord de paix. Soucieux de créer un climat favorable et de tenter d'atténuer les tensions créées par un demi-siècle de conflit, les Américains ont installé les négociateurs dans un cadre bu-colique, la bourgade de Shepherdstown, située à 120 kilomètres à l'ouest de Washington, dans les collines de la Virginie occidentale. Une première série de pourparlers avait déjà eu lieu à la mi-décembre 1999 à Washington, après quatre années d'interruption.

Les deux délégations ont été installées dans deux parties distinctes d'un grand hôtel construit en bordure de la localité de 1 300 habitants. Des mesures de sécurité draconiennes doivent em-

pêcher tout contact des délégués avec l'extérieur, notamment avec la presse. Les Américains ont fait savoir qu'ils informeraient régulièrement les journalistes, regroupés dans un gymnase proche du lieu des négociations.

« **PLEINS D'ESPOIR** »

La secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, participe à l'ensemble des pourparlers, tandis que le président Bill Clinton devrait effectuer des navettes entre la Maison Blanche et Shepherdstown, afin d'intervenir si nécessaire. « *C'est une occasion historique énorme* », a déclaré, dimanche, M^me Albright qui s'attend néanmoins à des discussions « *très difficiles* ».

« *Nous sommes pleins d'espoir* », mais « *comme il y a tant de questions capitales en jeu, je pense que la phase de négociations sera difficile* », a ajouté la secrétaire d'Etat qui était interrogée dans le cadre de l'émission « *Meet the press* » sur NBC. Le président syrien, Hafez El Assad, et M. Barak devront

Ehoud Barak prépare déjà le référendum difficile qui suivra un éventuel accord

JÉRUSALEM,

de notre correspondant

La mise en garde est désormais quasi rituelle : chaque fois qu'il évoque la Syrie et les pourparlers de paix noués avec elle, Ehoud Barak rappelle que le « *sacrifice sera*

ANALYSE

Pour nombre d'Israéliens, un retrait du Golan est un prix trop élevé pour un traité de paix avec la Syrie

douloureux », qu'Israël devra payer un prix en échange de la paix qui se profile. En embarquant, dimanche 2 janvier, à destination de Shepherdstown, en Virginie, où l'attendent les négociateurs syriens, Ehoud Barak, une fois encore, n'a pas manqué de le répéter, précisant même qu'un tel paiement était « *nécessaire* » si Israël voulait vivre en paix avec son voisin.

Bien qu'il demeure convaincu qu'il trouverait « *le moyen de faire la paix avec nos voisins cette année* », le premier ministre a cependant prévenu qu'il fallait s'attendre à des « *négociations difficiles* » ponctuées de nombreux obstacles. En dépit de cet avertissement, la délégation israélienne est partie relativement confiante sur l'issue de la négociation. Aucun des problèmes que vont aborder les négoc-

iateurs au cours des deux prochaines semaines (l'eau, les frontières définitives, le Golan, les arrangements de sécurité, les ambassades et la coopération économique) ne paraît insurmontable. La diplomatie secrète semble avoir été plus active qu'on a bien voulu le dire, débroussaillant plusieurs dossiers. Selon certaines sources proches du premier ministre, celui de l'eau, élément essentiel de la négociation, serait ainsi bien avancé, avec la collaboration de tous, Syriens, Israéliens, Jordaniens et Palestiniens. Il en irait de même de la question des frontières, les Israéliens laissant entendre que, du temps de M. Nétanyahou déjà, les Syriens avaient secrètement accepté de ne pas avoir « *les pieds dans l'eau* » du lac de Tibériade.

A Shepherdstown, les négociateurs discuteront également du calendrier du retrait israélien du plateau du Golan, occupé depuis 1967 et annexé en 1981 par Israël. Si le principe en est acquis – les « *sacrifices douloureux* » dont parle M. Barak ne disent pas autre chose –, la date du départ reste à négocier. Le côté israélien fera son possible pour qu'un tel retrait n'intervienne pas avant au moins trois ans ; il est probable que les Syriens demanderont une évacuation beaucoup plus rapide, de l'ordre de quelques mois après la signature du traité de paix. Mais Syriens comme Israéliens

savent que le facteur décisif sera la réaction des électeurs israéliens lorsqu'ils seront consultés. En janvier 1999, un mois après la chute du gouvernement Nétanyahou, la droite avait en effet réussi à faire voter une loi stipulant qu'aucune partie du Golan ne pourrait être rendue à une « *puissance étrangère* » sans majorité préalable de la Knesset et sans référendum. Durant sa campagne électorale, Ehoud Barak s'était, pour sa part, engagé à faire ratifier par référendum tout traité de paix souscrit avec la Syrie ou avec les Palestiniens.

Or l'entourage de M. Barak manifeste aujourd'hui une certaine nervosité à cette perspective. « *Si*

un référendum sur le retrait du Golan intervenait demain, nous n'aurions pas la majorité », expliquait, il y a quelques jours, Matan Vilnaï, ancien chef d'état-major adjoint et aujourd'hui ministre de la science, de la culture et des sports.

FRONT DU REFUS

De fait, les premiers sondages ne sont guère encourageants et la mobilisation contre un retrait du Golan prend chaque jour de l'ampleur. Une grande manifestation en ce sens est d'ores et déjà prévue, mercredi 5 janvier, à Tel Aviv, sur la place Rabin, là où la gauche tient habituellement ses rassemblements pour la paix.

Aux coins des rues comme aux

Le coût de la paix pour les Etats-Unis

D'après des parlementaires et des journaux israéliens, l'Etat hébreu pourrait demander aux Etats-Unis une compensation de l'ordre de 20 à 30 milliards de dollars (environ autant d'euros) en échange d'un traité de paix avec la Syrie. Le premier ministre Ehoud Barak a estimé pour sa part qu'Israël aurait besoin de quelque 10 milliards de dollars pour assurer sa défense après avoir restitué les hauteurs du Golan. Outre les indemnités à verser aux quelque 17 000 colons qui vivent sur le Golan aujourd'hui occupé, l'Etat hébreu pourrait réclamer des équipements militaires complexes et l'instauration d'un système d'échange de renseignements pour compenser la perte de stations d'écoutes sur le plateau. Lorsque Israël avait évacué le Sinaï dans le cadre du traité de paix signé avec l'Egypte en 1979, les Etats-Unis lui avaient accordé une aide spéciale de 3 milliards de dollars. Une partie de cette somme a servi à indemniser les 7 000 colons forcés de quitter leurs logements. Certains familles ont reçu jusqu'à 500 000 dollars de compensations. – (APF)

carrefours des grandes routes pa-voisées de calicots assurant que « *le peuple est avec le Golan* », des dizaines de jeunes Israéliens distribuent des tracts hostiles à toute rétrocession ; aux feux rouges, d'autres demandent – et souvent obtiennent – la permission de coler sur les vitres arrière des voitures un autocollant qui proclame l'attachement du conducteur au plateau. La question du Golan est une excellente occasion pour la droite de se refaire une santé. Son objectif est de bâtir un large front du refus réunissant les colons de Cisjordanie et du Golan, mais aussi les très nombreux Israéliens qui ont voté pour M. Barak mais demeurent sceptiques dans la pérennité d'un traité avec la Syrie.

« *Qu'avons-nous à y gagner ?* » La question est sur toutes les lèvres lorsque les Israéliens évoquent les perspectives d'un accord. La normalisation avec un voisin ? L'exemple de la Jordanie et de l'Egypte, qui maintiennent des relations diplomatiques polaires avec Israël, n'est pas de bon augure. La paix ? Les Israéliens l'ont déjà, grâce à leur puissance militaire, et ne doutent pas qu'elle est mieux garantie ainsi que si elle décollait d'un accord signé avec un pays à l'avenir incertain. « *Qu'arrivera-t-il après Assad, se demandent beaucoup d'Israéliens. Ses successeurs se sentiront-il engagés par un accord*

ENGAGEMENT SECRET

En tête de ces conditions figure, pour la Syrie, l'engagement d'Israël de se replier jusqu'aux lignes du 4 juin 1967, c'est-à-dire la veille de la guerre israélo-arabe dite des « Six jours ». Damas affirme avoir obtenu un tel engagement verbal et secret de l'ancien premier ministre, Itzhak Rabin – étant entendu qu'il ne serait valable qu'en cas d'accord sur les autres aspects du contentieux. Si l'on en croit des révélations faites par le journaliste britannique Patrick Seale, très introduit en Syrie, Itzhak Rabin en a fait la promesse à M. Clinton dès 1994 et l'a réitérée en 1995 à la demande pressante de M. El Assad. Son successeur, Shimon Pérès l'a ensuite faite sienne (*Le Monde* du 26 novembre 1999).

Le rythme des pourparlers s'est ralenti ou accéléré au gré des difficultés, jusqu'à sa suspension totale en février 1996, pour des raisons qui

tenaient à la fois aux divergences de vues, à la multiplication d'attentats en Israël et à l'annonce d'élections anticipées dans l'Etat hébreu. Les négociations n'ont ensuite jamais pu reprendre sous le gouvernement de droite de Benyamin Nétanyahou qui, tout en refusant obstinément de reprendre à son compte les engagements attribués à son prédécesseur, avait pensé pouvoir contourner la difficulté en suggérant l'option « *Liban d'abord* », qui équivalait à une dissociation des volets syrien et libanais du processus de paix. Il s'est heurté à un mur, d'autant que la mauvaise foi et la mauvaise volonté dont il a fait preuve vis-à-vis des Palestiniens n'avaient rien de bien encourageant.

Selon des sources concordantes, Israël et la Syrie n'en ont pas moins continué de discuter par Américains interposés, et dans la plus grande discrétion. Ils auraient réussi à aplanir quelques difficultés. Depuis l'avènement de M. Barak, la volonté politique d'en finir semble désormais partagée par les deux pays.

Mouna Naïm

L'Inde rend Islamabad responsable du détournement du vol 814 en Afghanistan

Les pirates de l'air pourraient se rendre au Cachemire pakistanais

Les autorités indiennes ont accusé le gouvernement pakistanais d'être responsable du détournement de l'avion d'Indian Airlines, qui s'est

NEW DELHI
de notre correspondante en Asie du Sud

L'Inde accuse désormais directement le Pakistan d'être responsable du détournement de l'avion d'Indian Airlines, retenu sept jours sur l'aéroport de Kandahar (sud de l'Afghanistan). « Nous avons des preuves claires de la participation du Pakistan. La classe dirigeante pakistanaise est responsable de ce détournement », a affirmé, dimanche 2 janvier, Brajesh Mishra, conseiller national pour la sécurité et un des artisans de l'accord conclu avec les pirates de l'air séparatistes cachemiris. Interrogé sur une chaîne privée de télévision, M. Mishra a poursuivi : « Toutes les preuves et les interceptions de communications radio montrent cela. L'une de ces interceptions, a-t-il dit, concerne une unité de combattants du Cachemire demandant à une autre pourquoi elle avait condamné le détournement. Ils ont répondu : nous avons eu des instructions du Pakistan. »

« Il est clair, a-t-il encore dit, que le Pakistan est un Etat terroriste et que ses dirigeants soutiennent le terrorisme. » M. Mishra a souligné que, selon l'enquête indienne, les cinq pirates de l'air étaient pakistanais et que la plupart des prisonniers dont ils exigeaient la libération étaient eux aussi pakistanais. Depuis le début du détournement, le 24 décembre, l'Inde a toutefois donné différentes versions quant au nombre des pirates – cinq, six, voire sept –, affirmant d'abord les

avoir identifiés pour se montrer plus incertaine ensuite.

L'Inde accuse d'autre part les pirates d'être allés à Quetta, capitale du Balouchistan, au Pakistan, après le dénouement, ce que dément Islamabad. « Le Pakistan est en alerte maximale et, au cas où ils pénétreraient dans le territoire pakistanais, ils seront arrêtés et jugés selon les lois et conventions internationales dont le Pakistan est signataire », a affirmé, à Islamabad, le ministre pakistanais de l'intérieur, Moinuddin Haider. Le fait est toutefois qu'on voit mal où auraient pu aller les pirates accompagnés des trois prisonniers libérés par l'Inde. Les huit hommes ont quitté Kandahar en voiture et il suffit de trois à quatre heures pour franchir la frontière pakistanaise, dans une zone désertique, très prisée des trafiquants. Les pirates sont peut-être entrés dans une zone tribale et ils rejoindront sans doute avec le temps le Cachemire sous contrôle pakistanais.

BOMBE À SRINAGAR

Cette affaire met le régime militaire pakistanais, qui soutient la lutte des groupes séparatistes cachemiris, dans une situation plus que délicate, car l'Inde qui n'a de cesse, depuis le coup d'Etat militaire d'octobre 1999, de tenter d'isoler le Pakistan, risque de n'être pas seule à exiger d'Islamabad qu'il trouve et arrête les cinq pirates de l'air.

Dans cette même volonté d'isolement du Pakistan, New Delhi continue en revanche d'exonérer

conclu par la libération des otages au prix d'un sérieux camouflet pour l'Inde, celle-ci ayant dû libérer trois séparatistes cachemiris emprison-

nés. Islamabad nie toute participation dans l'affaire et assure vouloir poursuivre les pirates (*lire aussi notre enquête page 13*).

les talibans de toute responsabilité dans cette crise. Interrogé pour savoir comment les pirates avaient pu bénéficier d'armes supplémentaires alors qu'ils étaient à Kandahar, M. Mishra a affirmé : « Ces armes sont venues de la soute de l'avion. A un moment, un pirate est descendu ouvrir la soute à bagages et a retiré un sac qu'il a monté à bord. » Cette version des faits, qui prouve à tout le moins que les pirates se sentaient en sécurité à Kandahar, est confirmée par une source indépendante et par le témoignage des passagers qui affirmant avoir entendu cette nuit-là des bruits autour de l'appareil, comme si des gens tapaient dessus. Le chef de la diplomatie indienne, Jaswant Singh – que des photos ont montré main dans la main avec le ministre taliban des affaires étrangères, Wakil Ahmad Mutawakil, alors qu'il se trouvait à Kandahar –, a réaffirmé que l'Inde « avait bénéficié de la coopération des talibans dans toute la crise ». Il a toutefois ajouté que l'Inde n'envisageait pas pour autant de changer sa politique à l'égard de l'Afghanistan. New Delhi, comme la majorité de la communauté internationale, reconnaît toujours le régime du président Burhanuddin Rabbani, alors que les talibans, au pouvoir à Kaboul, contrôlent près de 90 % du pays.

Le gouvernement indien, qui a justifié sa décision d'échanger la vie des passagers contre la libération de trois séparatistes cachemiri-

ris importants par le fait que les pirates menaçaient de faire exploser l'avion et ses passagers en vol, fait l'objet de nombreuses critiques internes pour avoir cédé au terrorisme. « Cette libération [des trois séparatistes] aura sûrement un effet négatif sur la situation au Cachemire », affirme un responsable policier à Srinagar, capitale d'état du Cachemire indien. « Cela va accroître le moral de ceux qui dansent au son de la musique pakistanaise et conduire à plus de troubles », renchérit le ministre en chef du Cachemire, Farouk Abdullah. Les séparatistes ont encore ce lundi fait parler d'eux à Srinagar. Une bombe placée dans un marché aux légumes a explosé au moment où des soldats faisaient leur courses, tuant dix civils et deux militaires.

« Les Cachemiris, bien que sensibles au calvaire des otages, sont plutôt contents de ce détournement », affirme un professeur de Srinagar. « Ils sont contents de ce nouveau coup porté à l'Inde et ils ont aussi le sentiment que la question du Cachemire a été mondialement projetée [en avant] », dit-il. Ce dernier argument, laisse-t-on entendre de bonne source à New Delhi, a compté pour le gouvernement indien. Celui-ci, au-delà du problème humanitaire, a préféré relâcher trois séparatistes plutôt que de risquer une internationalisation – une vingtaine d'étrangers se trouvaient dans l'avion – de la question du Cachemire.

Françoise Chipaux

Le chef de la junte ivoirienne dévoile ses ambitions

ABIDJAN

de notre envoyé spécial

Vêtu d'un treillis camouflage sans signes distinctifs, chaussé de bottes de saut de parachutiste neuves et bien cirées, le général Robert Gueï est un militaire plutôt discret. Seul le béret bleu qu'il porte à l'extérieur est frappé de deux étoiles argentées signalant son grade. Il affirme se lever tous les jours à 4 heures du matin pour se mettre immédiatement à l'ouvrage, préparer ses entretiens et rédiger lui-même les interventions qu'il fera plus tard dans la journée. Il ne fait jamais la sieste.

Le chef de la junte ivoirienne apparaît posé et pondéré à ses interlocuteurs. Son entourage donne en revanche l'impression d'être en perpétuelle effervescence. Aides de camp, collaborateurs et conseillers le pressent, le tirent d'une audience accordée à la famille d'Emile Constant Bombet, le ministre de l'intérieur d'Henri Konan Bédié, inquiète sur son sort, pour le conduire à une réunion avec les officiers de l'état-major. Entre-temps, il lui ont organisé une rencontre avec quatre journalistes français qu'il reçoit dans la résidence offerte jadis par feu le président Félix Houphouët-Boigny.

CHASSEURS TRADITIONNELS

Au bout de la rue Toussaint-Louvre, qui se termine en impasse, la maison est grande et blanche. Elle tranche par la sobriété de son architecture normande sur un environnement où le luxe ostentatoire le dispute au mauvais goût. Quelques soldats en armes sont en faction, devant le portail, en compagnie de plusieurs Dozos, ces chasseurs traditionnels redoutables, originaires du Nord.

Initiés au sein de sociétés secrètes, ils sont, selon l'imaginaire ivoirien, dotés de pouvoirs magiques sur naturels. Leurs tenues traditionnelles, leurs coiffes d'épais coton ocre et leurs vieilles pétoires sont incongrues au milieu de tous ces treillis tachetés. Le téléphone cellulaire pendu à la ceinture en peau de bête de celui qui prend des postures de chef donne au tableau une petite touche anachronique.

Après avoir affirmé à plusieurs reprises, au cours de la semaine écoulée, qu'il ne nourrissait aucune ambition politique personnelle, le général Robert Gueï s'est montré moins ferme dimanche matin, rappelant qu'il se trouvait à la tête du pays « invité par le peuple pour rem-

plir cette mission ». Il n'a pas répété qu'il ne se présenterait pas à la prochaine élection présidentielle. « Pour moi, je ne peux rien dire », a-t-il simplement indiqué. Il n'a pas non plus précisé à quelle échéance il pensait pouvoir être en mesure d'organiser les prochaines élections.

Le général Gueï a mis en avant la nécessité de doter le pays d'un nouveau code électoral et d'une nouvelle Constitution. « Depuis le départ du président Houphouët, il y a eu beaucoup de flou en Côte d'Ivoire », a-t-il dit, avant de déplorer que les modifications apportées

Départ de l'ex-président

Bédié pour Paris

Le président ivoirien déchu Henri Konan Bédié a quitté Lomé, lundi 3 janvier, pour se rendre à Paris, à bord de l'avion présidentiel togolais. Le président Bédié était accompagné de membres de sa famille et des ministres qui avaient, comme lui, été évacués sur Lomé le 26 décembre à bord de deux hélicoptères de l'armée française après qu'il eût été renversé le 24 décembre. Le président togolais Gnassingbé Eyadéma a assisté à son départ. Dans le salon d'honneur de l'aéroport, M. Bédié a remercié le général Eyadéma pour « l'affection qu'il lui a témoignée » lors de son séjour à Lomé. Il s'est refusé à toute déclaration sur ses projets. – (AFP)

aux textes fondamentaux de l'Etat, au cours des dernières années, par le régime d'Henri Konan Bédié, soient autant de « freins à la démocratie ». Il a déploré que des militants politiques aient été condamnés par le pouvoir précédent en vertu d'une loi anticasseurs pour des actes commis en fait par des « salariés de sociétés de gardiennage fonctionnant comme des milices » à la solde des autorités. Il a critiqué le découpage électoral qui donnait de nombreux députés aux régions favorables au Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI, l'ancien parti unique) de Bédié et peu d'élus aux régions connues pour voter en faveur du Front populaire ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo ou du Rassemblement des républicains

(RDR) d'Alassane Ouattara. Il a souligné que « l'histoire des cartes d'identité avait choqué les Ivoiriens », stigmatisant la politique xénophobe menée par son prédécesseur.

Le général Gueï a confié qu'il souhaitait constituer « un petit groupe de personnes convaincues » pour former un gouvernement de salut public chargé de diriger le pays pendant la transition. « Pas plus de vingt », a-t-il affirmé. Il a répété que les ministères de souveraineté et ceux pouvant devenir des enjeux pour les partis politiques seraient « réservés à des militaires » ou à des « personnalités civiles neutres choisies par les militaires » au pouvoir. Il a ajouté un cinquième département, la communication, aux quatre ministères cités la semaine dernière (défense, intérieur, sécurité et affaires étrangères).

TALENTS CACHÉS

« Je suis tombé à pieds joints dans un système que je ne soupçonnais pas », a confié le général, en évoquant la nature des « détournements importants » qu'il a découverts. « L'Union européenne nous demande de donner des gages d'ici à la fin du mois. Quels gages puis-je donner ? Les détournements dont je vous parle étaient connus de tous, notamment de l'Union européenne puisque aussi bien il s'agissait de fonds émanant de ses caisses », a-t-il remarqué, soulignant que le Comité national de salut public était occupé « à faire l'inventaire de toutes les malversations » commises sous l'administration précédente. Il a nommé cité plusieurs ministres et conseillers de Henri Konan Bédié et expliqué que « tous ceux qui sont emprisonnés actuellement le sont pour détournement de fonds publics ». Il a également annoncé qu'il venait de « préparer une lettre destinée au gouverneur de la Banque de France pour lui demander d'aider les nouvelles autorités ivoiriennes à déterminer quels comptes avaient été ouverts en France à partir de fonds publics ivoiriens ».

Son entourage, qui aimerait bien que l'on découvre l'homme sous l'uniforme, insiste sur les talents cachés du général-président. S'exprimant, sans jamais élever la voix, sur un ton monocorde altéré d'un léger zéaïement, le chef de la junte ivoirienne répète inlassablement l'admiration qu'il porte aussi à Félix

Houphouët-Boigny. Il se réclame du « Vieux » et de son rôle en Afrique comme en France. Il devient mordant, en revanche, quand il évoque le rôle de Michel Dupuch, le conseiller de Jacques Chirac pour les affaires africaines, « un individu qui a une amitié particulière pour Bédié et qui voulait coûte que coûte qu'on rétablisse l'ordre constitutionnel. Un homme qui s'est agité parce qu'il a des intérêts personnels à défendre ».

Le général confie avoir parlé franchement de ce sujet avec « un camarade militaire qui est aux affaires en France », dont il veut taire le nom [Il s'agit du général d'armée Raymond Germanos, qui fut chef du cabinet militaire de Charles Milon, puis d'Alain Richard, avant d'être aujourd'hui inspecteur général des armées], et lui avoir dit : « Mon cher ami, pour nous être assis sur le même banc d'une école française prestigieuse, nous avons toi et moi un puissant motif de nous sentir frères. Mais cet élément qui s'agit chez vous me donne des pincements au cœur. Il ne faut jamais accepter qu'un individu mette sa personne et ses intérêts personnels au-dessus des intérêts de la grande France. »

Frédéric Fritscher

Kosovo : M. Kouchner doute de pouvoir organiser des élections en 2000

PRISTINA. Bernard Kouchner, l'administrateur civil des Nations unies au Kosovo, estime ne pas avoir suffisamment de moyens financiers pour organiser cette année, dans les délais prévus, des élections démocratiques. Dans un entretien accordé à Reuters Television, l'ancien ministre de la santé met en garde la communauté internationale contre la tentation de considérer comme clos ce dossier et de se désintéresser dans l'année qui vient de la situation dans les Balkans. De son côté, le ministre français de la défense, Alain Richard, en visite au Kosovo dimanche 2 janvier, a estimé que la force de l'OTAN (KFOR) devait s'impliquer davantage dans des missions de maintien de l'ordre, notamment pour lutter contre la mafia dans la province. Il a également évoqué la situation des minorités non albanaises, qui se sont regroupées dans des enclaves, estimant qu'il ne fallait pas forcer la multi-ethnicité. « Je ne veux pas qu'on impose une réimplantation d'une communauté au sein d'une autre à un endroit où nous ne pourrions pas assurer sa sécurité », a-t-il déclaré. – (AFP, Reuters.)

Pérou : M. Fujimori est autorisé à briguer un troisième mandat

LIMA. Le président sortant, Alberto Fujimori, pourra se présenter à l'élection présidentielle du 9 avril, a décidé, samedi 1^{er} janvier, le Jury national électoral péruvien. Le jury a rejeté dix-huit requêtes déposées par diverses organisations ou personnalités d'opposition, qui faisaient valoir que la Constitution n'autorise qu'une seule réélection. Les partisans de Fujimori affirment, quant à eux, que la candidature du président sortant est juridiquement valable : depuis la mise en place de la nouvelle Constitution, en 1993, il n'a été élu qu'une seule fois, en 1995, et sa première élection de 1990 ne peut être prise en compte parce que la Constitution de 1979 était encore en vigueur. Aussitôt connue la décision du jury, les principaux partis d'opposition ont intensifié les négociations en vue d'aboutir à une candidature commune face au président Fujimori. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 10 janvier. – (AFP)

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : un parlementaire** de l'Union chrétienne démocrate (CDU) a reconnu avoir effectué un versement en liquide de 1,1 million de marks (0,5 million d'euros) au profit de son parti, en janvier 1997, lorsque celui-ci était encore au pouvoir, indique le journal *Welt am Sonntag* du 2 janvier. L'argent proviendrait de la clôture du compte bancaire dont disposait le groupe parlementaire commun CDU-CSU (Union chrétienne-sociale, partenaire de la coalition du gouvernement Kohl). – (AFP)

■ **TURQUIE : Ankara devrait surseoir à l'exécution** du dirigeant kurde Abdullah Öcalan, a déclaré le premier ministre turc Bülent Ecevit au quotidien *Radikal*. M. Ecevit estime que la Turquie devrait respecter la demande de suspension formulée par la Cour européenne de justice. « Les réactions du public pourraient s'atténuer avec le temps et un consensus pourrait être bâti sur une solution positive pour la Turquie », a-t-il ajouté. – (AFP)

■ **GRANDE-BRETAGNE/LETTONIE : le centre Simon-Wiesenthal** de Jérusalem a pressé, dimanche 2 janvier, le gouvernement britannique d'arrêter un Australien d'origine lettone âgé de quatre-vingt-six ans, soupçonné d'être l'ancien nazi Konrad Kalejs. Kalejs aurait été l'un des responsables du commando Arajs, une unité de police auxiliaire des forces du III^e Reich en Lettonie, responsable du meurtre de 30 000 juifs, communistes et tziganes. Installé en Angleterre, il fait l'objet d'une enquête des services de police britanniques. Il a indiqué vouloir se rendre en Australie pour échapper aux poursuites. – (AFP)

ASIE

■ **CHINE : une peine de quatre ans de prison a été infligée** à un professeur assistant de médecine, Li Fujun, à Xinxiang (province du Henan, dans le centre de la Chine), pour avoir diffusé, sur un site web étranger, un plaidoyer en faveur du mouvement mystique interdit Fa Lun Gong, ont indiqué les autorités. M. Li avait été interpellé le 29 octobre après avoir manifesté avec d'autres adeptes de la secte sur la place Tiananmen à Pékin. – (AFP)

Affrontements meurtriers

entre coptes et musulmans en Egypte

LE CAIRE. Des affrontements entre musulmans et coptes auraient fait seize morts parmi les chrétiens, dimanche 2 janvier, dans le village de Al-Kocheh, dans le sud de l'Egypte, selon le témoignage de l'évêque Wissa, qui vit dans la localité voisine d'Al-Balyana. Un litige entre deux commerçants est à l'origine des affrontements qui ont fait tout d'abord deux morts (coptes) et huit blessés (musulmans). Les troubles se sont étendus ensuite à la ville de Dar El-Salam, où les musulmans ont incendié des boutiques tenues par des coptes. Le couvre-feu a été imposé dans les deux localités. Le village d'Al-Kocheh avait déjà été en août 1998 le théâtre de brutalités policières contre les coptes, selon l'Organisation égyptienne des droits de l'homme (OEDH). La police avait arrêté 1 200 habitants coptes de ce village, dont plusieurs avaient été torturés au lendemain du meurtre, le 14 août 1998, de deux habitants coptes, selon l'OEDH. – (AFP, Reuters.)

Plantu

L'ANNÉE PLANTU 1999

L'actualité avec une férocité sans hargne et un humour aigu. Le livre le plus drôle pour revivre l'année 1999.

Editions du Seuil

Le Kremlin juge « impossible » une défaite de Vladimir Poutine à l'élection présidentielle

Le retrait de Boris Eltsine a permis le maintien au pouvoir de l'équipe en place

Deux jours après la démission du président Boris Eltsine, le chef adjoint de l'administration présidentielle russe, Igor Chabourassoulov, a esti-

mé qu'un scénario d'échec de Vladimir Poutine au scrutin présidentiel prévu pour le 26 mars était « irréaliste ». M. Chabourassoulov a ajou-

té que cette élection constituerait « la troisième étape » d'un plan de transfert du pouvoir initié par le Kremlin.

MOSCOU

de notre correspondant

Le Kremlin savoure publiquement sa victoire. Après la démission surprise de Boris Eltsine, vendredi 31 décembre, l'élection présidentielle anticipée – le premier tour se tiendra le 26 mars – ne devrait être que l'habillage constitutionnel d'une situation de fait : Vladimir Poutine est le nouveau dirigeant de la Russie. C'est du moins ce qu'a estimé, dimanche 2 janvier, Igor Chabourassoulov, chef adjoint de l'administration présidentielle. « Une défaite de Vladimir Poutine est impossible », a-t-il expliqué. « Nous devons étudier tous les scénarios, mais celui [qui verrait un échec de M. Poutine] n'est pas réaliste. »

Pour M. Chabourassoulov, l'élection du président par intérim constituera « la troisième étape de la révolution pacifique » initiée par le Kremlin. La première, a-t-il rappelé, a été la victoire aux élections législatives du 19 décembre de la liste Unité, qui soutenait M. Poutine. La seconde a été la décision de Boris Eltsine de se retirer, précipitant un calendrier électoral qu'il s'était pourtant publiquement engagé à respecter. Crédité par des sondages réalisés à la mi-décembre de près de 50 % des intentions de vote en cas d'élection présidentielle, M. Poutine peut même envi-



sager d'être élu au premier tour. « Ce n'est pas l'objectif que nous nous fixons, a précisé M. Chabourassoulov, mais c'est tout à fait possible et ce serait même préférable. Moins il y aura de temps perdu et plus vite nous pourrions nous mettre au travail. »

En criant d'ores et déjà victoire, le Kremlin confirme ainsi que le retrait de M. Eltsine permet d'abord

d'assurer le maintien au pouvoir de l'équipe en place. Aussitôt devenu président par intérim, M. Poutine a signé un oukaze garantissant l'immunité judiciaire et une « sécurité » matérielle à Boris Eltsine et à sa famille. Il a également reconduit dans ses fonctions de chef de l'administration présidentielle Alexandre Volochine, personnage-clé assurant le lien entre la machine du Kremlin et la « famille », ce cercle opaque d'hommes d'affaires, banquiers et proches du président.

COUP DE FORCE

« Il n'y a pas de conflits entre l'administration présidentielle et Vladimir Poutine et il n'y en aura pas », a assuré M. Chabourassoulov, rappelant ainsi que la mise sur orbite présidentielle de l'ancien patron du FSB (ex-KGB) fut le fruit d'une stratégie élaborée au lendemain du limogeage de M. Primakov, en mai 1999. Submergé par les scandales de corruption et marginalisé sur la scène politique, l'entourage présidentiel paraissait alors incapable de reprendre la main.

La situation est aujourd'hui in-

versée. M. Chabourassoulov a expliqué que Vladimir Poutine ne « mènera pas de campagne électorale particulière, cumulant déjà les fonctions de président par intérim et de premier ministre ». Cela lui assure une omniprésence médiatique, encore vérifiée ce week-end. Samedi, les télévisions le montrèrent en Tchétchénie, décorant les soldats et leur offrant des poignards de chasse à la lame gravée. Dimanche soir, M. Poutine était simple spectateur cette fois d'une célèbre émission télévisée de variétés, sorte d'interviews de l'humour. Il applaudit vivement un sketch mettant en scène des militaires.

« Vladimir Poutine n'a pas d'autre choix que d'être un réformateur (...) et il a une chance unique, il a une majorité à la Douma », commente Anatoli Tchoubais dans un entretien à l'hebdomadaire *Newsweek* du 3 janvier. Maître d'œuvre de la réélection de Boris Eltsine en 1996 et aujourd'hui chef d'état-major de l'Union des forces de droite, coalition de partis « libéraux », M. Tchoubais ajoute que le principal danger auquel sera confronté le nouveau président est « la corruption totale des institutions gouvernementales de la base au sommet ».

Le reste de la classe politique est restée muette ces deux jours, semblant ainsi se résoudre à ce que quelques observateurs russes qualifient de coup de force constitutionnel. Le communiste Guennadi Ziouganov, l'ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski et le libéral Grigori Iavlinski pourraient se porter candidat à la présidentielle, mais aucun n'est en mesure de gêner sérieusement le président par intérim. Evgueni Primakov, qui avait annoncé sa candidature le 18 décembre, a disparu depuis l'annonce de la démission de Boris Eltsine. Iouri Loujmov, maire de Moscou et ennemi numéro un du Kremlin depuis un an, a simplement annoncé des « consultations » dans les jours à venir.

François Bonnet

Croatie : les premières élections législatives de l'après-Franjo Tudjman

L'opposition est donnée gagnante

SUR LES AFFICHES électorales du parti au pouvoir – la Communauté démocratique croate, HDZ –, Franjo Tudjman, costume bleu, photographié de profil sur fond blanc, tient une jeune enfant coiffée d'un foulard rouge dans ses bras. Imprimées avant la mort du « père de l'indépendance », le 10 décembre, les affiches ont pourtant été placardées jusqu'à la fin de la campagne électorale, quarante-huit heures avant les législatives du lundi 3 janvier. Ce n'est pas un hasard. Les chaînes de télévision publiques, contrôlées par le HDZ, ont, quant à elles, ressassé jusqu'à la nausée les mêmes documentaires historiques-nationalistes à la gloire de Franjo Tudjman, dont la popularité personnelle dépassait de loin celle de son parti. Mais le « héros » a disparu, « l'œuvre historique » est accomplie et les Croates, déprimés par le marasme économique, s'appêtent à retirer leur confiance au HDZ lors du scrutin proportionnel, à un tour, de lundi.

« L'actuel gouvernement a amené la création de la Croatie, son indépendance et établi le multipartisme. Mais, ensuite, il nous a fait sombrer dans une crise économique et sociale complète », accuse Ivica Racan, le chef du Parti social-démocrate (SDP, centre gauche), la principale formation d'opposition, associée pour cette élection avec le Parti social-libéral croate (HSLs, centre droit).

DÉROUTE DU HDZ

A en croire les derniers sondages, seul un miracle pourrait sauver le HDZ de la déroute. Ce parti occupait 74 des 127 sièges du Parlement lors de la précédente législature. Les enquêtes d'opinion ne lui accordent plus que 25 % des intentions de vote, soit 20 points de moins qu'il y a quatre ans. « Le "tudjmanisme" – ce mélange d'autoritarisme, de nationalisme et de socialisme – est mort avec son inspirateur », affirme Mirko Galic, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Globus*.

A contrecœur, le HDZ le reconnaît. « C'est la fin d'une époque. Nous avons atteint nos objectifs stratégiques – sous-entendu la paix et l'indépendance –, mais nous n'avons pas encore accompli la deuxième étape : un plein Etat de droit, la justice sociale. L'économie et la politique sociale sont nos priorités. Ce sont les questions que les électeurs se posent », affirme Vladimir Seks, l'influent vice-président d'un HDZ déchiré par les luttes intestines.

Une bonne partie de l'électorat trouve suspecte cette subite prise de conscience. Durant les neuf années de règne sans partage du HDZ de Franjo Tudjman, la situation n'a cessé de se dégrader. Officiellement, un actif sur cinq est au chômage (sans compter les 400 000 personnes mises en pré-retraite lors de privatisations souvent aventureuses). Le salaire minimum, quand il est payé, ne dépasse pas les 1 500 francs. Selon les syndicats, plus de 40 % des Croates vivent dans la pauvreté,

avec moins de 20 francs par jour. Les obsèques de Franjo Tudjman boudées par la communauté internationale, à l'exception du président de la Turquie, ont fait prendre conscience aux Croates de leur isolement.

« ATTIRER LES INVESTISSEURS »

L'opposition surfe sur cette vague de mécontentement. Les sondages accordent au SDP et au HSLs environ 35 % des voix des quelque 4,17 millions de votants. Avec les 20 %, environ, que devrait obtenir la deuxième coalition, dominée par le Parti paysan croate (droite conservatrice), l'ac-

Election présidentielle le 24 janvier

Les Croates retourneront aux urnes, lundi 24 janvier, pour le premier tour d'une élection présidentielle anticipée, convoquée à la suite du décès, le 10 décembre, de Franjo Tudjman. Sur la vingtaine de personnalités qui ont déclaré briguer sa succession, seuls les représentants du parti au pouvoir (la Communauté démocratique de Croatie, HDZ) et de la principale coalition d'opposition ont une chance d'être élus. Drazen Budisa portera les couleurs de sa formation (le Parti socio-libéral croate, HSLs) et du Parti des sociaux-démocrates (SDP). Le HDZ ne fera connaître sa tête de liste qu'après l'annonce des résultats des législatives du 3 janvier. Selon les sondages, le ministre des affaires étrangères, Mate Granic, présenté comme un « modéré », serait le mieux placé. Sa candidature est toutefois contestée par le leader du HDZ au Parlement, le « conservateur » Vladimir Seks, qui pourrait aussi se présenter.

tuelle opposition serait alors en mesure de former un gouvernement que pourrait diriger M. Racan. Ce n'est pas tant le résultat des élections que la suite qui l'inquiète.

En écho au HDZ, qui continue de promettre des lendemains qui chantent, l'opposition ne cache pas les problèmes en vue. « Les premiers mois seront particulièrement difficiles. Le nouveau gouvernement fonctionnera d'abord comme une cellule de crise chargée de faire l'inventaire et d'établir un plan opérationnel pour relancer la production, améliorer l'image de la Croatie dans le monde pour attirer les investisseurs étrangers et la rapprocher enfin des intégrations européennes », avertit-on au HSLs.

En remportant la victoire promise, l'opposition pourrait également profiter d'une dynamique électorale pour la présidentielle du 24 janvier. « Les Croates n'ont pas le goût pour une cohabitation », estime Mirko Galic. La page Tudjman serait alors définitivement tournée.

Christophe Châtelot

Violents bombardements contre la Tchétchénie

L'armée russe poursuivait, dimanche 2 janvier, son offensive contre Grozny, mais se heurtait à une forte résistance des combattants tchétchènes. La chaîne de télévision privée NTV a affirmé que les troupes fédérales avaient été repoussées, alors qu'elles tentaient de prendre le contrôle de quartiers stratégiques de la capitale tchétchène assiégée. Selon NTV, les combats à Grozny font une dizaine de morts chaque jour du côté russe. Par ailleurs, les bombardements russes se sont intensifiés dans les régions montagneuses du sud de la République, où le nombre de victimes est difficile à évaluer. Pour la troisième fois depuis le début du conflit, l'armée russe a accusé dimanche les combattants tchétchènes d'avoir fait exploser des bombes chimiques dans Grozny. A Washington, le Pentagone a confirmé samedi que trois missiles Scud avaient été tirés la veille par Moscou contre la Tchétchénie. Ces tirs ont été détectés par le Centre de surveillance de l'espace nord-américain (Norad). – (AFP Reuters.)

La démocratie du « Vojd », un système original

LA RUSSIE postcommuniste entrera dans les livres d'histoire comme un système original qui n'a d'équivalent ni dans le passé ni dans d'autres Etats contemporains, et qui

ANALYSE

Quand l'autocratie est organisée par la Constitution

n'a pas encore été étudié par les spécialistes de science politique. Il mêle les formes de la démocratie moderne, parlementaire et présidentielle, aux pratiques les plus archaïques des régimes monarchiques voire féodaux aggravés par des éléments du modèle totalitaire qui s'est imposé en URSS, donc en Russie, pendant soixante-dix ans. L'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine en offre un exemple presque caricatural.

Les formes démocratiques sont respectées, puisque des élections, qualifiées de « libres » par les observateurs étrangers malgré quelques doutes subsistant ici ou là, ont lieu régulièrement et même aux dates prévues par la Constitution. C'est un engagement que Boris Eltsine avait pris à plusieurs reprises et qu'il a tenu. Sa démission surprise six mois avant l'échéance constitutionnelle ne change fondamentalement rien à cette affirmation puisque là encore la loi fondamentale de 1993 envisage l'hypothèse d'un remplacement du président par son premier ministre en cas de vacance du pouvoir suprême, quelle qu'en soit la cause. Depuis 1993, les élections ont eu lieu selon le calendrier. On rappellera cependant que la Douma a été élue fin 1993 après que Boris Eltsine eut fait bombarder un Parlement qui s'opposait à ses volontés.

On remarquera aussi que la tenue de la présidentielle de 1996 ne fut rien moins qu'assurée. Dans l'en-

tourage de Boris Eltsine, de nombreux conseillers étaient partisans d'ajourner, voire simplement de supprimer, ce scrutin qui, au début de l'année, paraissait très risqué. Les prétextes ne manquaient pas : guerre en Tchétchénie – déjà –, union avec la Biélorussie ; s'ils n'avaient pas été suffisants, le pouvoir en aurait inventé pour justifier l'état d'urgence et reporter les élections. D'autres proches – et ils l'ont emporté – ont plaidé en faveur du maintien de l'élection présidentielle accompagnée d'une préparation musclée, avec utilisation sans vergogne de toutes les possibilités données par la possession du pouvoir suprême, afin de limiter les risques.

LE RISQUE ÉLECTORAL

La deuxième caractéristique de ce système politique atypique est en effet que les élections ne sont pas « faites d'avance » et ne doivent pas donner lieu à des scores rappelant les farces électorales du régime communiste (ou de certaines républiques bananières), dépassant les 90 %. La Russie postcommuniste a d'ailleurs rompu avec le système du parti unique. Bien plus, elle n'a pas de vrais partis politiques, à deux exceptions près : le Parti communiste de Guennadi Ziouganov, qui ne ressemble cependant pas à son ancêtre soviétique, et Iabloko, le parti libéral de centre droit, dirigé par Gregori Iavlinski, qui est la seule des nouvelles formations à avoir des organisations locales structurées. Les autres regroupements appelés partis politiques sont en fait des alliances électorales souvent éphémères. Jusqu'à cette année, le Kremlin n'avait pas réussi à mettre sur pied un parti du président. Dans son souci d'imiter l'Occident, il avait même essayé au milieu des années 90 de créer deux partis du président, un de droite et un de gauche, qui, selon les schémas des conseillers présidentiels « démocrates » d'alors, auraient alterné à la direction du gou-

vernement. Pour les élections du 19 décembre 1999, l'opération « parti du président » a fonctionné, ce qui ne veut pas dire que le mouvement Unité, qui a fait presque jeu égal avec les communistes, soit appelé à durer. Elle a réussi parce que le principe fondamental de la politique russe, fondé sur la toute-puissance du Vojd, le « guide », qu'il soit grand-duc, tsar ou secrétaire général du Parti communiste, a été utilisé à fond par Boris Eltsine et par Vladimir Poutine.

La Constitution, qui donne plus de pouvoirs au chef du Kremlin que ceux additionnés des présidents français et américain, organise cette omnipotence. Celle-ci ne crée pas un régime dictatorial, ni même autoritaire, mais une autocratie qui donne au chef et à son entourage des possibilités infinies d'intrigues, de pressions, de contrôles sur les centres vitaux du pouvoir (finances, médias, armée et police redoublées

par des unités sous les ordres de la présidence).

Boris Eltsine et Vladimir Poutine ont joué de tous ces instruments dans les derniers mois de l'année 1999, exploitant les incidents en Tchétchénie et les attentats en Russie même, pour se lancer dans une aventure militaire qui a ressoudé le peuple autour du Vojd et de son dauphin. La différence – et elle est essentielle – entre ce système et la transmission héréditaire de la couronne ou la désignation par un bureau politique, c'est qu'une élection est toujours un risque. Mais on pourra célébrer l'avènement de la démocratie en Russie le jour où le président, ou son candidat désigné, perdra les élections. La Russie a fait quelques progrès. Elle élit son chef au suffrage universel, mais elle n'a pas encore fait l'expérience de l'alternance démocratique.

Daniel Vernet

La naissance en Espagne d'un « fils de miracle »

MADRID

de notre correspondant

C'est presque avec un conte de Noël que les Espagnols ont commencé l'année. Une histoire qui finit bien, mais qui fut si triste que tout le pays s'en est ému. L'Eglise, qui a apporté son soutien moral, les journalistes, qui ont tenu l'opinion publique en haleine pendant plus d'un mois, les scientifiques et les médecins, qui ont rendu cette extraordinaire aventure possible et enfin, un juge de Gijon, dans les Asturies, qui lui a donné le feu vert légal.

De quoi s'agit-il ? D'une jeune femme enceinte de trente-quatre ans, célibataire et malade, au nom prédestiné, Milagros, qui signifie « miracle ». Se sachant condamnée, Milagros a voulu à tout prix donner la vie par-delà la mort. Avant de sombrer dans une mort cérébrale irréversible, due à une hémorragie du cerveau, le 13 novembre, elle avait demandé que l'on fasse tout pour sauver le fœtus qu'elle portait.

Depuis le 31 décembre, son souhait est exaucé : son fils, blond, fragile et prématuré de

29 semaines à peine, mais bien vivant, est né par césarienne à l'hôpital de Cabuenes à Gijon. Il mesure 34 centimètres et pèse 1,290 grammes. Malgré certaines déficiences et une légère difficulté respiratoire, le bébé qui n'a toujours pas reçu de nom, ne semble pas en danger, pour l'instant.

« COUVEUSE NATURELLE »

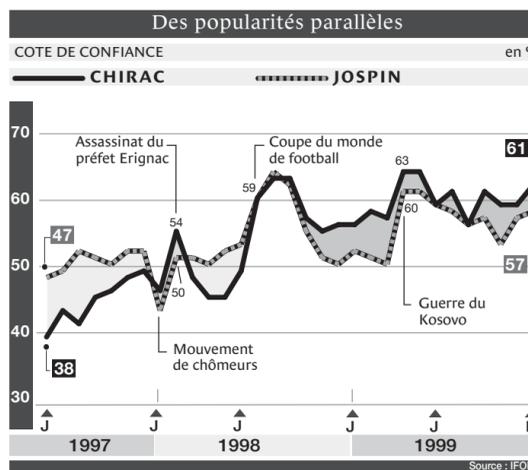
Même si des complications sont peut-être à envisager. Il devra rester en couveuse quelques semaines et sera sans doute adopté par l'un de ses cinq oncles, qui en a déjà exprimé le désir. Sa mère, en revanche, déclarée morte dès la fin de l'opération, a été enterrée samedi 1^{er} janvier, dans la localité de Luanco, toute proche, où elle résidait habituellement. Mais non sans que l'Espagne, bouleversée, à travers presse et télévisions interposées, rende, à son courage et à son amour maternel, un des premiers hommages de ce nouveau millénaire.

En réalité, ce conte a failli mal tourner. Car il a fallu, au prix d'une surveillance constante,

maintenir artificiellement certaines fonctions vitales de la jeune femme, pendant plus d'un mois et demi, pour qu'elle mène à terme sa grossesse et serve, en somme, de « couveuse naturelle » à son fils. La nourrir et lui administrer les doses nécessaires de médicaments par intraveineuse et la soumettre à une respiration assistée.

Les médecins auraient voulu maintenir le fœtus dans le ventre de sa mère au moins jusqu'à la 32^e ou 33^e semaine, pour lui donner plus de chances de survie, mais cela n'a pas été possible. En effet, vendredi 31 décembre, ils ont constaté une forte augmentation du liquide amniotique et craignant que l'accouchement ne se déclenche de façon trop prématurée et risquée, ils ont vérifié la viabilité du fœtus et se sont décidés à pratiquer la césarienne. Après quelques minutes de soins, en réanimation, l'enfant bougeait et criait normalement : le fils du « miracle » était né.

Marie-Claude Decamps



Popularité : le chef de l'Etat n'a pas pris l'ascendant sur le premier ministre

LA COHABITATION sied décidément bien à Jacques Chirac. En un quart de siècle sur le devant de la scène politique, il n'avait jamais réussi à s'attirer durablement la bienveillance de l'opinion publique. Le bref engouement dont il avait bénéficié en 1986 après la victoire de la droite et son retour à Matignon n'avait pas résisté à la crise universitaire de l'automne ; de même en 1995, la forte popularité dont il est crédité au lendemain de sa victoire à l'élection présidentielle s'effrita rapidement avant de s'effondrer sous l'effet du mouvement social de novembre-décembre. Dans les deux cas, M. Chirac a déçu les Français aussi vite qu'il les avait conquis.

Rien de tel depuis qu'il n'est plus comptable, au premier chef, de la conduite des affaires. En trente mois de cohabitation avec Lionel Jospin, le président de la République a trouvé – plutôt que retrouvé – la faveur des Français, alors même qu'il venait de conduire la droite à l'échec des législatives de mai-juin 1997 et que son camp, depuis, n'a cessé de se diviser et de s'affaiblir. L'année 1999 l'a confirmé. Hormis la Sofres, qui ne le crédite, en décembre, que de 50 % de confiance (contre 47 % d'opinions négatives), M. Chirac recueille, selon tous les autres instituts de sondage, le soutien d'environ trois Français sur cinq : 61 % selon l'Ifop, 62 % pour Ipsos, 60 % pour BVA, par exemple.

Cela fait donc maintenant deux ans que le chef de l'Etat bénéficie d'une forte popularité, avec des sommets très élevés lors des périodes de consensus ou d'unité nationale, comme lors de l'assassinat du préfet Erignac en février 1998, lors de la Coupe du monde de football en juin-juillet 1998 ou du conflit du Kosovo au printemps 1999 (lire infographie ci-dessous). Nul doute que la sympathie qu'il suscite désormais dans l'opinion constitue, pour M. Chirac, un sérieux motif de confiance à l'approche de l'échéance présidentielle de 2002. Il peut, en effet, espérer aborder cette période avec un capital de popularité d'une vingtaine de points supérieur à celui dont il disposait avant les scrutins présidentiels de 1988 et 1995.

Cet atout est cependant loin d'apparaître décisif. Pour trois raisons. Contrairement à ce qui

s'était passé lors de la première cohabitation, entre 1986 et 1988, le président n'a pas réussi à prendre l'ascendant sur son premier ministre. Défiant la règle, jugée inéluctable, de l'usure du pouvoir quand on est locataire de l'hôtel Matignon, M. Jospin continue à bénéficier d'une cote de confiance exceptionnellement élevée et stable (entre 57 % pour l'Ifop et 62 % selon la Sofres, en décembre). Autrement dit, jusqu'à présent en tout cas, M. Chirac ne tire pas bénéfice de la situation évidemment plus exposée du chef du gouvernement. Ce dernier le talonne, voire le devance légèrement dans les sondages.

CONTRADICTION DÉLICATE

En deuxième lieu, le chef de l'Etat apparaît bien seul. Les crises successives à la tête du RPR (sans qu'on puisse préjuger de l'impact de l'élection à sa présidence de Michèle Alliot-Marie), la déchirure de la famille gaulliste après la création du RPF, l'impuissance d'Alain Madelin à faire exister un parti libéral et celle de François Bayrou à faire émerger un centrisme renoué : tout a contribué à faire le vide autour de M. Chirac. Cette situation peut apparaître enviable tant elle semble l'imposer comme l'unique et incontestable champion de son camp. Elle peut se révéler fragile si, demain, lui manquent des relais solides et des lieutenants crédibles.

Enfin, le président de la République va devoir surmonter une contradiction de plus en plus délicate quand viendra le temps de l'affrontement direct avec le champion de la gauche « plurielle ». Une bonne part de la popularité actuelle de M. Chirac (notamment chez les sympathisants socialistes et Verts) tient à sa coexistence apparemment pacifique avec M. Jospin. Tout changement d'attitude menacerait de casser cette image de président de « tous les Français » soigneusement entretenue depuis des mois et complétée, face aux tempêtes et à la marée noire, par celle de père de la « famille France ». Or il faudra bien que M. Chirac se démarque. Et de manière d'autant plus nette que l'action du gouvernement est largement approuvée. Telle est l'équation qu'il va devoir résoudre à partir de cette année.

Gérard Courtois

M. Lang déplore le fonctionnement « clanique » du Parti socialiste

APRÈS avoir salué, dans un entretien au *Journal du dimanche* du 2 janvier, la « double réussite, économique et politique », du gouvernement de Lionel Jospin, à propos duquel il éprouve un « sentiment de fierté », Jack Lang s'est montré plus critique sur le fonctionnement du PS, « pluriel avec ses alliés », à défaut de l'être « avec les personnalités qui le composent ». Pour l'an 2000, le maire de Blois souhaite ainsi au PS d'être « habité par l'esprit de fraternité (...), d'abord dans son action extérieure, mais aussi dans sa vie intérieure, en reléguant le clanisme au magasin des accessoires ». Le président (PS) de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée n'exclut pas d'être candidat aux municipales à Paris en 2001, à condition que la direction du PS soit prête « à se doter d'une véritable stratégie nationale de victoire dans les grandes villes de France aujourd'hui à droite, en proposant des candidats aptes à l'emporter ».

DÉPÊCHES

■ DÉFENSE : le ministre de la défense, Alain Richard, a rendu hommage, dimanche 2 janvier, aux militaires engagés sur le front de la tempête au cours d'une visite-éclair à Bourgneuf (Creuse), où s'active une compagnie de légionnaires du 2^e REI de Nîmes (Gard). « Je crois que nous pouvons ensemble nous satisfaire de voir qu'il y a dans ce pays un Etat qui marche, un Etat qui réagit, un Etat qui s'exprime vraiment au service des citoyens », a par ailleurs estimé M. Richard, qui arrivait directement du Kosovo, où il s'était rendu samedi.

La rentrée difficile de l'opposition

« NOUS mesurons l'importance du rôle de l'Etat dans notre société. Un Etat sur lequel pèsent des responsabilités essentielles : le service public, la sécurité, la solida-

ANALYSE

Les vœux de M. Chirac ont été perçus comme un hommage indirect à M. Jospin

rité. Un Etat auquel il appartient de prévoir, de faire face, d'assurer la coordination des moyens du pays. » Jacques Chirac est de retour. On veut dire par là que le candidat à l'élection présidentielle de 1995, celui qui, encore au plus bas dans les sondages sur les intentions de vote, se réclamait du « pacte républicain » et proposait de réduire « la fracture sociale », est revenu.

Après « l'épreuve » – mot gaullien s'il en est – qu'ont constituée la marée noire et la double tempête de la fin de l'année, le président de la République a joué, dans ses vœux du vendredi 31 décembre, le rôle du père de la nation. Comme il l'avait déjà dit, mot pour mot, le 17 février 1995, dans le « discours fondateur » de sa campagne présidentielle, M. Chirac avait en tête « la France blessée ». On ne peut donc parler de revirement. Mais on comprend la jubilation du premier secrétaire du PS, François Hollande, qui, réagissant à

chaud aux propos du président, est allé jusqu'à risquer cette hypothèse : « Sans doute n'a-t-il pas pu aller jusqu'au bout de sa pensée, qui était en fait l'hommage qu'il n'osait pas faire à l'action du gouvernement de Lionel Jospin. » Que penseront, en effet, les libéraux de la majorité présidentielle, à commencer par Nicolas Sarkozy et Alain Madelin, qui, au printemps 1999, avaient rodé sans succès un discours présenté « sans outrance, mais sans complexité » par le maire de Neuilly, un discours « de droite de chez droite », destiné à prendre date, sans le dire, pour l'après-Chirac ?

Six mois après son troisième échec en trois ans, la droite campe dans ses hésitations. M. Madelin, le libéral, qui s'assume comme tel au-delà, souvent, des attentes de ses propres amis, n'a encore rien dit. Déstabilisé par le résultat du scrutin européen du 13 juin, le président de Démocratie libérale s'est contenté de se faire réélire à son poste par un peu plus de 98 % de ses partisans.

Le président de l'UDF, François Bayrou, n'est guère plus disert. Il n'a pas capitalisé, au second semestre de 1999, son relatif succès aux élections européennes. Comme tétanisée par l'incertitude qui a pesé, pendant toute cette période, sur l'issue de l'élection interne pour la présidence du RPR, l'UDF – « l'UDF centriste », comme dirait l'ancien

président Valéry Giscard d'Estaing, qui maîtrise mieux que d'autres le mal que peuvent faire les mots – a passé au temps à attendre. Dans un ultime revirement, son président, M. Bayrou, s'est même offert le luxe d'« un débat » avec lui-même, en annonçant à deux jours d'intervalle qu'il renonçait, puis que, finalement, il restait au Parlement européen.

A droite, toujours, Charles Pasqua, président du nouveau RPF, peine à trouver les règles de la cohabitation qu'il s'est imposée à lui-même, dans la précipitation de la campagne des européennes, avec Philippe de Villiers. Un an, presque jour pour jour, après avoir rompu avec le chef de l'Etat pour avoir les coudees plus franches dans l'aventure du « souverainisme », le chef du nouveau parti gaulliste doit surtout décider, avant jeudi 6 janvier, qui parmi ses proches, l'ancien préfet Jean-Charles Marchiani ou l'un des principaux organisateurs de sa dernière campagne, Jean-Christophe Comor, a fait le coup de poing et qui a fomenté une sorte de coup d'Etat au sein de la jeune fédération RPF de l'Hérault. L'épisode est peu glorieux.

M. Pasqua peut toutefois trouver des motifs de satisfaction dans les vœux de M. Chirac. Evoquant « le ciment de la nation », le chef de l'Etat a reconnu qu'« aux portes de l'an 2000, rien n'est décidément plus moderne,

plus nécessaire, plus solide que le sentiment d'appartenance à une même communauté ».

Un mois après son élection à la tête du RPR, Michèle Alliot-Marie demeure la grande inconnue de la droite pour l'année à venir. Sa première réaction au message du président de la République a surtout fait penser aux communiqués d'autocélébration que, de 1995 à 1997, le RPR présidé par Alain Juppé n'a cessé d'adresser au gouvernement conduit par Alain Juppé... L'équipe qui entoure M^{me} Alliot-Marie est, à peu de chose près, la même que Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy avaient fait émerger, et les « éléphants » du mouvement demeurent en embuscade. Passé le souvenir d'une élection interne qui a été incontestablement menée dans un souci de démocratie, on ne tardera pas à voir certains d'eux s'agiter autour de l'Hôtel de Ville de Paris. A plus court terme, la nouvelle présidente du RPR aura à expliquer pourquoi l'ancien parti du président renchigne à voter ce qui avait été présentée comme une réforme majeure du septennat, la réforme de la justice. Les députés et les sénateurs sont convoqués en Congrès, à Versailles, le 24 janvier, pour adopter la révision constitutionnelle relative au Conseil supérieur de la magistrature.

Jean-Louis Saux



www.caramail.com

AUJOURD'HUI, AVEC LES E-MAILS GRATUITS DE CARAMAIL, DES MILLIONS DE FEMMES ET D'HOMMES APPUIENT SUR UN BOUTON POUR PARLER, RIRE... ET PEUT-ÊTRE S'AIMER.
 COMME ÇA, GRATUITEMENT
 MAIS N'OUBLIONS PAS QU'EN 1945, UN HOMME A APPUYÉ SUR UN BOUTON ET DES MILLIERS DE FEMMES ET D'HOMMES ONT ALORS CESSÉ DE PARLER, DE RIRE... ET DE S'AIMER.
 COMME ÇA, GRATUITEMENT.

Hiroshima, 6 août 1945

L'extrême droite subit un revers aux élections des représentants des locataires HLM

Selon des résultats partiels, elle obtiendrait trois élus contre seize en 1996

L'extrême droite, qui avait obtenu seize élus en 1996 lors des élections des représentants des locataires HLM, a subi un véritable revers lors du

scrutin qui a eu lieu ces dernières semaines. Selon des résultats encore partiels mais significatifs, l'Alliance française des locataires, issue du

Mouvement national républicain de Bruno Mégret, obtiendrait trois élus : l'un à Paris, les autres dans les Ardennes et dans l'Eure.

C'EST une véritable déroute. La brèche ouverte en 1996 par le Front national lors des élections triennales des représentants des locataires HLM a fait long feu : d'après des résultats encore partiels mais significatifs, les élus d'extrême droite devraient, cette année, se compter sur les doigts d'une main. En 1996, seize personnes avaient été élues sous la bannière du Front national des locataires. Les élections qui viennent d'avoir lieu dans environ 600 organismes publics ou sociétés anonymes (SA) d'HLM et dont les résultats officiels seront connus à la mi-janvier, indiquent, pour l'instant, que trois élus seront issus de l'Alliance française des locataires, une association animée par des responsables du Mouvement national républicain de Bruno Mégret.

OUVRIR UNE BRÈCHE

Il y a trois ans, les responsables du FN avaient présenté les élections des représentants des locataires HLM comme un « test » destiné à ouvrir une brèche sur le terrain associatif. La scission survenue en janvier 1999 au sein du parti de Jean-Marie Le Pen et l'effritement général de l'audience des partis d'extrême droite lors des élections européennes de juin 1999 expliquent sans doute largement cet échec. L'introduction dans le volet logement de la loi contre les exclusions de juillet 1998 avait déjà fragilisé leurs positions : l'article 61 de la loi dispose en effet que « les représentants des locataires sont élus sur des listes de candidats présentées par des associations œuvrant dans le domaine du logement » et que ces associations « doivent être indépendantes de tout parti politique ou organisation philosophique, confessionnelle, ethnique ou raciale ».

Avec ce texte, les deux associations qui étaient en lice en 1996 – le Front national des locataires et l'Entente nationale des locataires –, toutes deux domiciliées au siège du parti de Jean-Marie Le Pen, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), avaient été contraintes de battre en retraite. Il n'y a qu'à



l'OPAC de Moselle que Thierry Gourlot, élu du Front national au conseil municipal de Metz, président de l'Entente nationale des locataires et représentant sortant des locataires, a représenté une liste lors du récent scrutin. Elle a été déclarée irrecevable par le conseil d'administration de l'OPAC de la Moselle sur la base de l'article 61 de la loi contre les exclusions. Thierry Gourlot, qui n'a pas contesté cette décision devant les tribunaux, s'est contenté d'appeler au « boycott » de ces élections « bidon ».

Prenant acte, pour leur part, de l'obligation désormais légale d'avancer masqué, les mégrétistes ont utilisé une stratégie plus fine. L'Alliance française des locataires, qui a réussi à présenter des listes dans une dizaine d'organismes, a déposé ses statuts le 27 septembre 1999. Conformément à la loi, elle se présente comme une association de « défenses des intérêts individuels et collectifs des locataires de logements sociaux ». Les termes utilisés dans les tracts de l'association ont été pesés : plus de « priorité aux familles françaises dans l'attribution des logements » comme dans ceux du FN locataires en 1996. Elle évoque simple-

ment la « sécurité dans les cités » et « la condamnation des fauteurs de troubles et leur expulsion du territoire s'ils sont étrangers ». Elle réclame, aussi « la sécurité et la tranquillité dans les immeubles » ainsi que « la mise hors d'état de nuire des bandes qui terrorisent certaines cités ». Elle insiste enfin sur « la maîtrise des charges et des loyers ».

SYSTÈME DE FICHAGE

Cette apparente – et relative – neutralité n'est qu'une façade. Les liens de l'AFL avec le Mouvement national républicain (MNR) de Bruno Mégret sont évidents, même s'ils sont mal dissimulés sous l'adresse parisienne d'un prête-nom d'où le courrier est retourné à l'expéditeur. La secrétaire de l'association, Marie-Claude Loreau, est membre du comité national du MNR et assistante de Franck Timmermans, secrétaire général et délégué national à l'organisation. Son président, Jean-Pierre Leroy, qui vient d'être réélu représentant des locataires au conseil d'administration de l'OPAC des Ardennes, a été le candidat du Front national aux élections cantonales de 1988 et 1992 et aux élections régionales de 1992. Enfin, le trésorier, Jean-

Paul Charbonneau, fait l'objet d'une plainte pour discrimination avec constitution de partie civile, déposée par SOS-Racisme, parce qu'il avait mis au point un système de fichage des demandeurs de logements à la SA d'HLM le Foyer de la Charente-Maritime, à La Rochelle (Charente-Maritime) lorsqu'il était chargé des services clientèle (lire ci-dessous).

ESSAI NON TRANSFORMÉ

Malgré leurs efforts, les amis de Bruno Mégret n'ont pas réussi à transformer l'essai de 1996. Trois OPAC devraient compter un élu d'extrême droite parmi les représentants des locataires : l'OPAC de Paris – une première –, celui des Ardennes, où Jean-Pierre Leroy a invoqué son départ du Front national de Jean-Marie Le Pen pour faire valider sa candidature, et celui de l'Eure, un département où l'extrême droite a largement basculé chez les mégrétistes et où le candidat de l'AFL est arrivé en tête du scrutin.

Ailleurs, c'est plutôt le vide, notamment dans les Bouches-du-Rhône, fief de Bruno Mégret. Aucune liste d'extrême droite ne s'est présentée à l'OPAC de Dreux, dans le Val-de-Marne ou dans le Tarn-et-Garonne, des organismes où des membres du FN locataires étaient sortants. Plusieurs tentatives nouvelles ont échoué, comme à l'office municipal d'Aulnay, où la liste mégrétiste n'a pas eu d'élu, ou à l'OPAC d'Angers, où elle a été invalidée. Enfin, aucune des SA d'HLM des Bouches-du-Rhône ou le Front national des locataires avait réussi une percée en 1996 ne devrait cette fois avoir de représentants de locataires d'extrême droite. Dans un communiqué envoyé le 10 décembre à la presse, l'Alliance française des locataires se félicite pourtant « des excellents résultats » remportés par ses listes. Malgré les bons offices d'un « intermédiaire » anonyme chargé de recevoir les appels, les responsables de l'association sont injoignables.

Christine Garin

Les fichiers illégaux du trésorier de l'Alliance française des locataires

JEAN-PAUL CHARBONNEAU, le trésorier de l'Alliance française des locataires, une association proche du parti de Bruno Mégret, n'est pas un novice en matière de logement social. En 1996, alors qu'il était chargé des services clientèle à la SA d'HLM Le Foyer de la Charente-Maritime, à La Rochelle, il avait mis au point un système de fichage qui lui avait valu un licenciement pour faute grave le 8 juin 1998. Licencié également, le directeur général de la SA, Jean-Marc de Lacoste de la Reymondie, est aujourd'hui directeur général de l'office public d'HLM de Toulon (Var).

Le système mis au point par le chargé de clientèle était expliqué dans une note adressée le 7 février 1997 par Jean-Paul Charbonneau à la direction, à laquelle il était demandé de « faire preuve de discrétion ». L'objectif était de prévenir le « risque contentieux (...) dès la demande de logement et a fortiori dès l'attribution, repérer un risque potentiel qui, sans être certain est plus ou moins probable ». « Tout locataire est un client, donc une source de profit, mais peut devenir une menace », poursuivait Jean-Paul Charbonneau dans sa note.

« SURVENANCE DE RISQUES »

La méthode consistait à créer un « fichier des personnes fragilisées » en attribuant à tout demandeur de logement « une note de probabilité de survenance de risques » obtenue par « le recensement et la corrélation de certains événements dans la vie du demandeur ». Ces informations étaient saisies sur une fiche « confidentielle », « évidemment pas remplie en présence du deman-

deur », précisait le chargé de clientèle. Cette fiche était fournie, à la fois, au service du contentieux et au service instruisant les demandes pour la commission d'attribution des logements. Le système a été utilisé de septembre 1996 à avril 1998.

De « A+, excellent dossier » à « C-, à écarter à tout prix », le malheureux demandeur de logement se voyait ainsi attribuer un certain nombre de points, d'autant plus élevé qu'il était jugé indésirable. Ainsi, un lieu de naissance « à l'étranger » lui ajoute un point, le fait d'être « concubin » un autre, un faible niveau d'études encore un, plus de deux années de chômage, un point supplémentaire, tout comme le fait... d'être propriétaire d'une voiture d'occasion. À l'inverse, le candidat marié, né en France, habitant le département de Charente-Maritime, titulaire d'un diplôme d'études supérieures, n'ayant jamais été divorcé et... possédant une voiture neuve se voyait crédité d'un faible score de six points.

L'affaire a été révélée par Serge Darraq, un administrateur représentant les locataires au conseil d'administration de la SA, qui a saisi en mai 1998 la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). La Commission a demandé à la SA HLM de détruire les fichiers – ce qui a été fait. Une plainte avec constitution de partie civile a été déposée le 25 mai 1999 par SOS-Racisme pour « discrimination » à l'encontre des deux anciens responsables, et une information judiciaire a été ouverte.

Ch. G.

Mgr Lustiger crée une nouvelle faculté de théologie à Paris

Il s'agira de la troisième dans la capitale

LE MONDE des théologiens catholiques français est en ébullition depuis qu'il a eu connaissance du projet de Mgr Jean-Marie Lustiger de créer dans la capitale une nouvelle faculté de théologie, la troisième après celle de l'Institut catholique de Paris et le Centre Sèvres des jésuites. Après nombre de démarches à Rome, auprès du pape lui-même, il vient de recevoir l'agrément de la congrégation vaticane chargée de l'éducation catholique.

Dans l'esprit de l'archevêque de Paris, il ne s'agit pas de désavouer, ni de contourner les institutions existantes, mais de réaffirmer la plénitude du rôle de l'évêque diocésain dans la recherche théologique et la pluralité des méthodes et des pédagogies. Mais il lui faudra convaincre ceux qui le soupçonnent de faire à nouveau cavalier seul et de créer des institutions qui lui soient propres, faute de pouvoir contrôler entièrement celles qui existent. Sa dernière réalisation télévisuelle, la chaîne KTO, sur le câble parisien, a ainsi soulevé des réactions de méfiance chez les producteurs de l'émission catholique du dimanche sur France 2.

En matière de formation des prêtres, dès 1985, il avait créé son propre séminaire – le *studium* de l'Ecole-cathédrale – qui compte aujourd'hui 138 inscrits, au grand dam des pères sulpiciens d'Issy-les-Moulineaux, chargés depuis longtemps de la formation des prêtres de Paris et de la région parisienne. La création d'un niveau universitaire propre à son diocèse, complétant le séminaire parisien, est donc un « processus naturel », estime Mgr Pierre d'Ornellas, évêque auxiliaire et directeur de l'actuel *studium*.

Pour délivrer des grades – baccalauréat, licence, doctorat de théologie –, tout séminaire doit être « affilié » à une faculté de théologie. Celle de l'Institut catholique de Paris, créée il y a plus d'un siècle (1889), comptant plus de deux mille inscrits, répond à ce besoin pour nombre d'évêques en France et à l'étranger. La création de la nouvelle faculté diocésaine va dispenser Mgr Lustiger d'en passer par là. Mais si l'Institut catholique délivre les baccalauréats de séminaristes parisiens, Mgr Lustiger envoyait déjà ses aspirants à des diplômés supérieurs dans des établissements universitaires de Bruxelles ou de Rome (la fameuse Grégorienne).

La création d'une faculté de théologie du diocèse de Paris ne constitue donc pas en soi une surprise. Mais, chez les enseignants, des interrogations fortes n'en sont pas moins perçues : le nombre

d'aspirants à des diplômes universitaires est-il tel qu'il faille ouvrir une troisième faculté de théologie à Paris ? Sachant le lourd investissement que représente la formation des maîtres, quelle garantie offrira cette création quant à la qualité de l'enseignement ? Ne s'agit-il pas d'imposer un enseignement entièrement calqué sur le magistère romain ? Les institutions existantes ne risquent-elles pas un déficit d'image immérité, compte tenu de la nouvelle institution labellisée par le cardinal Lustiger ? Et, à terme, un déficit d'étudiants venant de l'étranger ou d'autres diocèses ?

Dans l'esprit de l'archevêque de Paris, il ne s'agit pas de désavouer les institutions existantes

Mgr d'Ornellas s'étonne : « Si la tradition française fait jouer un rôle particulier à Paris et aux ordres religieux, au nom de quoi demande-t-il, le diocèse de Paris ne pourrait-il pas avoir ses propres moyens de recherche et d'enseignement théologique ? », dans le respect de ce qui existe déjà – Mgr Lustiger restera « chancelier » de l'Institut catholique de Paris (ce qui lui donne un contrôle sur les nominations, mais le recteur est élu par le corps enseignant).

Dans un article à paraître dans le numéro de janvier de la revue *Etudes* des jésuites – qui, bons princes, lui donnent la parole –, Mgr Lustiger élargit le débat. Pour lui, le rôle de l'évêque ne doit plus se borner à surveiller la production théologique, à contrôler les éventuels dérapages du théologien « intellectuellement libre selon les critères des universités séculières ». L'évêque diocésain doit retrouver toute sa place dans le processus d'élaboration et de recherche. Et il fixe trois conditions pour y parvenir : l'enracinement de la recherche théologique dans des communautés de prières et de vie chrétiennes ; la participation de laïcs à ce travail d'élaboration ; la fidélité totale de l'« aventure intellectuelle à l'acte de foi dans l'Eglise ». Toutes ces conditions, à entendre leurs enseignants, sont déjà observées dans les centres de formation existants. Mgr Lustiger en loue la qualité, mais il estime aussi que toutes les garanties ne sont pas réunies.

H. T.

TROIS QUESTIONS À...

Mgr PATRICK VALDRINI

1 En tant que recteur de l'Institut catholique de Paris, comment réagissez-vous au projet de création d'une faculté de théologie concurrente ?

Paris va désormais compter trois facultés de théologie. Je prends acte de cette nouvelle situation, mais je suis confiant dans la capacité de notre université catholique à s'adapter. D'abord, nous bénéficions d'une longue expérience de l'enseignement et de la recherche dans le domaine théologique. Ensuite, nous jouissons d'une grande estime chez nos partenaires dans l'Université et dans l'Eglise, en France comme à l'étranger.

2 Le corps enseignant de l'Institut catholique vous semble-t-il prêt à accepter cette concurrence ?

Je le trouve perplexe et déterminé. Perplexe, car il se pose la question de l'opportunité de créer une troisième faculté à Paris, alors que le nombre des étudiants ne devrait pas croître dans le proche avenir. Déterminé, parce que, depuis quelque temps, l'Institut catholique de Paris travaille sur un projet de

renouvellement de son corps enseignant et de prise en compte d'un nouveau public d'étudiants, notamment de laïcs cherchant à acquérir un niveau universitaire de théologie.

3 Est-ce une menace pour l'université dont vous avez la charge ?

Non, je m'appuie sur une lettre que le cardinal Jean-Marie Lustiger m'a écrite où, comme chancelier à la fois de notre université et de cette nouvelle faculté diocésaine, il déclare favoriser le développement de l'une et de l'autre.

Propos recueillis par Henri Tincq

CADRES EN ACTIVITÉ sans interruption de votre vie professionnelle

Executive MBA Dauphine-UQAM

L'excellence d'un MBA, c'est la qualité de son corps professoral.

www.mba.dauphine.fr
mba@dep.dauphine.fr
UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE
Tél. : 01 44 05 41 81

DÉPÊCHES

■ **TERRORISME** : une cache d'armes appartenant à l'organisation séparatiste basque ETA a été découverte dans une impasse à Pau (Pyrénées-Atlantiques), vendredi 31 décembre. L'opération menée conjointement par la division nationale antiterroriste (DNAT) et la direction centrale des renseignements généraux a permis de mettre la main sur 825 kilos de chlorate de soude et sur 120 kilos de soufre. Ces composants sont régulièrement utilisés par l'ETA. C'est la cinquième cache découverte par les policiers français dans le département.

■ **FAIT DIVERS** : des promeneurs ont découvert dimanche 2 janvier des ossements humains dans les bois de Verrière à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Les ossements se trouvaient au pied d'un arbre déraciné par la récente tempête. L'étude des restes humains devrait permettre de savoir depuis quand le corps était enterré à cet endroit et de l'identifier.

■ **RAVE** : quatre personnes ont été légèrement blessées, samedi 1^{er} janvier, au cours d'une bagarre au couteau lors d'une gigantesque rave party internationale qui a rassemblé entre 10 000 et 15 000 personnes près d'Aix-en-Provence, du 31 décembre au 3 janvier. Les pompiers ont été alertés par des participants qui ont eux-mêmes sorti les blessés de l'immense hangar désaffecté de 34 000 m² accueillant cette fête. Plusieurs riverains se sont plaints d'actes de vandalisme et de vols. Les « ravers », venus de toute l'Europe, n'avaient aucune autorisation pour se rassembler dans ce hangar.

■ **CHASSE** : un chasseur, croyant tirer sur un sanglier, a tué par erreur d'un coup de fusil un de ses compagnons de chasse, samedi 1^{er} janvier, à Saint-Jean-du-Bois (Sarthe). Le responsable présumé du coup de feu, âgé de 54 ans, pris de panique, s'est enfui, avant de se constituer prisonnier à la gendarmerie. Il a été placé en garde à vue.

chaPitre.com
VOTRE LIBRAIRIE SUR INTERNET

Où trouver un livre ancien ou épuisé ?

www.chapitre.com

- 200 000 livres anciens
- Service de recherche gratuit
- 800 thèmes et catalogues thématiques

e-mail : librairie@chapitre.com
41, rue de Richelieu - 75001 Paris
Fax : 01 42 97 94 96 - 3615 Allr p.22.2000

ÉCOLES DE JOURNALISME

► Préparation à l'ESJ (Lille), CFI, CELSA, IPI, CUEJ.
1/2 journée au choix par semaine, de janvier à septembre 2000.
67% d'admissions en 1999

IPE SUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé

La Rochelle patauge encore dans un mélange de sable, de galets et de boue

Retour sur les intempéries. Huit jours après la tempête qui a traversé par deux fois la France d'ouest en est, deux zones particulièrement touchées pansent leurs plaies. La Rochelle a subi la fureur du vent et celle de la mer. En Lorraine, c'est toute l'économie forestière qui a souffert

LA ROCHELLE

de notre correspondant

Le phare du bout du monde ne s'est pas allumé vendredi soir sur la rade de La Rochelle : quatre jours après cet incroyable orage, la ville n'avait pas trop envie de faire fête à la mer qui venait de se rapeler si violemment à son bon souvenir. Les pilotes plantés dans l'eau à la pointe des Minimes pour recevoir le phare resteront vides quelques jours de plus et la petite lumière n'a pas célébré, comme prévu, le 31 décembre 1999.

Les Rochelais ont d'autres soucis : remettre en place les tuiles décollées, dégager les antennes de télévision et les cheminées devenues dangereuses, aveugler les trous dans les toitures. Les agents de la voirie, les rappelés de l'EDF ou des télécommunications, les pompiers – dont les voitures portent toujours symboliquement l'étiquette « En grève » – voient la liste des appels s'allonger démesurément, à l'inverse de leurs temps de repos. Depuis mardi dernier, la ville elle-même résonne de sirènes, ronronne du bruit des groupes électrogènes et des tronçonneuses qui débitent les arbres jonchant les parcs et les rues. Les voitures pataugent dans un mélange de sable, de galets et de boue dégoulinant des racines arrachées au sol par le vent.

La Rochelle a pourtant de la chance : alors que 100 000 abonnés du département sont encore privés d'énergie, l'Aunis a retrouvé l'électricité dès la nuit même de la tempête. Aussi, malgré les dégâts, la vie urbaine a continué, livraisons et achats de dernière minute pour l'an nouveau, au milieu du ballet des voitures de secours. Au port de pêche, la vente du poisson et des coquilles Saint-Jacques n'a pas perdu une seule séance. Même pas



Le Mail, à La Rochelle, a été dévasté par la terrible tempête qu'a subie la ville lundi soir.

celle du lundi soir, à six heures, en plein cœur de la tempête. Simplement, les crieurs d'autrefois ont remplacé au pied levé les ordinateurs hors service. Malgré les hangars éventrés et les matériels détruits, le port de commerce a poursuivi sa course, après une année record pour son chiffre d'affaires.

Et puis ce n'est pas parce qu'une catastrophe s'est abattue sur la région qu'on a totalement perdu le goût de s'amuser. Les guirlandes rescapées brillent dans les arbres encore debout, les projecteurs laser continuent à donner l'allure d'un château pour Cendrillon à la Tour de l'horloge. Vendredi, à minuit moins quelques minutes, le journaliste Georges de Caunes est venu retracer pour ses concitoyens

un siècle rochelais, sur fond de pyrotechnie, d'images et de souvenirs sonores devant la table dressée pour la soupe à l'oignon de trois heures du matin. Mais le champagne a pétillé calmement dans cette fête sans excès.

RENFORTS EXTÉRIEURS

A la préfecture, les permanents de la cellule de crise ont les traits tirés : on s'installe dans « la remise à niveau » d'un département dont toute la moitié sud passe encore ses nuits dans le noir et dont l'activité économique est toujours réduite à sa plus simple expression. D'un autre côté, la présence des renforts pour la mise en place du plan Polmar, en prévision de l'arrivée des résidus de pétrole échappés des débris de l'Erika, a permis

d'aller très vite. Le personnel était en alerte et les renforts venus de l'extérieur prêts à intervenir.

Les principales routes sont désormais rouvertes et une armée de groupes électrogènes se fraie un chemin à travers la campagne entre les arbres abattus et les panneaux routiers couchés. Il s'agit d'abord de desservir les maisons de retraite isolées, les chefs-lieux de cantons démunis de tout. « On s'est aperçu que les dégâts aux lignes de haute, moyenne et basse tension étaient énormes et qu'il faudrait des mois pour tout réparer, commente un responsable d'EDF. Nous avons donc fait appel à tout ce que nous trouvions comme groupes électrogènes, du petit engin portatif au plus énorme. » On est allé les chercher jusqu'à Berlin.

Dimanche, cent mille abonnés se trouvaient cependant encore sans électricité dans la partie sud du département : dévastée par les rafales, la forêt saintongeaise a dressé des barricades sur toutes les routes secondaires et interdit encore l'accès des camions aux villages les plus reculés, à quelque 150 kilomètres de la préfecture. La question de l'eau, posée un moment et qui justifiait, jusqu'à lundi soir 3 janvier, un arrêté préfectoral limitant la vente des bouteilles d'eau minérale, est résolue dans la majorité des cas. Moins de mille foyers en étaient, samedi soir, encore privés.

Pour quelques secteurs économiques, la reprise sera difficile. Les entreprises de la filière nautique ont beaucoup souffert. En particulier les vendeurs de matériel électronique ou informatique dont les ateliers ont été envahis par un véritable raz-de-marée et dont les poubelles sont aujourd'hui pleines de matériel de navigation ou de communication radio. Les rescapés de la flottille de pêche rochelaise ont regagné leur ancien abri : le nouveau port est à reconstruire. L'ostréiculture est sens dessus dessous. Les claires, où s'affinaient les huîtres, ont été envahies par la mer qui y a laissé... des bateaux et qui a au contraire entraîné les coquillages vers le large.

Les trains recommencent à peine à rouler entre La Rochelle et Poitiers. Il faudra réparer le ballast avant que la ligne Nantes-Bordeaux retrouve son trafic normal. L'agriculture est sous les eaux, dont le niveau s'élève sur la Charente, en amont de Saintes. Il faudra du temps pour que La Rochelle panse ses plaies.

Claude Dubillot

80 % de la flottille

rochelaise a été touchée

● **Bilan humain.** Dimanche 2 janvier, le bilan de la tempête en Charente-Maritime s'élevait à treize morts et quatre-vingts blessés.

● **Bilan matériel.** 80 000 clients d'EDF étaient toujours privés d'électricité dans cent vingt communes du département, alors que cinq cents techniciens d'entreprises et agents EDF des autres régions sont venus renforcer les équipes locales. Quatorze hélicoptères travaillent sur place. Dix-huit électriciens irlandais et un interprète interviennent dans la zone de Saintes. Côté téléphone, les cinquante centraux coupés du réseau électrique fonctionnent après relance par des groupes électrogènes. Même si 25 à 30 % des relais sont sans alimentation, 90 % de la population peut recevoir des appels mobiles sur Itinériss. 90 téléphones mobiles ont été distribués aux maires pour la sécurité des communes.

● **Bilan économique.** Pêche : 80 % de la flottille rochelaise a été touchée plus ou moins gravement ainsi que toute la partie du port de La Rochelle-Chef de Baie réservée à la petite pêche. Au port de La Cotinière, dans l'île d'Oléron, huit bateaux ont été coulés.

La chambre de commerce et d'industrie rochelaise estime entre 40 et 50 millions de francs les dégâts subis par son propre matériel : grues, hangars, quais, etc.

● **Bilan écologique.** 6 500 arbres ont été déracinés dans la seule commune de La Rochelle.

La filière bois de la Lorraine, secteur d'activité majeur pour cette région, a été touchée de plein fouet

« **ÇA ME RAPPELLE** l'époque de pénurie d'après-guerre. Ici, on ne trouve plus une tuile, plus de clous, plus de vitres, plus de matériaux de base. » Pour Jacques Chérèque, vice-président (PS) du conseil général de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre délégué aux reconversions industrielles (1988-1991), son département est cruellement « blessé ».

Il constate le désastre causé à la filière bois, l'un des éléments-clés de l'économie de la région comme du département : « On estime que dix ans de production ont été fichus par terre. Pour l'ensemble des petites communes forestières qui vivent de leurs exploitations, c'est leur ressource de base qui s'est envolée. » Estimation confirmée par Dominique Guizien, sous-préfet de Nancy chargé de coordonner la cellule de crise économique :

« Nous avons 15 millions de mètres cubes de bois sur les bras. Les équipes avancent à raison de 30 mètres par jour. Un grand nombre de scieries sont dépourvues d'énergie ou bloquées par le gel. »

SEPT GROUPES DE TRAVAIL

Jacques Chérèque, comme tant d'autres élus, participe à la cellule de crise mise sur pied à Nancy par Jean-François Denis, le préfet du département. Comme dans la plupart des départements atteints, sept groupes de travail ont été constitués – économie-entreprise, forêt, agriculture, collectivités locales, santé, logement, patrimoine –, à charge pour eux « d'identifier, recenser, quantifier » les dégâts causés aux grands secteurs de l'économie ainsi que leurs répercussions sociales. Un travail d'évaluation difficile après l'ur-

gence, « la préservation des biens et des personnes ».

Mardi 4 janvier, une réunion plénière des groupes devrait tenter de dresser l'amorce d'un premier bilan, à tout le moins pour les communes qui ont « appelé la préfecture au secours ». « L'évaluation sera plus difficile pour les entreprises, estime un membre de la cellule de crise. Elles ont, moins que les maires, le réflexe de se tourner vers les pouvoirs publics. » A la fin de la semaine dernière, une quarantaine d'entreprises s'étaient néanmoins déclarées auprès de la préfecture et à la direction départementale du travail : au total, 750 personnes en chômage technique.

Delipapier (pâte à papier) à Frouard, Kleber (pneumatiques) et Transports Rollin (logistique) à Toul, Gouvy (métallurgie) à Dieulouard, Nordon (tuyauterie) à

Nancy, Trailor (fabrication de semi-remorques) à Lunéville sont les principales entreprises touchées. L'inquiétude est grande chez Delipapier, où la chute d'une grue sur une unité de production en construction pourrait entraîner une perte d'exploitation de l'ordre de 250 millions de francs. Ailleurs, c'est 15 000 tonnes de grains qui ont été laissées à découvert, le toit du silo s'étant envolé. La préfecture estime qu'un premier bilan chiffré des pertes d'exploitation ne pourra être dressé qu'à la mi-janvier.

Il en va de même pour le vaste secteur des PME-PMI, l'artisanat et le commerce (un artisan sur quatre atteint en zone rurale), l'agriculture et le maraîchage. Serres détruites et chômage technique quasi total pour le maraîchage : le verger de mirabelles a été détruit à raison

de 40 à 50 %. Quinze ans seront nécessaires pour retrouver une production normale.

Avec 27 000 emplois directs et 15 milliards de francs de chiffre d'affaires, la filière bois de Lorraine a été particulièrement concernée. « Nous avons eu une renversée d'arbres équivalente à plusieurs années de production », explique Marcel Masson, ingénieur régional de l'ONF.

CHUTE DES COURS

« L'essence la plus touchée a été le hêtre, pour lequel le marché est très demandeur (chaises, tables, parquets...), poursuit-il. Nous aurons des problèmes de stockage : plus les jours passent, plus le bois perdra en qualité, donc en valeur. Mais si nous avons une idée des volumes perdus, il nous est encore impossible d'en chiffrer la valeur. »

Pour Elisabeth Malgorn, préfet de région, « il est clair que l'unité de mesure sera le milliard de francs. »

De son côté, Gérard Renouard, secrétaire de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) de Meurthe-et-Moselle, parle « d'hécatombe forestière » : « Les cours du bois vont chuter de 30 à 40 % du fait de brutales mises sur le marché. Après une petite rentrée financière, les communes forestières vont devoir s'habituer à vivre pendant de longues années sans rentrée d'argent. Comment paieront-elles leurs emprunts ? » Lundi 3 janvier, Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche, devait se rendre dans les Vosges et en Moselle pour constater l'ampleur des dégâts.

Jean Menanteau

« Une forêt, c'est des années de patience »

NANCY

de notre correspondant

« On dirait Verdun ! » Comme ses collègues de l'ONF, Guy Seroux, chef de triage, n'a pas attendu qu'on le rappelle pour venir se mettre à l'ouvrage. « Tout le monde en a gros sur la patate, vous savez ! » Des ouvriers forestiers au patron régional de l'ONF, Jean-Hugues Bartet, en passant par les administratifs qui ont chaussé leurs bottes, tout le monde est sous le choc après la dévastation de 16 millions de mètres cubes de bois, soit autant d'arbres, en quelques heures, dans les forêts lorraines. « Une forêt, c'est quelque chose de l'ordre de l'éducation d'un enfant, des années de patience... », dit à voix basse Jean-Hugues Bartet.

Pour mieux comprendre l'étendue de cette catastrophe économique et écologique pour la première région forestière de France, en termes de valeur ajoutée, il faut savoir que l'ONF et les communes forestières abattent annuellement l'équivalent de 14 millions de mètres cubes de bois. « On a cinq ans de production lorraine par terre, constate le directeur. Et l'urgence du bois qui pourrit ! On a deux ans pour récupérer ce qui peut l'être. » Une perte économique d'ores et déjà estimée à près de 2 milliards pour la filière bois lorraine. Une partie des bois abattus sera revendue sur le marché européen saturé, au tiers du prix. Ils sont destinés aux meubles, ce qui est trop abîmé ira à la trituration. Mais, en attendant, il faut débayer.

Sans tarder, les hommes se sont mis au travail. Dans la forêt enneigée de Haye – 10 000 hectares de feuillus aux portes de Nancy détruits dimanche 26 décembre à

50 % – le bruit des tronçonneuses résonne, un peu assourdi. Il y a là des milliers d'arbres foudroyés, enchevêtrés, certains dessouchés, d'autres fendus, un vrai champ de bataille qu'il conviendra de piétiner avec circonspection. Dans son malheur, la forêt lorraine a une petite chance tout de même de se reconstituer. La fructification a été belle et bonne cet automne. Les graines de hêtre et de chêne sont là, dans le sol, prêtes à germer. A condition qu'on dégage le sol de cet enchevêtrement d'arbres et qu'on n'abîme pas trop l'humus.

UN GÉANT TERRASSÉ, SOUCHE EN L'AIR

Il conviendra aussi de replanter. « Regardez-moi ça, un hêtre de deux cents ans ! », se désole Guy Seroux en voyant un géant terrassé, souche en l'air. Ce ne sont pas les plus gros qui ont résisté. Le travail de dégageement des chemins et de nettoyage de la forêt devra être exécuté par des professionnels confirmés. C'est une opération dangereuse. Et pas question pour les promeneurs du dimanche d'aller s'aventurer par là, même si la forêt lorraine sous la neige est très romantique, le préfet l'a interdit. « Les arbres en tension gardent une sorte d'énergie de casse qui, en se libérant, fait comme un ressort. C'est dangereux, mais ici on a l'expérience de la tempête de 1990. » Les professionnels savent qu'au-delà du choc paysager le dommage est bien plus profond. C'est tout un équilibre biologique et sylvestre qui est en danger. « On se demande ce qu'il va advenir du grand têtard, ce coq de bruyère à qui on réservait des arbres perchors dans les Vosges, poursuit Jean-Hugues Bartet. Celui qui a fait le choix, c'est le vent. »

Monique Raux

EDF estime la reconstruction du réseau à 17 milliards de francs

LE BILAN des deux tempêtes qui ont balayé la moitié nord de la France le 26 décembre et le sud-ouest du pays le lendemain s'établissait, dimanche 2 janvier, à 88 morts dans 39 départements, avec la découverte d'un couple tué dans son sommeil par la chute d'une cheminée dans leur appartement, au centre d'Orléans. C'est un médecin, ami de la famille venu présenter ses vœux, qui a donné l'alerte après avoir découvert des gravats sur le palier. Une cheminée de 500 kg, descellée par le vent, est tombée, traversant le toit avant de s'écraser sur le lit des deux jeunes gens, un homme de vingt-six ans et sa compagne de dix-huit ans.

Dans les régions, les travaux de raccordement des quelque 443 000 foyers encore privés d'électricité et des 400 000 toujours privés de téléphone étaient ralentis par une météo défavorable. Le trafic restait interrompu sur quelques lignes ferroviaires.

● **Electricité.** Selon le président d'EDF, François Roussey, la reconstruction du réseau électrique français coûterait « environ 12 milliards de francs (1,83 milliard d'euros) sans compter les 4 à 5 milliards

destinés aux réparations immédiates ». Cette remise en état représente « un an de budget d'investissement d'EDF ».

Dimanche, l'entreprise publique a pu réalimenter 324 communes, mais il reste encore 443 000 foyers privés d'électricité dont 60 % sont concentrés dans quatre départements : Charente-Maritime, Haute-Vienne, Dordogne et Charente. Les départements les plus touchés sont la Charente, où 51 000 foyers n'avaient toujours pas de courant, la Charente-Maritime (80 000), la Corrèze (36 000), la Creuse (26 500), la Dordogne (60 000), la Gironde (36 000), les Landes (19 500), la Seine-et-Marne (15 000) et la Haute-Vienne (65 000). Les groupes électrogènes mobilisés pour la soirée du nouvel an sur les Champs-Élysées à Paris ont été acheminés sur Reims et Château-Thierry. Les générateurs électriques du Dôme, l'immense hall futuriste installé à Londres pour les célébrations du passage à l'an 2000, ont été envoyés dimanche en France.

Les travaux de raccordement sont de plus en plus difficiles pour les 15 000 techniciens en raison des

conditions météorologiques. De la neige est annoncée dans l'Est et les sites restant à raccorder sont de plus en plus isolés, en particulier dans les régions très boisées. L'alimentation en courant devrait redevenir normale en France dans une quinzaine de jours.

● **Téléphone.** France Télécom estime à environ 1 milliard de francs (0,15 milliard d'euros) le coût de reconstruction de son réseau. 400 000 lignes téléphoniques étaient toujours coupées dimanche soir. Dans la journée, près de 100 000 lignes avaient été rétablies, comme prévu, à l'exception de 7 000 en Dordogne. Selon un porte-parole, « il y aura un gros travail pour les lignes encore coupées, car il faudra aller sur le terrain, enlever les arbres, reconstruire les poteaux ».

● **Transports.** Pour le trafic ferroviaire, il restait encore quelques lignes coupées, comme Lyon-Bordeaux, Limoges-Brive ou La Rochelle-Bordeaux. La desserte de ces villes se fait par détournement, a précisé la SNCF, qui espère rétablir le trafic en milieu de semaine. La liaison ferroviaire entre Rennes et Caen devait être rétablie lundi en fin d'après-midi.

CARNET

Légion d'honneur

Nous publions la liste des nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* du samedi 1^{er} janvier 2000.

Jean Dausset, grand-croix

Est élevé à la dignité de *grand-croix* : Jean Dausset, membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, prix Nobel de médecine.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* : Raymond Aubrac, commissaire honoraire de la République, ancien résistant ; Jean-Claude Killy, triple champion olympique de ski, président de sociétés ; François Missoffe, ancien ambassadeur, ancien ministre ; Pierre Truche, premier président honoraire de la Cour de cassation.

Grande chancellerie

Est promu *commandeur* : Pierre Gerby, ancien président d'une chambre de commerce et d'industrie.

Emploi et solidarité

Sont promus *commandeurs* : Michel Ribet, ancien chirurgien ; Gérard de Chauvac-Lanzac, président d'honneur d'une fondation pour la recherche médicale.

Justice

Est promu *commandeur* : François Bernard, conseiller d'Etat, président de section à la commission des recours des réfugiés.

Education nationale, recherche et technologie

Sont promus *commandeurs* : Pierre Chambon, professeur au Collège de France ; Michel Lejeune, directeur de recherches honoraire, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Intérieur

Sont promus *commandeurs* : Jean Kahn, président d'honneur du Consistoire central israélite de France ; Philippe Massoni, préfet de police.

Affaires étrangères

Est promu *commandeur* : Michel Lévéque, ministre d'Etat de la principauté de Monaco.

Coopération et francophonie

Est promu *commandeur* : Le père Bernard Joinet, délégué au Conseil supérieur des Français de l'étranger (Tanzanie) ;

Economie, finances et industrie

Sont promus *commandeurs* : Claude Bébear, président d'Ax ; Jean Raynaud, procureur général honoraire près de la Cour des comptes.

Défense

Sont promus *commandeurs* : Charles Barbeau, conseiller d'Etat ; Yvonne Chombart de Lauwe, présidente de la Fondation pour la mémoire de la déportation.

Culture et communication

Est promu *commandeur* : Jean Delumeau, membre de l'Institut.

Agriculture et pêche

Sont promus *commandeurs* : Michel Cointat, ancien ministre ; Georges Garinco, ancien président d'un syndicat agricole.

Emploi et solidarité

Est nommé *chevalier* : Abdelatif Benazzi, membre du Haut Comité de l'Intérieur, deuxième ligne de l'équipe de France de rugby.

Grande chancellerie

Sont promus *officiers* : Paul Beaulaget, président d'une section départementale de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur ; André Chevallier, vice-président d'une union départementale de la Société nationale Les Médailleurs militaires ; Gérard Delaisement, inspecteur d'académie honoraire ; Zélig Fryd, invalide de guerre ; Albert Locolley, préfet honoraire ; Bruno Raguet, secrétaire général d'un centre d'études dans une société ; Jean-Vincent Vuchot, ancien administrateur de sociétés.

Sont nommés *chevaliers* : Serge Abel, ingénieur (er), expert en matière d'installations électriques industrielles ; Antoine Broussaud, délégué régional de l'Union des indutriels métallurgiques et minières ; Pierre Capodanno, professeur d'université (er) ; Joseph Diaz, commissaire divisionnaire honoraire de la police nationale ; Pierre Dusserre, docteur en médecine, ancien maître de conférences des universités ; Alain Gandolfi, administrateur honoraire de la France d'outre-mer ; Adrien Hurdant, ingénieur consultant (er) d'une société ; Joséphe de Montgolfier, née Jullien-Pommerol, mère de famille nombreuse et membre d'une association d'aide aux parents d'enfants handicapés ; Marcel Morvan, grand invalide ; Pierre Riché, professeur émérite d'université ; René Sancey, président d'une section départementale de la Société nationale Les Médailleurs militaires ; Antoine Sandor, née Desyueux, professeur agrégé (er) de lettres classiques ; Antoine Szanz, invalide de guerre ; Denise Stagnara, née Locard, mère de famille nombreuse et fondatrice d'association ; Gabrielle de Terras, ancienne infirmière militaire ; le père Eugenio Torrell, religieux dominicain, professeur émérite de théologie dogmatique ; Henri Viard, chirurgien et professeur (er) d'université.

Premier ministre

Sont promus *officiers* : Michel Blanc, trésorier-payeur général de la coopération ; Pierre Calvagrac, président d'un tribunal de commerce ; Ramon Casamitjana, consultant dans une entreprise, président d'associations à caractère social ; Raymond Dugrand, adjoint d'un maire ; Pierre

Elbaz, médecin chef dans une fondation, professeur au collège de médecine, expert national ; Désiré Maffard, président départemental de la Fédération nationale des blessés multiples et invalides de guerre ; Jacques Migaud, notaire honoraire, ancien juge d'instance suppléant ; Jean-Pierre Morin, membre de la mission interministérielle de lutte contre les sectes ; Annette Roux, née Bénéteau, présidente d'une société de construction navale ; Jean-Jacques Salomon, ancien président du collège sur la prévention des risques technologiques ; Jacques Teyssèdre, commissaire général de brigade aérienne, membre de l'association des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale ; Romain Vayssettes, vice-président d'une maison de retraite et d'associations d'anciens combattants.

Sont nommés *chevaliers* : Isabelle Autissier, navigatrice ; Christine Barthet, née Mayer, ancienne députée européenne, présidente d'une association caritative ; Jean Bastide, président de l'École pratique de service social ; Nina Benoit, née Gunsbourg, neuropsychologue ; Antoine Bertoncini, membre d'une association d'anciens combattants ; Caroline Bouchart, épouse Monteux, responsable de jury de festivals ; Géraldine Buron, née Michel, secrétaire générale d'une association d'auxiliaires, agent contractuel au secrétariat général de la défense nationale ; Catherine Colly, née Teitgen, professeur des universités, membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme ; Ellen Costans, née Nowé, ancienne députée, professeur émérite ; Paul Delsol, directeur de la diffusion d'une chaîne de télévision ; Jean-François Dubos, secrétaire général dans une compagnie ; Jacques Flévet, président d'audience dans un conseil de prud'hommes ; Alfred Fraysse, adjoint d'un maire ; Fernande Jouve, née Masson, ancienne attachée de préfecture ; Claudine Junien, née Jean, directrice d'une unité de recherche dans un organisme public ; Achille Kern, sculpteur ; Michéle Lindeperg, née Humbert, ancienne députée européenne, membre du Conseil économique et social ; Annie Machin, née Abrial, membre d'une association en faveur de la musique ; hélène Mahé, secrétaire de l'Association des médaillés de la Résistance ; Janine Marx-Moyse, universitaire, membre d'une amicale d'anciens déportés ; Anne-Marie Métailié, née Rumeau, directrice d'une maison d'éditions ; Roger Onténient, président d'une association caritative ; Gilles Pigeon, dit Schneider, directeur de l'information d'une radio ; Narcisse Planas, conseiller général ; Marie-Denise Ponchet, née Tintignac, directrice générale adjointe dans un groupe bancaire ; Monique Raux, née Prioux, secrétaire générale dans une université ; Françoise Rose dit Rosette vétérinaire, chef de projet d'un programme vétérinaire ; Mariette Sineau, directrice de recherches dans un organisme public ; Irène Théry, née Noizet, sociologue, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales ; Jean-Marie Thomas, président d'une union régionale des caisses d'assurance maladie ; René Thomas, née Laurent, professeur agrégé de philosophie de chaire supérieure ; Pierre Tournemire, secrétaire général adjoint dans un organisme de l'éducation nationale ; Guy Trupin, maire, vice-président d'un conseil général ; Marianne Vanderstukken, avocate au barreau de Paris ; Claude Zaffran, grand rabbin, aumônier israéliète des armées.

PROMOTION DU TRAVAIL

Sont nommés *chevaliers* : Marie Adda, née Bouvet, présidente-fondatrice du syndicat des écoles privées de la parfumerie et des cosmétiques ; Marguerite Aubry, présidente régionale d'une mutualité ; Michel Baousson, membre d'un conseil économique et social régional ; Paul Bar, ancien mineur, président honoraire d'un centre sportif et éducatif ; Robert Bellanger, ancien ouvrier, président de sociétés ; Serge Boudet, président-directeur général de société ; Faouza Bouteau, née Raipuni, artisan, présidente d'une association caritative ; Robert Chier, administrateur de la Fédération nationale des jardins familiaux ; Joël Dambrine, ancien contremaitre ; Fernand Heinis, artisan en chauffage sanitaire, président d'un groupe d'entreprises du bâtiment ; Gabriel Hollander, maître artisan, membre d'une chambre de commerce et d'industrie ; Willy Lecul, ancien formateur de sécurité ; Jacques Leleux, ouvrier chaudronnier ; Jacques Martin, ébéniste ; Henri Mercier, directeur technique dans une papeterie ; Michel Nicolle, gérant de société ; Noël Paradis-Cami, technicien ; Pierre Petitguillaume, garagiste, président d'une chambre de métiers ; Françoise Quercy, présidente d'une association culturelle ; Jean-Claude Simon, directeur de société ; Bernard Sohier, maire, président honoraire d'une chambre de métiers ; Jean-Marie Sougneux, ouvrier métallurgiste ; Bernard Tournier, conseiller municipal, premier vice-président d'une caisse primaire d'assurance maladie.

Sont nommés *chevaliers* : Marie Adda, née Bouvet, présidente-fondatrice du syndicat des écoles privées de la parfumerie et des cosmétiques ; Marguerite Aubry, présidente régionale d'une mutualité ; Michel Baousson, membre d'un conseil économique et social régional ; Paul Bar, ancien mineur, président honoraire d'un centre sportif et éducatif ; Robert Bellanger, ancien ouvrier, président de sociétés ; Serge Boudet, président-directeur général de société ; Faouza Bouteau, née Raipuni, artisan, présidente d'une association caritative ; Robert Chier, administrateur de la Fédération nationale des jardins familiaux ; Joël Dambrine, ancien contremaitre ; Fernand Heinis, artisan en chauffage sanitaire, président d'un groupe d'entreprises du bâtiment ; Gabriel Hollander, maître artisan, membre d'une chambre de commerce et d'industrie ; Willy Lecul, ancien formateur de sécurité ; Jacques Leleux, ouvrier chaudronnier ; Jacques Martin, ébéniste ; Henri Mercier, directeur technique dans une papeterie ; Michel Nicolle, gérant de société ; Noël Paradis-Cami, technicien ; Pierre Petitguillaume, garagiste, président d'une chambre de métiers ; Françoise Quercy, présidente d'une association culturelle ; Jean-Claude Simon, directeur de société ; Bernard Sohier, maire, président honoraire d'une chambre de métiers ; Jean-Marie Sougneux, ouvrier métallurgiste ; Bernard Tournier, conseiller municipal, premier vice-président d'une caisse primaire d'assurance maladie.

Sont nommés *chevaliers* : Marie Adda, née Bouvet, présidente-fondatrice du syndicat des écoles privées de la parfumerie et des cosmétiques ; Marguerite Aubry, présidente régionale d'une mutualité ; Michel Baousson, membre d'un conseil économique et social régional ; Paul Bar, ancien mineur, président honoraire d'un centre sportif et éducatif ; Robert Bellanger, ancien ouvrier, président de sociétés ; Serge Boudet, président-directeur général de société ; Faouza Bouteau, née Raipuni, artisan, présidente d'une association caritative ; Robert Chier, administrateur de la Fédération nationale des jardins familiaux ; Joël Dambrine, ancien contremaitre ; Fernand Heinis, artisan en chauffage sanitaire, président d'un groupe d'entreprises du bâtiment ; Gabriel Hollander, maître artisan, membre d'une chambre de commerce et d'industrie ; Willy Lecul, ancien formateur de sécurité ; Jacques Leleux, ouvrier chaudronnier ; Jacques Martin, ébéniste ; Henri Mercier, directeur technique dans une papeterie ; Michel Nicolle, gérant de société ; Noël Paradis-Cami, technicien ; Pierre Petitguillaume, garagiste, président d'une chambre de métiers ; Françoise Quercy, présidente d'une association culturelle ; Jean-Claude Simon, directeur de société ; Bernard Sohier, maire, président honoraire d'une chambre de métiers ; Jean-Marie Sougneux, ouvrier métallurgiste ; Bernard Tournier, conseiller municipal, premier vice-président d'une caisse primaire d'assurance maladie.

Emploi et solidarité

Sont promus *officiers* : Yves Carcenac, inspecteur général des affaires sociales ; Jean Delmas, président d'une union patronale nationale ; Pierre Godeau, consultant de médecine interne ; Henri LeFebvre, ancien président d'une association d'aide aux personnes âgées ; Robert Schmeider, directeur régional des affaires sanitaires et sociales ; François Tavéra, secrétaire général d'une association en faveur des rapatriés ; Michel Viellard, chef d'entreprise ; André Waucamp, président d'une caisse complémentaire de retraite.

Sont nommés *chevaliers* : Jacques Baillet, né Pistone, responsable d'un comité d'aide aux réfugiés ; François Claude Beaurin, administrateur d'une association caritative ; Jean-Jacques Bertrand, président-directeur général d'un groupe pharmaceutique ; Olivier Brachet, directeur d'associations à caractère social ; François Caroli, praticien hospitalier ; Bernard Chusseau, ancien directeur d'établissement spécialisé ; Claude Colas, ancien chirurgien-dentiste ; Christian Corcket, délégué général d'une chambre syndicale nationale ; Marc Dano, directeur régional du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; Gilbert Declercq, militant syndical ; Pierre Duin, militant syndical ; Jean-Marie Duvièvre, chef d'entreprise ; Dominique Fortin, directeur des ressources humaines d'un groupe industriel ; Gérard Froissart, ancien oto-rhino-laryngologiste ; Chantal Grimaud, née Sandradassou-Pouchepadasserie, responsable d'une association caritative ; Guy Joseph, ancien directeur de laboratoire d'analyses médicales, président d'association à but humanitaire ; Colette Jourmiac, née Rabet, membre fondatrice d'une maison de retraite ; Anne de Kerguziau de Kervasdoué, née Gélis, gynécologue ; Jean-Claude Komar, chirurgien-dentiste, président de la communauté juive de Lille ; Daniel Le Scornet, président d'une fondation mutualiste ; Paul Liagre, membre d'associations à caractère social ; Simone Long, née Garlich, présidente d'un conseil départemental de la Croix-Rouge française ; Jocelyne Longépée, née Armand, ancienne directrice départementale des affaires sanitaires et sociales ; François Maiguien, président de la Fédération des masseurs-kinésithérapeutes ; Noëlle Martillet, directrice d'une fédération à but éducatif ; René Marteau, président fondateur d'une association de lutte contre la sclérose en plaques ; Jacques Martinet, cofondateur d'une association de parents d'enfants inadaptés ; Emmanuel Mengual, née Jeandel, chef de service au ministère ; Gilbert Millet, ancien médecin généraliste ; Daniel Moïnard, directeur général d'un centre hospitalier universitaire ; Joseph

Musseau, ancien directeur général adjoint dans un groupe bancaire ; Michel Ollé, médecin pédopsychiatre ; Geneviève de Parseval, née Delaisi, psychanalyste ; Pierre Perrin, vice-président d'une union professionnelle ; Claude Polet militant syndical ; Charles Pradel, membre fondateur d'une association de lutte contre le sida ; Marie Quesada, née Devaud, directrice d'un centre hospitalier ; Bernard Rollin, président d'un comité régional de l'Académie de médecine ; Pierre Sollier, président d'une association en faveur des rapatriés ; Aline Squercioni, née Vidal-Naquet, administratrice d'un centre d'action sociale ; Arnaud Taillefer de Laporalière, aumônier de prison ; sœur Alice Vachet, membre d'une association en faveur des paralysés ; Dominique Vallade, praticien hospitalier ; Maurice Vergne, vice-président d'une association en faveur des enfants et adolescents handicapés ; Jean Vincent, militant syndical ; Sylviane de Wangen de Geroldseck aux Vosges, née Abou, présidente d'une association d'aide aux réfugiés.

Ville

Sont nommés *chevaliers* : Marie-Hélène Al-Hassan, née Petit, directrice d'une association d'aide aux familles immigrées ; Annie Berger, née Bunel, agent de développement d'un centre d'information des droits des femmes ; Bertrand Cadot, sous-préfet chargé de l'animation culturelle de la ville ; Martial Gabillard, adjoint d'un maire, chargé d'une mission locale d'insertion ; Jean-Luc Gaboreau, adjoint d'un maire, chargé de la solidarité, de la citoyenneté, des quartiers et du commerce ; Robert Lecocq, vice-président d'une union régionale d'œuvres laïques.

SANTÉ ET ACTION SOCIALE

Sont promus *officiers* : Naum Barag, bénévole au sein d'organismes médico-sociaux ; Marie Beccaria, née Denoix de Saint Marc, vice-présidente d'une fondation d'aide aux personnes hospitalisées ; Hélène Dupont, directrice des études d'un conseil régional de l'ordre des médecins ; René Viret, président fondateur d'un groupe pharmaceutique.

Sont nommés *chevaliers* : Olivier Amédée-Manesme, ancien secrétaire général d'une association pour la recherche médicale ; Dominique Barnaud, chef de service de médecine interne orienté en alcoologie ; Jean Battin, praticien hospitalier ; Gilles Brisson, président-directeur général d'un laboratoire pharmaceutique ; Jean Cheruil, ancien président-directeur général d'un laboratoire pharmaceutique, consultant des entreprises ; Philippe Renaud, praticien hospitalier de médecine interne, diabétologie, endocrinologie et hématologie ; Marie-Sylvie Richard, médecin-chef de service dans un établissement médical ; Jacques Rouéssé, directeur d'un centre de lutte contre le cancer ; Marie-Josèphe Roux, née Message, ancienne présidente de l'Académie ; Jean-Louis Yonnet, directeur d'un centre hospitalier ;

DROITS DES FEMMES

ET FORMATION PROFESSIONNELLE
Est promue *officier* : Antoinette Fouque, présidente d'une association féminine.

Sont nommés *chevaliers* : Pierre Bourges, directeur-vice-président de la commission de la formation professionnelle et de l'apprentissage d'un conseil régional ; Jean Debet, maire, président d'association ; Bernadette Gimonet, née Bobo, présidente d'un collectif régional des centres d'information sur les droits des femmes ; Fatima Hal, présidente, fondatrice d'une association d'insertion pour les femmes immigrées ; Jeanine Herbeaux, présidente d'un centre régional d'information sur les droits des femmes.

Justice

Sont promus *officiers* : Olivier Fouquet, président adjoint de la section du contentieux du Conseil d'Etat ; Gilberte Lacaes, présidente honoraire du tribunal de grande instance de Boulogne-sur-Mer ; Raymond Larnaude, avocat au barreau de Bordeaux, ancien bâtonnier ; Dominique Latournerie, conseiller d'Etat ; Jacqueline Mancel, née Dreyfus, avocate au barreau de Paris ; Jean-Pierre Monesté, avocat général honoraire à la Cour de cassation ; Jean-Pierre Ollier, notaire honoraire à Montbéliard, vice-président honoraire du Conseil supérieur du notariat ; Jean-Pierre Pech, premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence ; Joseph Perflou, avocat général honoraire ; Jean-Pierre Piquet, épouse Bourgeois, greffière en chef au tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand ; Roger Pujol, président de chambre au tribunal de commerce de Paris ; Michel Sabourault, procureur général près la cour d'appel d'Angers ; Antony Schoux, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris ; Marguerite Trincal épouse Portes, conseiller d'Etat honoraire.

Sont nommés *chevaliers* : Catherine Chadelat, sous-directrice au ministère ; Serge Charras, président de chambre honoraire de la Cour de cassation ; Marie-Sophie Comolet épouse Monet, procureure de la République près le tribunal supérieur d'appel de Saint-Pierre-et-Miquelon ; Nicole Cornu, greffière en chef à la cour d'appel de Rouen ; Claude Dedefignes, chef d'établissement pénitentiaire à Alençon ; François Feltz, directeur des services judiciaires ; Jean-Louis Gallet, président de chambre à la cour d'appel de Versailles ; Louis Garaud, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation ; Bertrand Gasse, avocat au barreau de Nancy, ancien bâtonnier ; Patrick Gervais, avocat au barreau de Bobigny, ancien bâtonnier ; Michèle Jobard, épouse Blaise, greffière en chef à la cour d'appel de Dijon ; Jean-Loup Lecharny, avoué près la cour d'appel de Paris, ancien président de la chambre nationale des avoués ; Ghislaine Lessard, épouse Dejardin, avocate au barreau de Caen, ancienne avocate ; Caroline London, épouse Guillard, avocate au barreau de Lyon, née Garlich, présidente d'un conseil départemental de la Croix-Rouge française ; Michel Marotte, procureur de la République près le tribunal de première instance de Papeete ; Christine Michel, épouse Dupaty, attachée d'administration et d'intendance à l'administration pénitentiaire ; Henri Mirman dit Mirman-Valensi, avocat au barreau d'Aix-en-Provence, ancien bâtonnier ; Robert Penalva, président départemental de l'association pour la réinsertion des délinquants et l'aide aux victimes de Corrèze ; Françoise Petit, greffière en chef à la cour d'appel d'Amiens ; Lucette Recht, épouse Marc, conseiller à la Cour de cassation ; Philippe Robert, directeur de recherches au CNRS, directeur du

groupeement européen de recherches sur les normativités ; Jean-Pierre Ryf, avocat au barreau de Pau, ancien bâtonnier ; Marie-Louise Sireix, épouse Guillet, greffière en chef à la cour d'appel de Limoges ; Martine Thomas épouse Ract-Madoux, vice-présidente au tribunal de grande instance de Paris ; Bernard Valette, président du tribunal administratif de Paris ; Pierre Villen, conseiller à la Cour de cassation ; Annick Vuillemin, chef de service à la direction de l'administration pénitentiaire.

Education nationale, recherche et technologie

Sont promus *officiers* : Robert Bautier, professeur honoraire à l'École des chartes, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; Edouard Brezin, professeur des universités ; Colette Callat, née Vidal, professeur d'université honoraire, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; Raymond Corbin, sculpteur médailleur, membre de l'Institut ; Michel Courtois, ingénieur, directeur général adjoint au Centre national d'études spatiales ; Franfine Demichel, née Battaller, directrice de l'enseignement supérieur au ministère ; Paul Didier, professeur des universités émérite ; André Hussetin, inspecteur général de l'éducation nationale ; Pierre Milza, professeur des universités ; José Saïvy, président de l'université Lille-II ; Claude Vaillat, inspectrice générale de l'éducation nationale.

Sont nommés chevaliers:

Pierre Baruch, professeur des universités émérite ; Monique Besse, née Chagot, présidente du comité de soutien d'une fondation éducative ; Maurice Bonnard, inspecteur pédagogique régional, inspecteur d'académie à Paris ; Claudette Brian, professeur des universités, praticienne hospitalière ; Françoise Brochard, née Wyatt, professeur des universités ; Lucile Brosset, née Llorca, directrice d'école maternelle et élémentaire ; Alain Coleno, directeur de recherche au ministère ; Jean Courtois, professeur des universités honoraire ; Eric Dautrait, ingénieur au Centre national d'études spatiales ; Charles Defroyer, ancien secrétaire général de société ; Pierre Derycke, professeur des universités ; Jean-Jacques Duby, directeur général de l'École supérieure d'électricité ; Bernard d'Espagnat, professeur d'université honoraire, membre de l'Institut ; Michèle Fieux, professeur d'océanographie ; Catherine Fuchs épouse Le Goffic, directrice de recherche au ministère ; Régine Genin, née Meric, maître de conférences ; Béatrice Gille épouse Baret, directrice des personnels administratifs, ingénieurs et étudiants en masters ; Serge Gruzinski, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique ; Jean Guglielmi, professeur des universités honoraire ; Monique Ham, née Hummel, professeur des écoles ; Christiane Heitz, née Ammel, professeur des universités ; Christine Lupton, née Leblond, inspectrice générale de l'éducation nationale ; Armand Lattes, professeur à l'université Paul-Sabatier de Toulouse ; Michel Laurentin, professeur de chimie française des hémophiles ; Pierre Jallet, praticien hospitalier dans un service de médecine nucléaire ; Frédéric Joubert, praticien hospitalier ; professeur des universités ; Richard Levy, médecin-chef d'un service hospitalier intercommunal ; Marie-Anne Paillard, infirmière territoriale ; Pierre Petitbon, médecin radiologue ; Patrick Rampal, chef de service de gastro-entérologie ; Robert Renaud, praticien hospitalier de médecine interne, diabétologie, endocrinologie et hématologie ; Marie-Sylvie Richard, médecin-chef de service dans un établissement médical ; Jacques Rouéssé, directeur d'un centre de lutte contre le cancer ; Marie-Josèphe Roux, née Message, ancienne présidente d'académie ; Florence Vitrac, proviseur de lycée professionnel.

Enseignement scolaire

Est promu *officier* : Jacques Pain, professeur honoraire.

Sont nommés *chevaliers* : Monique Bourgouin, née Rouffet, principale de collège ; Claude Bouteau, professeur honoraire, maire ; Suzanne Citron, née Grumbach, maître de conférences honoraire ; Julienne Gaillard, née Décarpentries, institutrice honoraire ; Paulette Gaillard, née Guilleux, institutrice spécialisée honoraire ; Annie Gilles, née Messy, maître de conférences ; Jean-Marie Guillet, proviseur honoraire ; Liliane Gleyze, née Germondo, inspectrice pédagogique régionale honoraire, inspectrice d'académie honoraire ; Jean Guthmuller, proviseur de lycée professionnel ; Françoise Rossignol, née Cayroche, professeur certifiée ; Michel Salines, médiateur de l'académie de Créteil.

Intérieur

Sont promus *officiers* : Jean Aribaud, préfet, haut-commissaire de la République en Polynésie française ; Michel Besse, préfet de la région Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense sud-est ; Jean-Pierre Rhône, André Bussery, ancien conseiller régional d'Ile-de-France, ancien maire de Juvisy-sur-Orge (Essonne) ; Jackie Cavallin, colonel honoraire de sapeurs-pompiers professionnels, président de l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers ; Roger Duroure, ancien député de l'Académie des sciences, inspecteur de l'Académie des sciences ; Jean-Pierre Ollier, notaire honoraire à Montbéliard, vice-président honoraire du Conseil supérieur du notariat ; Jean-Pierre Pech, premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence ; Joseph Perflou, avocat général honoraire ; Jean-Pierre Piquet, épouse Bourgeois, greffière en chef au tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand ; Roger Pujol, président de chambre au tribunal de commerce de Paris ; Michel Sabourault, procureur général près la cour d'appel d'Angers ; Antony Schoux, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris ; Marguerite Trincal épouse Portes, conseiller d'Etat honoraire.

Sont nommés *chevaliers* : Catherine Chadelat, sous-directrice au ministère ; Serge Charras, président de chambre honoraire de la Cour de cassation ; Marie-Sophie Comolet épouse Monet, procureure de la République près le tribunal supérieur d'appel de Saint-Pierre-et-Miquelon ; Nicole Cornu, greffière en chef à la cour d'appel de Rouen ; Claude Dedefignes, chef d'établissement pénitentiaire à Alençon ; François Feltz, directeur des services judiciaires ; Jean-Louis Gallet, président de chambre à la cour d'appel de Versailles ; Louis Garaud, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation ; Bertrand Gasse, avocat au barreau de Nancy, ancien bâtonnier ; Patrick Gervais, avocat au barreau de Bobigny, ancien bâtonnier ; Michèle Jobard, épouse Blaise, greffière en chef à la cour d'appel de Dijon ; Jean-Loup Lecharny, avoué près la cour d'appel de Paris, ancien président de la chambre nationale des avoués ; Ghislaine Lessard, épouse Dejardin, avocate au barreau de Caen, ancienne avocate ; Caroline London, épouse Guillard, avocate au barreau de Lyon, née Garlich, présidente d'un conseil départemental de la Croix-Rouge française ; Michel Marotte, procureur de la République près le tribunal de première instance de Papeete ; Christine Michel, épouse Dupaty, attachée d'administration et d'intendance à l'administration pénitentiaire ; Henri Mirman dit Mirman-Valensi, avocat au barreau d'Aix-en-Provence, ancien bâtonnier ; Robert Penalva, président départemental de l'association pour la réinsertion des délinquants et l'aide aux victimes de Corrèze ; Françoise Petit, greffière en chef à la cour d'appel d'Amiens ; Lucette Recht, épouse Marc, conseiller à la Cour de cassation ; Philippe Robert, directeur de recherches au CNRS, directeur du

groupeement européen de recherches sur les normativités ; Jean-Pierre Ryf, avocat au barreau de Pau, ancien bâtonnier ; Marie-Louise Sireix, épouse Guillet, greffière en chef à la cour d'appel de Limoges ; Martine Thomas épouse Ract-Madoux, vice-présidente au tribunal de grande instance de Paris ; Bernard Valette, président du tribunal administratif de Paris ; Pierre Villen, conseiller à la Cour de cassation ; Annick Vuillemin, chef de service à la direction de l'administration pénitentiaire.

Sont promus *officiers* : Robert Bautier, professeur honoraire à l'École des chartes, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; Edouard Brezin, professeur des universités ; Colette Callat, née Vidal, professeur d'université honoraire, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; Raymond Corbin, sculpteur médailleur, membre de l'Institut ; Michel Courtois, ingénieur, directeur général adjoint au Centre national d'études spatiales ; Franfine Demichel, née Battaller, directrice de l'enseignement supérieur au ministère ; Paul Didier, professeur des universités émérite ; André Hussetin, inspecteur général de l'éducation nationale ; Pierre Milza, professeur des universités ; José Saïvy, président de l'université Lille-II ; Claude Vaillat, inspectrice générale de l'éducation nationale.

OUTRE-MER

Est promu *officier* : René Dagot, ancien directeur de sociétés à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Sont nommés *chevaliers* : Christiane Courmes, née Fenouil, adjointe au sous-directeur des affaires administratives et financières au secrétariat d'Etat ; Fernande Denemont, membre d'une association d'entraide à la Réunion ; Hugues De Palmas, président d'associations à caractère social à la Réunion ; Gui Fabien, président d'un organisme à caractère social à la Martinique

HORIZONS

LE MONDE / MARDI 4 JANVIER 2000

Vol 814 pour l'enfer

AU revoir et à la prochaine. » Il est 17 h 35, vendredi 31 décembre, sur l'aéroport de Kandahar, au sud de l'Afghanistan, et le calvaire des otages de l'avion d'Indian Airlines s'achève après cent soixante-dix heures d'enfer. « Désolé pour ce qui est arrivé mais l'issue n'était pas entre nos mains », ajoute l'un des cinq pirates.

Tout avait commencé le vendredi précédent sur l'aéroport de Katmandou. En retard de deux heures, le vol 814 embarque rapidement ses passagers. « L'alerte des portillons de sécurité sonnait à tout-va, raconte un passager qui préfère garder l'anonymat, mais sans perturber pour autant le fonctionnaire népalais. » Quarante minutes après le départ, alors que l'avion survole la ville indienne de Lucknow – le vol dure une heure et demie –, les hôtesses servent les plateaux-repas. « A ce moment, un homme grand et mince, juste sorti de l'adolescence, surgit devant moi. Le visage masqué avec seuls ses yeux et son nez visibles, il tient un couteau de cuisine dans une main, une grenade dans l'autre, raconte Ravi Kumar, trente-sept ans, officier de la marine marchande. Il hurle en hindoustani (mélange d'hindi et d'ourdou), avec l'accent cachemir: "C'est un détournement! C'est un détournement!" »

Un autre homme, trapu, masqué aussi, se lève alors de son siège en classe économique. Sans dire un mot, il se dirige vers le grand, qui lui donne la grenade et, tranquillement, entre dans le cockpit. « A ce moment, trois hommes les avaient rejoints et nous ont dit de baisser la tête. » Ceux qui tentent de résister sont frappés. A travers le microphone rouge de l'avion, qu'un des pirates est allé directement chercher à sa place, dans un compartiment à bagages, l'ordre est sèchement donné: « Ne bougez pas, sinon on vous tue. » A l'aide de deux protège-dossiers noués ensemble, les hommes ont les yeux prestement bandés par les pirates.

L'avion se dirige alors vers Lahore, au Pakistan, où les autorités refusent l'atterrissage. Prenant contact avec la tour de contrôle d'Amritsar, en territoire indien, à environ 60 km de Lahore, le pilote, le commandant D. Sharan, annonce: « Nous n'avons que quarante minutes de kérosène. Ils insistent pour que nous allions à Lahore et ne nous permettent pas d'atterrir en Inde. Ils menacent de faire écraser l'avion. » Quelques minutes plus tard, il ajoute: « S'il vous plaît, intervenez auprès de Lahore, ils vont nous tuer un à un et ont déjà sélectionné dix personnes. »

« Une heure après, nous avons atterri quelque part, mais je ne savais pas où », poursuit M. Ravi Kumar. L'avion est à Amritsar et le pilote réclame de toute urgence le plein de carburant. « Ils ont tout, des AK 47 (mitrailleurs), des grenades, tout. S'il vous plaît, envoyez le camion-citerne dans les cinq minutes, sinon ils vont tuer l'un d'entre nous. Si n'importe qui agit, ils vont tous nous tuer. » Quinze minutes plus tard, alors que l'avion tourne sur la piste en attendant le ravitaillement, le pilote reprend: « Ils ont déjà tué un passager. (...) Quatre passagers ont été tués maintenant. Pourquoi ne comprenez-vous pas? » A cet instant, cependant, personne encore n'a été tué. A 19 h 49, l'avion tourne brutalement sur lui-même et décolle.

Avec « une minute et demie de carburant », selon le commandant Sharan, et alors que les pistes de l'aéroport de Lahore sont éteintes, l'avion se pose en catastrophe. Encore une fois, les passagers ne savent pas où ils sont. Les boissons fournies ne permettent aucune identification. L'avion passe environ une heure à Lahore, cerné par la police et les commandos pakistanais. Le plein de carburant est fait. Il redécollé et demande à atterrir à Kaboul, ce que les talibans refusent, l'aéroport n'étant pas équipé pour les vols de nuit. Il se dirige vers Mascate,

170 heures durant, les passagers du vol 184 d'Indian Airlines ont vécu dans la crainte d'une mort imminente, menacés par cinq pirates de l'air bien décidés à tuer s'ils n'obtenaient pas gain de cause. Notre correspondante en Inde, Françoise Chipaux, raconte ces journées et ces nuits d'angoisse

mais les autorités omanaises refusent de l'accueillir. Il se pose enfin sur la base d'Al Manhad, aux Emirats arabes unis, à 35 km de Dubaï.

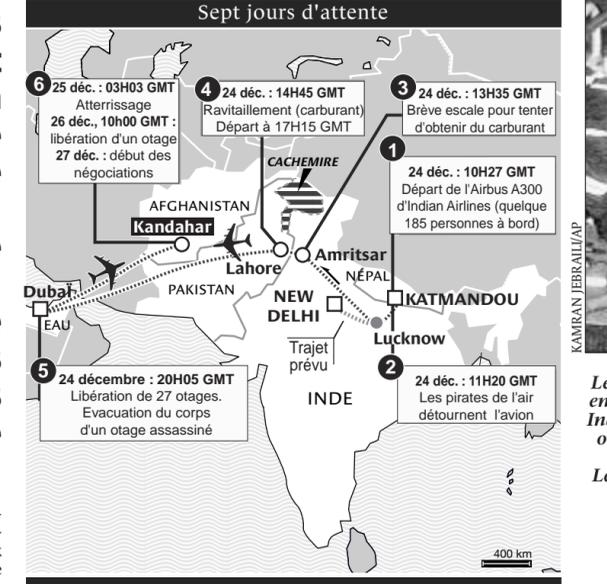
« Tout ce que je sais, c'est qu'il faisait nuit (4 heures du matin). Les enfants pleuraient, les pirates aboyaient des ordres, que personne ne devait bouger. La terreur emplissait l'atmosphère, raconte M. Kumar. Notre espoir a grandi quand la porte avant de l'appareil s'est ouverte et qu'ils ont dit à quelques personnes de partir. »

Grâce à des négociations entreprises par les autorités des Emirats, vingt-sept passagers, des femmes, des enfants, deux hommes âgés et un blessé sont libérés. « En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte », raconte un passager libéré à Dubaï. Emmené dans la classe affaires, vidée de ses passagers dès le début de l'opération, Ripian Katyal, vingt-cinq ans, en voyage de noces au Népal, aurait été tué (les témoignages sont contradictoires) entre Amritsar et Dubaï, d'un coup de couteau dans la jugulaire. « Quand je me suis rendue en classe affaires, comme médecin, raconte M^{me} Françoise Jougla, l'un des trois otages français, j'ai vu beaucoup de sang sur les sièges avant. J'ai demandé à l'un des pirates pourquoi, il m'a dit qu'un homme avait été tué, parce qu'il n'était pas sage. » Ripian Katyal, selon plusieurs témoignages, aurait simplement retiré son bandeau à trois reprises.

L'avion redécollé de Dubaï quatre heures et demie après s'être posé et atterri à Kandahar le samedi 25 décembre à 7 h 30. « J'ai cru que nous étions dans le désert, raconte M^{me} Jougla. J'avais soulevé un peu le rideau qui fermait en permanence les hublots, mais je me trouvais du côté opposé à l'aéroport et je ne savais pas où l'on était. C'est le pilote qui nous a ensuite murmuré où l'on avait été et où nous étions désormais. » A Kandahar, pilote, copilote et mécanicien reçoivent l'ordre de rejoindre les passagers; c'est le chef des pi-



MUZAMMIL PASHA/REUTERS



Le 28 décembre, un des négociateurs indiens téléphone à New Delhi (ci-dessous). Le 31, les otages, libérés, descendent de l'appareil à New Delhi (à droite).



SABED KHAN/REUTERS

rates qui assure les communications avec la tour de contrôle. Les pirates sont bien entraînés et formés. « Nous sommes très bien instruits et nous avons des familles, mais nous avons une cause [le Cachemire] et les Indiens gardent nos chefs en prison et les traitent très mal depuis si longtemps », avaient déjà affirmé les pirates aux passagers. « Un jour où je parlais avec l'un des pirates, je lui ai demandé ce qu'il faisait. Il m'a répondu qu'il était au service de Dieu, raconte M^{me} Jougla. Quand je lui ai demandé s'il était marié, il m'a dit: "Oui. J'ai une petite fille de deux mois que je n'ai pas encore vue, car je préparais cette opération. Mais j'ai téléphoné." »

Le samedi après-midi, soit vingt-quatre heures après le détournement, les pirates font pour la première fois part de leur revendication: la libération d'un religieux pakistanais et séparatiste cachemir.

« Dès notre arrivée à Kandahar, nous avons eu un peu plus de liberté », affirme M. Kumar. Nous avons pu nous asseoir confortablement



JOHN MC CONNICO/AP

pendant quelques heures. J'avais des crampes dans tout le corps. Le premier repas est venu dans la soirée. Soudainement, toutefois, l'atmosphère a changé. On nous a dit de garder la tête baissée et nous avons entendu beaucoup de bruit à l'extérieur, comme si des gens tapaient sur l'avion. Les pirates sont redevenus très tendus et criaient après tout le monde. Cela a duré une heure et nous mourions de peur. Cela a été une nuit d'angoisse et de tension. » Cet épisode correspond au moment où des armes prises dans la soute de l'avion ont été montées à bord.

« Le matin, poursuit M. Kumar, nous avons vu qu'ils avaient de nouvelles armes et en plus grand nombre. » L'atmosphère étant plus détendue, quelques passagers parlent aux pirates. L'un d'eux, que ses complices appellent « Burger », est particulièrement en charge des passagers et se permet d'échanger des plaisanteries avec certains. « Un jour, confie M^{me} Jougla, un des passagers s'est mis à imiter l'un des pirates et "Burger" riait de la scène. Mais l'homme imité est venu et a frappé



KAMRAN JEBRIL/AP

Le 27 décembre, des talibans en armes devant l'Airbus des Indian Airlines, à Kandahar, où l'appareil est posé depuis deux jours (en haut). Le 25 décembre, la télévision de Dubaï montre le corps de l'otage assassiné, que les pirates viennent d'évacuer de l'avion.

aguets, terrorisés, fatigués d'être assis. » Le mercredi, dans la même tactique de pression, les pirates sélectionnent vingt-cinq otages, sans rien dire aux autres, qu'ils emmènent en classe affaires, leur disant qu'ils allaient être libérés. « Nous étions parmi ces vingt-cinq, ma femme et moi, se souvient M. Goepfert. Je voyais déjà la fin du cauchemar. Mais après quelques minutes, ils nous ont reconduits à l'arrière et nous avons eu de nouveau un grand coup de déprime. » « A une heure du matin [nuit de mercredi à jeudi], la situation a de nouveau changé et ils nous ont dit qu'ils allaient nous tuer un par un, car ils ne pouvaient pas attendre plus longtemps, témoigne M. Kumar. Après une nouvelle nuit d'angoisse et de léger sommeil, c'est l'ouverture de la porte de l'avion qui m'a réveillé. L'air faisait du bien mais était très froid. A midi, [jeudi] la bonne nouvelle est enfin venue. Ils nous ont dit qu'ils avaient passé un accord avec le gouvernement. »

« "Burger" nous a alors demandé: "Quelle sorte de gens êtes-vous donc? Les talibans ont tant fait pour vous, n'aimeriez-vous pas leur donner quelque chose?" raconte M. Rajinder Singh. Ils ont fait passer un sac en papier pour ramasser de l'argent en faveur des enfants d'Afghanistan et ont obtenu environ 13 000 francs. »

Les dernières vingt-quatre heures nécessaires à la finalisation de l'accord ont été très épuisantes. « La dernière nuit, reprend M^{me} Jougla, quand le moteur de l'avion s'est arrêté, il faisait glacial et sans couvertures pour tout le monde, nous étions gelés. » Sans savoir réellement ce qui se passait, passant de phases de terreur à des moments de détente où certains ont pu jouer aux cartes, aux échecs ou écouter de la musique, totalement soumis au bon vouloir d'hommes au caractère changeant, tantôt aimables et même prévenants, l'instant d'après brutaux et menaçants de leur tour, les cent cinquante-cinq otages du vol 814 d'Indian Airlines n'oublieront pas de sitôt cette barbare expérience.

« Cette opération ne marque que le début de notre guerre contre l'Etat indien », a cependant affirmé le chef des pirates, avant de prendre congé.

« Après quelques jours, deux

Afghans sont venus nettoyer, dit M^{me} Jougla, mais ils n'avaient que des balayettes, pas de seau d'eau et les pirates sur leur dos, ils n'ont pas pu faire grand-chose. »

Informés le lundi de l'ouverture de négociations avec le gouvernement indien, les otages ont vécu l'évolution de celles-ci au gré de l'humeur des pirates et des commentaires qu'ils en faisaient, soufflant sciemment le chaud et le froid. « Après la première nuit de négociations, l'atmosphère (mardi) est redevenue très tendue et ils nous ont dit: "Votre gouvernement ne s'occupe pas de vous et se moque de votre sort. Vous allez mourir", raconte encore M. Kumar. Ils étaient de nouveau devenus durs et nous avons passé la journée aux

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

Un passager libéré à Dubaï

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

« En descendant la passerelle, j'ai essayé de me retourner et c'est là que j'ai vu qu'un des pirates jetait le corps d'un homme sur la plate-forme. Il lui a donné un coup de pied avant de refermer la porte »

Prenons garde au principe de précaution

par **Bruno Latour**

INVENTION aussi utile que fragile, le principe de précaution va, si nous n'y prenons pas garde, se banaliser au point de se confondre avec la simple prudence. Bientôt, les parents ne diront plus « *Attention en traversant la rue* » mais « *Applique le principe de précaution en regardant à gauche puis à droite* ». Quant au Petit Chaperon rouge, on lui recommande vivement, s'il tient vraiment à faire lit commun avec sa Mère Grand, de penser au principe de précaution avant de prendre les dents du loup pour le dentier de son aïeule.

Non, décidément s'il fallait un synonyme à la prudence, ce n'était pas la peine d'inventer un terme aussi pédant – « *faire gaffe* » aurait bien suffi.

C'est que l'émergence de ce principe renvoie à tout autre chose qu'à la sagesse millénaire : il rompt le lien traditionnel entre l'expertise et l'action. S'il fallait naguère « *savoir avant d'agir* », il convient dorénavant d'agir sans se reposer sur les certitudes du savoir. Le principe de précaution est donc l'exact contraire de la prudence : elle demandait de s'abstenir, faute de connaître tous les tenants et aboutissants d'une action ; il exige que l'on agisse pour d'autres raisons et selon d'autres critères que la connaissance précise des causes et des conséquences, même lorsqu'il s'agit d'imbrogljos de sciences et de techniques.

L'affaire de la « vache folle » offre une bonne illustration de ce contraste. On a voulu voir dans la décision du gouvernement français de maintenir l'embargo sur les viandes britanniques une preuve de l'application de ce fameux principe. On affirme en effet que, puisque les scientifiques de l'Agence indépendante pour la sécurité alimentaire avaient émis des réserves sur l'in-

nocuité des procédés anglais, le gouvernement devait, « *en application du principe de précaution* », maintenir l'embargo. Les chercheurs émettent des doutes, *donc* le gouvernement maintient ses réserves. Si c'est le cas, on ne voit pas très bien ce que les politiques ajoutent à l'intervention des scientifiques.

Pour comprendre qu'il ne peut s'agir là d'une application du principe de précaution, il suffit d'imaginer ce que le gouvernement aurait fait si les experts avaient déclaré que les viandes étaient sans danger : grandement soulagé de ne pas avoir à se brouiller avec Tony Blair, le gouvernement aurait autorisé à nouveau les importations.

Dans les deux cas, par conséquent, le politique est à la remorque du scientifique. Même si l'on maintient la fiction que les chercheurs proposent et que les politiques disposent, on n'imagine pas une seconde de découpler la décision du savoir qui la précède.

Le véritable test eût été d'entendre le gouvernement, après qu'il avait recueilli l'avis des scientifiques affirmant l'existence probable bien que non quantifiable d'un danger, décider qu'il était bien préférable de s'allier les Anglais, au risque de perdre quelques mangeurs de *beef-steak*. Dans ce cas – et dans ce cas seulement –, le principe eût été appliqué à la lettre : « *L'incertitude sur les résultats scientifiques ne doit pas empêcher de prendre des mesures.* »

Pour se justifier, le premier ministre a expliqué aux Anglais que leurs voisins français avaient été ténanisés par l'affaire du sang contaminé et qu'il ne pouvait donc pas se permettre de mettre à nouveau en danger la santé publique. Voilà une réponse qui ressemble fort à l'histoire d'Epaminondas, lequel suivait toujours les conseils de sa maman mais avec un temps de retard.

S'il est bien vrai que l'histoire tragique du sang contaminé aurait été en partie évitée si l'on avait fait usage du principe de précaution, c'est justement parce que, là encore, les politiques, à la remorque des chercheurs, attendaient pour agir de recevoir des certitudes absolues sur la gravité du danger et sur la fiabilité du test. Dans ce cas aussi, par conséquent, il fallait agir (interdire les collectes) sans attendre les certitudes.

Il n'a rien à voir avec l'inaction et rien non plus avec l'action précautionneuse. Il est au contraire tout entier dirigé par une nouvelle urgence de la décision

Tirer les leçons de l'affaire du sang contaminé ne signifie donc pas que l'on doit devenir soudain pusillanime après avoir été arrogant, mais découpler la décision politique collective du travail de recherche des scientifiques. La vie publique doit s'habituer dorénavant à cohabiter, non plus avec des savants qui tranchent par la certitude indiscutable de leurs avis, mais avec des chercheurs caractérisés justement par l'incertitude et le caractère controversé de leurs résultats provisoires. La démocratie y gagnera ; les sciences aussi.

Le principe de précaution n'a rien à voir avec l'inaction et rien

non plus avec l'action précautionneuse. Il est au contraire tout entier dirigé par une nouvelle urgence de la décision. Derrière le principe de précaution se cache en réalité une réorganisation profonde de la vie publique : en passant outre à l'avis de l'Agence indépendante, le gouvernement n'aurait en aucun cas délégitimé les avis de ses chercheurs, comme on l'a dit à tort. Rien n'empêche en effet, une fois prise la décision de suspendre l'embargo, de mettre en place les procédures permettant d'amplifier encore les moyens dont les chercheurs disposent, des deux côtés de la Manche, pour alerter le gouvernement. Décider que l'on prend le risque n'interdit pas, bien au contraire, de multiplier les moyens de le mesurer.

Ce qui est stupéfiant, c'est qu'il ait fallu attendre l'émergence de ce principe pour penser à nouveau une telle évidence : au lieu de feindre de croire que l'action suit toujours le savoir ou reste suspendue tant que celui-ci est incertain, mieux vaut faire comme si les deux tâches, celle d'alerte et celle de décision, étaient non seulement parallèles, mais encore complémentaires.

Telle est la leçon de ce célèbre principe : la vie publique marche sur deux jambes et non pas à cloche-pied. Elle a autant besoin de maintenir la perplexité que de prendre des risques en clôturant la discussion. En banalisant le principe de précaution, nous raterions la chance de penser enfin la politique en situation d'incertitude scientifique.

***Bruno Latour** est professeur à l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris (Centre de sociologie de l'innovation).*

La noire dérive de la « complaisance » par Hervé Desmeulles

SELON la loi, la nature même de l'« expédition maritime » implique le risque qui y est lié. Voici la ligne de défense adoptée par un armateur, un chargeur et un affrètement, ceux de l'*Erika*. Inattaquable sur le fond, puisque tel est le principe majeur de toute navigation, cette notion est aussi pratique que vaste : tous ces acteurs y diluent leurs responsabilités et leurs manquements derrière le paravent du « *bon droit* ».

Le « *bon droit* », pour un armateur italien, consiste à mettre à la disposition de ses clients un navire répondant aux « *normes internationales* » en vigueur, c'est-à-dire battant pavillon maltais, l'un de ces désormais trop nombreux « *pavillons de complaisance* ». La sécurité ? Une notion abandonnée au seuil des boîtes aux lettres des territoires défiscalisés. Ces navires sont armés par des équipages indiens, pakistanais, indonésiens..., sous-qualifiés, payés 400 dollars par mois, pour les mieux lotis. Ces hommes travaillent sept jours sur sept ; onze heures par jour sont dues par contrat ; ils sont harassés par les heures supplémentaires, payées 1,5 dollar, dont ils sont friands.

Ce sous-prolétariat « exotique » embarque de surcroît pour une période de douze mois, dont les deux ou trois premiers serviront à rémunérer le « *marchand d'hommes* » qui les a placés là (hors commissions versées par la compagnie qui recrute) avec, pour finir, un mois de congé (non payé). Et le rêve – toujours le même – pour ces marins occasionnels, lorsqu'ils en auront fini avec ce rythme de galériens (deux ou trois contrats et, entre chaque embarquement, de nouvelles commissions) : ouvrir une petite échoppe dans leur contrée d'origine. Une dérégulation fiscale, sociale et qualitative, commencée il y a vingt-cinq ans.

Les marins philippins, première nationalité à armer la majorité de ces navires, ont eu l'outrecuidance, avec l'aide de leur Etat, d'imposer à leurs employeurs des minima sociaux. Désormais, ils sont progressivement remplacés par d'autres nationalités aux traditions maritimes aussi bien ancrées que les peuples andins (Colombiens, Péruviens...). Croates et Roumains sont généralement plé-

biscités pour occuper les postes d'officier : ils ont la faculté de fournir les diplômes et les brevets nécessaires. Actuellement, les Croates tiennent la corde : l'achat de ce genre de document est manifestement plus aisé sur les marchés de Split que sur ceux de Bucarest.

Le « *bon droit* », pour un affrètement, consiste à nous expliquer d'un air faussement naïf que ce navire (comme tous les autres) avait été visité et reconnu conforme suivant les critères retenus ; par sa compagnie, essentiellement sur la base de documents administratifs précisant l'état de « *bonne navigabilité* » du navire et de tout un tas d'autres papiers. Les documents de ces navires de complaisance sont en règle. Ils sont presque toujours en règle.

La seule survivance des grands armements d'antan (Total, Esso, Elf... possédaient, il y a encore vingt-cinq ans, des navires en leur

ce même port et non dans le prochain port d'escale (excepté si le navire fréquentait deux ports d'un même pays : il s'empressera alors d'éviter le second pour ne pas avoir à payer l'amende et à réaliser des travaux forcément très coûteux). Néanmoins, il est généralement accordé aux navires le droit de quitter le quai, afin de ne pas renouveler l'expérience du *Kifangondo* (resté cinq ans à la chaîne le long d'un quai du Havre), cauchemar des autorités de tous les ports autonomes du monde.

Le « *bon droit* », pour un chargeur, consiste à exercer son libre-arbitre quant au choix de ses partenaires sur la scène mondiale, par l'intermédiaire de courtiers ou d'avocats qui résident aux Bermudes, où le bataillon des intermédiaires surclassé en nombre celui de la population autochtone. Ceux-ci jouent perpétuellement à la baisse les taux de fret qui y sont

Les marins français ont un terme générique pour définir ce qu'est devenue la complaisance : « zubia ». Sans jouer les Cassandra de foire, la « zubianisation » du monde est en cours, sous la pression de l'inexorable course aux profits à court terme

nom propre et sous pavillon métropolitain) tient dans les services dits « *techniques* » qui veillent avec un soin particulier à cet aspect et uniquement cet aspect des choses. Ils travaillent ainsi à faire de ces navires des « *tigres de papier* ». En effet, la mécanique des contrôles portuaires – quand ils ont lieu (entre 13 % et 18 % du trafic) – commence de manière inamuable par un examen attentif des documents du navire, faute de temps (durée des escales, temps de chargement ou de déchargement limités) et d'inspecteurs.

Si les papiers ne sont pas en règle, il est procédé à un état des lieux plus précis avec, dans les cas les plus flagrants de non-respect des règles élémentaires de sécurité, l'application d'une amende forfaitaire et des recommandations de réparation (prescriptions) reportées à la prochaine escale dans

ministration cohérente mais au bord de la crise de nerfs. Des règles relativement restrictives y sont élaborées, mais assorties de délais (cinq à dix ans donc pour un pays aussi centralisé et riche que la France) et de dérogations propres à contenter l'ensemble des pays.

La loi non écrite des intérêts les plus partagés et les plus activement représentés, donc les plus puissants, pèse d'un poids démesuré, au détriment des intérêts des pavillons nationaux. Lesquels recèlent quelques « perles » : pavillons malgache, ougandais, grec ou chinois...

Ce phénomène relativement récent (le volume des marchandises transportées sous pavillon de complaisance était de 12 % en 1939, de 16 % en 1966, de 34,1 % en 1990) est un test grandeur nature de la déréglementation, où le volontarisme des Etats occidentaux s'est brisé aussi sûrement que la coque de l'*Erika* sur le réalisme des intérêts économiques (eux aussi occidentaux, tout au moins dans leur dimension financière).

Les marins français ont un terme générique pour définir ce qu'est devenue la complaisance : « *zubia* ». Sans jouer les Cassandra de foire, la « zubianisation » du monde est en cours, sous la pression de l'inexorable course aux profits à court terme. Ce phénomène favorise, entre autres conséquences désastreuses, l'esclavagisme moderne et l'exploitation systématique et sans scrupules de la misère des autres mondes. Il menace l'équilibre fragile et par définition unique d'un écosystème par nature propriété universelle.

Que les hommes et les femmes qui luttent contre le fléau qui touche aujourd'hui nos côtes gardent à l'esprit que sur les mers naviguent en grand nombre les petits frères de l'*Erika*, avec à leur bord des produits toxiques et dangereux : produits chimiques, gaz (méthane, propane, butane), déchets radioactifs, pour faire qu'un jour, peut-être, le « *bon droit* » soit enfin moral, et la « *fortune de mer* » reléguée aux oubliettes.

Hervé Desmeulles est capitaine de première classe de la navigation maritime, second capitaine du navire câblier « Fresnel ».

Un climat de plus en plus agité

par **Yves Lenoir**

AUTREFOIS, les événements climatiques exceptionnels étaient mis sur le compte de la ou des divinités. On les qualifiait de « *faits de Dieu* ». Néanmoins, ni l'esprit d'observation ni celui de logique ne faisaient défaut : on évitait autant que faire se peut de construire dans des zones inondables ou dans des couloirs d'avalanche, on ménageait de nombreuses haies entre les parcelles cultivées et on ne plantait pas systématiquement des essences inadaptées aux sols et au climat. Les moyens techniques disponibles dispensaient par ailleurs de l'idée de rectifier le lit des cours d'eau et de les endiguer à tout va.

Cette démarche est caduque depuis des lustres. L'occupation et l'exploitation du territoire obéissent désormais aux impératifs de la spéculation et du rendement. Les dommages d'origine climatique, à climat moyen constant, ont donc une tendance artificielle à augmenter au cours du temps, rappelant à chaque fois aux hommes leur irresponsabilité et leur culpabilité.

Mais le climat, ou plutôt les climats changent eux aussi. Les changements observés durant les quarante dernières années sont impressionnants. Ils s'inscrivent dans une tendance générale à l'accélération de la circulation atmosphérique, à laquelle correspond inévitablement une fréquence plus élevée et une force accrue des épisodes tempétueux.

Ainsi, les contrastes barométriques entre régions ont notablement augmenté : pour ne citer qu'un exemple, la pression moyenne à Berne en Suisse s'est accrue durant la période de l'équivalent d'une colonne d'eau de 60 mm tandis qu'à Tromsø, au nord-ouest de la Norvège, elle baissait de 35 mm. Ce phénomène est général et implique une rose des vents modifiée.

De fait, le rythme de formation des cyclones et anticyclones a augmenté de 10 % à 15 % dans le nord de l'hémisphère Nord, les augmentations les plus fortes ayant eu lieu en automne et en hiver.

Par ailleurs – données cohérentes avec celles que je viens de mentionner –, les météorologues militaires américains et soviétiques ont noté que la température moyenne de l'air au niveau de l'océan glacial Arctique avait baissé de l'ordre de 4 degrés centigrades durant la nuit polaire entre 1950 et 1990, année où les mesures directes ont été interrompues pour cause de fin de guerre froide.

Que la banquise fonde n'est pas forcément contradictoire si, comme il semble, cette fonte est provoquée par un changement dans la circulation océanique (notons au passage qu'il n'est pas insensé de chercher si les changements observés de la circulation atmosphérique n'ont pas eu un impact sur la circulation océanique).

On pourrait compléter l'analyse en reliant le recul de la pluviométrie au sud du Sahara avec les changements de la circulation mérid-

AU COURRIER DU « MONDE »

NOËL SUR LA PLAGE

Mon fils de quatre ans et demi ne voulait pas venir avec nous sur la plage. Quand je lui ai demandé pourquoi, il m'a répondu : « *J'ai peur du pétrole.* » D'abord, c'est l'odeur qui vous assaille les narines. Forte. Eceurante. (...) Passé la première dune, c'est le choc. L'horreur au fur et à mesure que vous vous approchez de la plage. Des centaines de milliers de taches sombres maculent le sable. Une myriade de « bouses » qu'une trentaine de personnes s'échinent depuis des heures à ramasser. Silhouettes dérisoires. Il faudrait des dizaines de pelleteuses, des milliers de personnes... (...) Un cri doit monter jusqu'à atteindre les « pontes » qui, de leurs bureaux parisiens, débattent de la non-gravité de la situation sans même avoir conscience des faits ! Et que dire des patrons d'industrie : ils se contentent de passer cette catastrophe dans la case des profits et pertes, réfléchissant déjà à leur prochaine campagne publicitaire, pour ne pas perdre trop de clients...

dienne des masses d'air, ainsi que l'a souligné de longue date le géographe Marcel Leroux.

Dans ce contexte, la réalisation d'épisodes exceptionnellement violents est de plus en plus probable et les tempêtes, inondations et sécheresses « *du siècle* » succéderont de plus en plus fréquemment aux tempêtes, inondations et sécheresses « *du millénaire* », chamboulant à chaque fois les échelles statistiques en vigueur.

La question qu'il est tentant de poser – certains seront même tentés d'y apporter une réponse péremptoire – est : peut-on déceler l'empreinte de l'homme dans cette évolution ? Jusqu'à présent, les changements réels, selon le tableau brossé rapidement ci-dessus, résistent à toute analyse mettant en cause les activités humaines.

On sait que, pour ce qui concerne les simulations des changements que pourrait provoquer l'accroissement de l'effet de serre global, les modèles ne s'accordent pas sur la variable la plus importante, la pluviométrie, et qu'il est donc aujourd'hui impossible de prédire là où les changements seraient bénéfiques et là où ce serait l'inverse.

Les tempêtes, inondations et sécheresses « du siècle » succéderont de plus en plus fréquemment aux tempêtes, inondations et sécheresses « du millénaire »

Dans le même ordre d'idées, on ne sait toujours pas si les grands bouleversements écologiques perpétrés lors du développement des sociétés agraires, marqué par la destruction de la majeure partie du couvert forestier en Europe, en Asie Mineure, en Afrique du Nord, en Inde et en Chine durant les deux derniers millénaires, ont eu des prolongements climatiques ou non.

Jusqu'où peut-on aller trop loin ? Voilà bien la question qui découle de toutes les interrogations autour d'éventuelles relations de cause à effet entre avantages du développement économique et détriments climatiques. Comment trouver la réponse à la question quand celles aux interrogations qui la suscitent font défaut ? En attendant, on procèdera comme par le passé : rectifier les cours d'eau et lever des digues toujours plus hautes, avec les risques croissant associés.

***Yves Lenoir** est chef de projet à l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris.*

Je ne suis pas près d'aller me baigner à la Côte sauvage, ni de faire du surf, ni de manger du poisson, ni d'acheter de l'essence chez TotalFina, ni de rester les bras ballants, ni de... La liste est trop longue !

Jean-Thierry Debord Carnac (Morbihan)

CLASSES DE MER

Pourrait-on suggérer à notre ministre de l'éducation nationale une initiative d'intérêt public et national : que les élèves de collèges et de lycées, sans négliger les étudiants, donnent une journée de leur vie pour aller travailler sur les côtes bretonnes et vendéennes. On ne doute pas que les communes à distance raisonnable du littoral auront à cœur de payer un voyage au titre de la solidarité nationale. (...) Si les collectivités locales et la protection civile peuvent mettre à la disposition de ces volontaires râteaux, pelles et containers, on devrait pouvoir presque « allègrement » et quasi « TOTALement » remédier au scandale présent !

Jean-Loup Azéma Thiais (Val-de-Marne)

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le « bogue » des Verts

LES Verts apparaissent aujourd'hui comme les victimes politiques des catastrophes écologiques qui ont frappé le pays dans les derniers jours de 1999 et, en particulier, de la marée noire qui continue de souiller le littoral atlantique. Les propos maladroits de leur chef de file, Dominique Voynet, qui a manifestement sous-estimé les effets du naufrage de l'*Erika* et choisi, comme elle l'a dit elle-même, d'exprimer le sang-froid du « médecin-anesthésiste » plutôt que l'émotion de la militante, ont été justement critiqués, jusqu'au sein de son propre parti, où Daniel Cohn-Bendit lui a reproché d'avoir commis une « erreur profonde ». Mais, au-delà du cas particulier de M^{me} Voynet et des querelles qui l'opposent régulièrement aux autres dirigeants des Verts, c'est le parti lui-même qui sort meurtri de l'épreuve.

Alors que les circonstances lui offraient l'occasion, sur un terrain correspondant à sa sensibilité et à ses inquiétudes, d'affirmer sa présence et de diffuser ses thèses, il est resté étrangement silencieux, comme si les événements ne le concernaient pas plus que ses partenaires de la gauche plurielle. Voilà un parti qui s'était donné pour ambition de faire entendre une autre voix dans le débat public, de promouvoir une pratique différente de la politique, de donner à la « société civile », par le biais des associations, un rôle plus dynamique. Voilà un parti qui, sur les questions d'environnement, d'énergie, voire de climatologie, était censé tenir un langage nouveau et développer une pédagogie

originale face aux problèmes du monde contemporain quand les autres formations restaient prisonnières de leurs vieux schémas de pensée.

C'est ce même parti, qui, placé dans une situation susceptible de faire valoir les idées dont il se réclame, s'est révélé incapable de produire une analyse neuve ou d'avancer des propositions fortes, de susciter une mobilisation active ou d'organiser la nécessaire solidarité, au risque de mettre en péril, comme l'a souligné le député Vert Noël Mamère, sa « crédibilité ». On vient à se demander si les Verts mettent vraiment l'écologie au premier plan de leurs préoccupations ou si, à force de vouloir occuper un plus large terrain politique, des 35 heures à la lutte des sans-papiers, ils n'ont pas oublié d'où ils viennent et ce qui leur appartient en propre dans l'espace public.

En vérité, ce qui est en cause aujourd'hui, c'est probablement la capacité des Verts de construire un véritable parti. Pour le moment, celui-ci apparaît plutôt soit comme une tribune pour d'anciens militants d'extrême gauche soucieux d'échapper à la marginalisation, soit comme un moyen d'accéder à des fonctions parlementaires et surtout, dans un proche avenir, municipales, à l'ombre du Parti socialiste. Du coup, la question-clé sur laquelle s'est fondée l'identité des Verts, celle des relations entre l'homme et la nature, a été quelque peu occultée. C'est elle qui vient de se rappeler avec éclat à leur attention, provoquant le seul « bogue » politique du passage à l'an 2000.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldry, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Fenenci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jareau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

« Pas d'orchidées pour miss Blandish »

SUR cet amas de crimes, sur cette pièce, auprès de laquelle le *Tramway nommé Désir* est une idylle de Bion, on pourrait faire le silence. Le silence, dit-on, est une opinion. Mais c'est une opinion modérée ; et si nous ne protestons pas contre cette exhibition de gangstérisme tout ensemble, à quoi servons-nous ?

Il y a un art de l'horrible. Encore faut-il que ce soit un « art ». La pièce tirée du roman de James Hadley Chase par Eliane Charles et Marcel Duhamel est d'une extrême gaucherie. C'est de l'architecture de boîte de constructions pour enfants. Deux inspecteurs de police et la radio sont chargés d'éclaircir à intervalles réguliers une histoire qui n'est que trop claire. Pas de gradation dans l'horreur ; une psychologie de série, à l'emporte-pièce. Pas d'atmosphère... Une impression de tout-

venant, de bon marché, de décrochez-moi-ça de la pègre américaine.

Plaignons les comédiens. Ils font de leur mieux. Oh ! la besogne n'est pas difficile. Il suffit aux hommes d'une silhouette sèche, nerveuse, d'un feutre posé de côté, et de cracher les phrases droit et raide. Aux femmes d'être, comme M^{mes} Nicole Riche et Heddy Miller, bien balancées et de le faire voir. Parmi les surineurs, MM. Tennberg et Jean Christian font de louables efforts pour créer des personnages et suppléer à la misère du texte.

On est assés fier d'être français quand on voit de ces produits d'importation ! Mais il faudrait surveiller les importations. Ou à quand l'opium et la cocaïne dans la voiture de Crainquebille ?

Robert Kemp
(4 janvier 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Russie : la colère d'un peuple humilié

LE COLONEL (de réserve) de l'ex-KGB Vladimir Poutine, grand vainqueur des récentes élections législatives et président par intérim de la fédération de Russie, n'a qu'un portrait dans son bureau. Naturellement, direz-vous, celui de son seigneur et maître Boris Eltsine. *Niet* : celui de Pierre le Grand, le modernisateur qui, à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e, débarrassa l'empire de la menace suédoise et en remodela totalement le visage, sans hésiter pour ce faire – le général Lebed *dixit* – à décapiter le tiers de la population.

Le choix de Poutine peut s'expliquer en partie par le fait qu'il est lui-même originaire de Saint-Pétersbourg. Comment cependant ne pas y voir la marque d'une nostalgie et, au-delà, d'une ambition ? Omniprésente dans la littérature et dans la musique russes, auxquelles elle a inspiré quelques-unes de leurs plus belles pages, la nostalgie ne l'est pas moins dans les cœurs des Russes d'aujourd'hui. Si un quart d'entre eux ont voté communiste, ce n'est pas par désir de voir les admirateurs de Lénine et de Staline reprendre le pouvoir, mais par nostalgie, précisément, d'une époque où salaires et retraites étaient régulièrement versés, où l'ordre régnait dans la rue, où le gangstérisme et la corruption ne s'étaient pas impunément.

RECHERCHE D'UN HOMME FORT

Mais qu'ils aient voté ou non pour la liste Unité, soutenue par des gouverneurs de province amis de Poutine, la nostalgie de beaucoup de Russes va plus loin. Ils rêvent d'une nation qui se fasse à nouveau respecter, et voient en Pierre le Grand le grand homme sur lequel devrait prendre modèle l'homme fort qu'ils appellent de leurs vœux. Tous les sondages l'attestent, comme la construction récente au Musée de l'Amirauté, à Saint-Pétersbourg, et à Moscou, au bord de la Moskova, de statues à sa gloire.

Pour comprendre cet état d'esprit, il faut, sans rien excuser des atrocités commises en Tchétchénie, mesurer la portée des humiliations que le peuple russe, et plus encore son armée, jadis si puissante, n'ont cessé de subir depuis la chute du mur de Berlin. Pendant des décennies, ils avaient enduré les pires épreuves au nom de la défense de la patrie et du socialisme. Moyennant quoi, ils avaient vaincu Hitler et étaient seuls

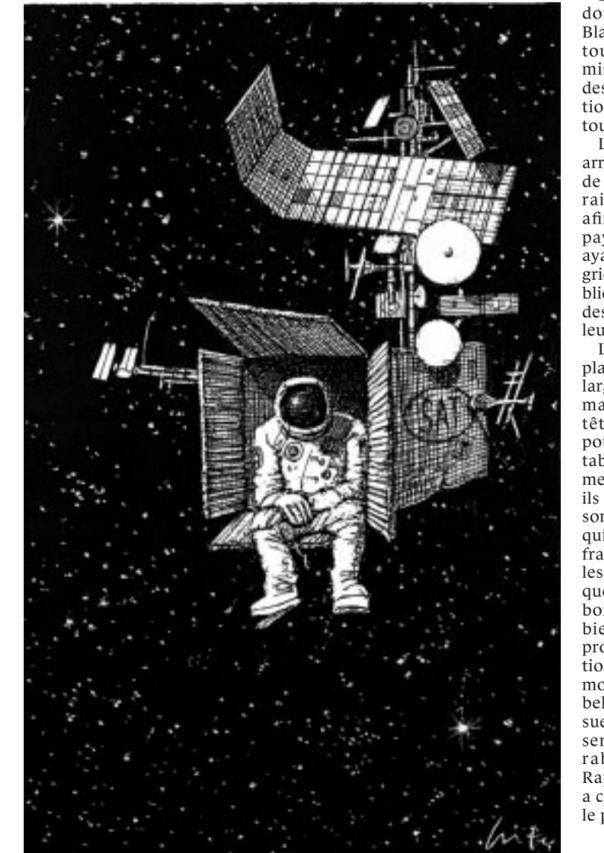
avec les Américains à avoir accédé au rang de superpuissance mondiale. Et voilà qu'ils découvraient qu'il ne leur servait à rien d'avoir accumulé des armements capables d'anéantir la planète. Il leur fallait assister sans réagir à la perte, non seulement de leurs positions avancées en Europe centrale et orientale, mais des Républiques baltes, de la Biélorussie, et plus encore de cette Ukraine dont le destin était étroitement associé au sien depuis qu'à la fin du X^e siècle, saint Vladimir avait baptisé la « Russie de Kiev ».

Vivant désormais aux crochets du monde occidental, dont Moscou copiait les recettes avec une maladroite précipitation, sans autre résultat que de remplir les poches d'une impudente minorité de prédateurs, ils ne pou-

vaient empêcher ni les raids alliés contre leurs cousins serbes, ni l'adhésion de leurs ex-alliés tchèque, hongrois et polonais à leur vieille ennemie l'OTAN, avec laquelle la Russie avait désormais 400 kilomètres de frontière commune, ni la pénétration grandissante des groupes pétroliers américains en Géorgie, en Azerbaïdjan et en Asie centrale. Mais le pire avait été sans doute de voir les glorieux soldats russes battus à plate couture par des guérilleros tchétchènes qui, outre qu'ils avaient bien dû se procurer leurs armes quelque part, et ne reculaient pas devant le terrorisme, étaient trop musulmans pour ne pas révéler la séculaire hantise du péril turc.

Boris Eltsine a certes conclu avec Bill Clinton, en 1994, un « partenariat stratégique, fondé

Dans l'espace par Leiter



André Fontaine

La République et la mondialisation

Suite de la première page

Laissons de côté les analyses savantes de la mondialisation ou de la modernité, pour ne nous intéresser qu'à ce que notre période, comme autrefois la Belle Epoque, donne en spectacle. Nul besoin d'une formation en économie pour que chacun comprenne que les évolutions en cours font des gagnants et des perdants, que parfois le gain est si gros qu'il en devient comme imaginaire, de l'ordre du concept davantage que de celui de la réalité.

Comment faire sens de la constatation statistique selon laquelle la fortune d'une poignée de personnes dépasserait le revenu de pays peuplés de centaines de millions d'habitants ? Il n'est pas de représentation concrète possible de l'infini. Mais ce qui apparaît encore plus évident, c'est que les gains et les pertes au sein même des nations ne sont pas distribuées de façon aléatoire, qu'il existe des gagnants et des perdants systématiques, structurels même pourrait-on penser. Comment la République pourrait-elle entreprendre une action ayant pareil résultat, sans penser à l'avance aux moyens d'y remédier ? Est-ce une question de souveraineté ou d'imprévoyance ?

Imaginons un monde idéal où les principes républicains s'appliqueraient. Parmi eux, il en est un qui paraît évident et essentiel et que je propose de qualifier de principe de compensation : les gouvernements devraient mettre en place des règles ou des institutions qui assurent que les gains des uns soient partiellement utilisés pour compen-

ser les pertes des autres, lorsque les premiers, comme les secondes, résultent d'une décision prise au nom de la collectivité. Dans ce monde-là, la globalisation des échanges apparaît comme une sage décision, et il n'y a aucune contradiction entre République et mondialisation. La seconde donne naissance à un surplus que la première distribue de façon à ce que personne ne subisse de perte nette. Le principe est d'application plus complexe qu'il n'y paraît car ce sont les gains et les pertes actualisées qu'il faut prendre en compte, certains étant transitoires et pouvant être plus que compensés dans le temps. On peut imaginer que c'est un principe de ce type qui fut mis en œuvre à l'issue de la seconde guerre mondiale dans le monde industrialisé : l'internationalisation des économies s'est en effet accompagnée du développement des assurances sociales.

Mais qu'en est-il aujourd'hui ? L'ouverture des économies favorise les facteurs les plus mobiles, non seulement le capital financier, mais aussi certains types de savoir. Un surplus apparaît qui ne dessert pas la collectivité, car la création d'une nouvelle faculté, même si elle n'améliore le sort que de quelques-uns, ne se fait pas nécessairement aux dépens des autres. Il est peu d'évolutions structurelles qui n'aient pareil résultat, sans penser à l'avance aux moyens d'y remédier ? Est-ce une question de souveraineté ou d'imprévoyance ?

Et c'est de fait ce qui se passe aujourd'hui, insuffisamment vite aux yeux de certains, au point que l'Europe continentale serait menacée de déclin. Partout le même soupire : le pays est en train de se vider de ses forces vives. Pas seulement les grosses fortunes, mais les jeunes les mieux formés ou les personnes les plus compétentes, à qui la mondialisation a ouvert de nouvelles perspectives, préfèrent s'installer ailleurs pour des raisons fiscales.

SOCIÉTÉ HIÉRARCHISÉE

Pour arrêter cette hémorragie et insuffler un nouveau dynamisme, il n'est de solution que de baisser les impôts payés par les hauts revenus. Fantasmé ou réalité, cette fuite des fortunes et des cerveaux vouerait à l'échec toute tentative d'application du principe de compensation. C'est entendu, la mondialisation fait des perdants et des gagnants ; mais nous n'avons pas d'autre choix que de faire en sorte que les gagnants soient récompensés de surcroît, par une prime supplémentaire que leur versent les perdants.

Ceux qui se voient offrir de nouvelles opportunités, notamment par décision de la République, souhaitent réduire leur participation aux charges de la nation. Celles-ci doivent donc, davantage encore que par le passé, reposer sur les autres, à qui la mondialisation ne procure aucune faveur. Voilà pour qu'on, il n'y aurait finalement d'autre solution que de réduire ces charges, et notamment les assurances offertes aux populations. Comme l'écrit Hans Werner Sinn, « tout pays qui essaierait de maintenir l'Etat-providence courrait à la faillite parce qu'il serait confronté à une émigration des plus chanceux, qui sont censés être les payeurs, et à une immigration des malchanceux,

sur l'égalité, l'avantage mutuel, et la reconnaissance des intérêts nationaux de chacune des parties ». Mais ce mirifique accord est resté lettre morte. Plus le temps passe, plus la méfiance s'accroît entre les ex-rivaux de la guerre froide, nourrie par le niveau élevé de leurs dépenses militaires. La Douma n'a toujours pas ratifié les traités de désarmement stratégique conclus dans les derniers temps de l'Union soviétique, et le Sénat américain a rejeté le traité d'interdiction totale des essais nucléaires auquel Moscou attachait tant de prix.

SOLUTION NÉGOCIÉE

Les Américains ont expérimenté un engin antimissile parfaitement contraire, selon le Kremlin, aux dispositions du traité ABM de 1972 qui limite à l'extrême le déploiement de ce genre d'armes. Du coup, les Russes, qui ont accru leurs livraisons d'armes à ces « Etats voisins » – Corée du Nord, Irak, Iran –, dont s'inquiète tant la Maison Blanche, ont procédé eux aussi tout récemment à un essai de missile, tandis que le Congrès des Etats-Unis rejetait la ratification du traité d'interdiction de tous les essais nucléaires.

La guerre du Kosovo n'a rien arrangé, la tentative des Russes de créer une zone dont ils auraient eu le contrôle exclusif, afin d'amorcer un partage du pays entre Serbes et Albanais, ayant buté sur le refus de la Hongrie, de la Pologne et de la République tchèque, désormais alliées des Américains, de laisser passer leurs avions.

L'humiliation dont ils se plaignent, les Russes se la sont largement infligée à eux-mêmes, mais l'Occident, Etats-Unis en tête, n'a pas fait grand-chose pour les aider à s'installer à sa table. Le moment devait fatalement venir où, l'armée en tête, ils chercheraient à l'effacer. Ce sont les malheureux Tchétchènes qui, pour le moment, en font les frais. Mais il sera plus difficile de les déloger de leurs montagnes que d'écraser leurs villes sous les bombes. Tôt ou tard, il faudra bien que là aussi s'engage un processus conduisant à une solution négociée. C'est l'intérêt du monde atlantique que d'aider les belligérants à rechercher une issue honorable plutôt que de miser sur un affaiblissement durable du géant russe. Rappelons-nous où l'humiliation a conduit, il y a soixante-dix ans, le peuple allemand...

qui sont censés être les bénéficiaires du système ». Ainsi apparaîtrait les prémisses d'une société hiérarchisée en trois catégories de personnes : celles que l'on veut retenir ou attirer, les citoyens sans qualité autre que celle de payer, et celles que l'on veut empêcher d'entrer sur le territoire. Si une telle hiérarchie est difficilement conciliable avec l'idée républicaine, elle semble obéir à un principe de réalité : il n'y a pas d'alternative dans un monde que la globalisation des marchés soumet aux dures lois de la compétitivité. C'est sûrement ce que pensaient les privilégiés de la Belle Epoque. C'est exactement ce que refusaient les « clubs » de perdants potentiels ou réels manifestant à Seattle.

L'espoir était hier, comme il est aujourd'hui, celui d'une contagion des gagnants : *in fine*, le dynamisme des uns entraînant l'élévation des autres, il n'y aurait plus de perdants. Mais il vaut mieux pour cela compter sur la République plutôt que sur l'émergence d'un ordre spontané de la société.

Jean-Paul Fitoussi

RECTIFICATIF

JACQUES CHIRAC

Dans la « fiction » intitulée : « 14 juillet 2000 : Jacques Chirac annonce un référendum sur le quinquennat », nous avons attribué au chef de l'Etat l'âge actuel de soixante-neuf ans et celui de soixante-et-onze ans à la date de l'élection présidentielle, en avril 2002. M. Chirac, né le 29 novembre 1932, est âgé de soixante-sept ans et en aura donc soixante-neuf le 29 novembre 2001. Nous présentons nos excuses au président de la République et à nos lecteurs.

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 4 JANVIER

■ **ÉTATS-UNIS** : dépenses de construction pour le mois de novembre.
 ■ **FRANCE** : présentation de l'ouverture du capital des Caisses d'épargne.

MERCREDI 5 JANVIER

■ **UNION EUROPÉENNE** : conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne.
 ■ **FRANCE** : chiffres de l'Insee sur la conjoncture auprès des ménages (décembre).
 ■ **Présentation**, par Jean Lemierre, directeur du Trésor, du programme indicatif de financement de l'Etat pour 2000.
 ■ **ALLEMAGNE** : chômage (décembre).

JEUDI 6 JANVIER

■ **ÉTATS-UNIS** : ventes de logements neufs (novembre).

VENREDI 7 JANVIER

■ **ALLEMAGNE** : chiffre d'affaires du commerce de gros (novembre).
 ■ **ÉTATS-UNIS** : taux de chômage et créations d'emplois (décembre).

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **LAFARGE** : le groupe français, leader mondial des matériaux de construction, a annoncé, lundi 3 janvier, la prise de contrôle de 100 % de sa filiale allemande Lafarge Braas Roofing, dont il détient 56,5 %.

● **PHILIPP HOLZMANN** : les actionnaires du groupe allemand, passé à deux doigts de la faillite en novembre 1999, ont approuvé à une écrasante majorité, jeudi 30 décembre, un sévère plan d'assainissement.

● **FORD** : le constructeur automobile américain a présenté un nouveau véhicule hybride électricité-essence, baptisé Prodigy, capable de rouler pendant 112 kilomètres avec un gallon d'essence (3,8 litres).

● **PARIBAS** : PAI LBO Fund, un fonds d'investissement de la banque française, va lancer une OPA sur le groupe Michel Thierry, après que Paribas affaires Industrielles (PAI) eut racheté 45 % du capital de ce groupe de textile automobile et d'habillement.

SERVICES

● **EDF** : le président d'EDF, François Roussely, a indiqué, dimanche, que la reconstruction du réseau électrique français, suite aux intempéries, coûterait « environ 12 milliards de francs (1,83 milliard d'euros) sans compter les 4 à 5 milliards destinés aux réparations immédiates ». (Lire p. 10.)

● **MITSUBISHI CORP./SUMITOMO CORP./MITSUI AND CO** : les trois maisons de négoce japonaises étudient une alliance et prévoient, dans un premier temps, de fusionner leurs services administratifs, affirme, lundi, le quotidien économique *Nihon Keizai Shimbun*.

● **TÉLÉCOMS** : le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, a nommé Christian Beclé membre du collège de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), en remplacement de Bernard Zuber, conseiller à la Cour des Comptes, qui a demandé à réintégrer ce poste à compter du 1^{er} janvier 2000.

● **AIR LIBERTÉ** : la grève des 670 hôtesses et stewards de la compagnie aérienne, lancée pour vingt-quatre heures dimanche 2 janvier, à l'appel de la CGT et de la SNPN, n'a entraîné ni annulation, ni retard de vols, selon la direction.

● **MONACO** : les soldes d'hiver ont débuté dans la Principauté, dimanche, treize jours avant la date française, fixée au 15 janvier par le secrétariat d'Etat à la consommation.

FINANCE

● **HSBC** : le géant bancaire britannique a finalisé, vendredi 31 décembre, le rachat de Republic New York Corp (RNYC) et de sa filiale Safra Republic Holdings (SRH), l'empire du banquier Edmond Safra, tué début décembre dans l'incendie de son duplex à Monaco. La nouvelle entité a été baptisée HSBC USA. La transaction atteint 9,85 milliards de dollars.

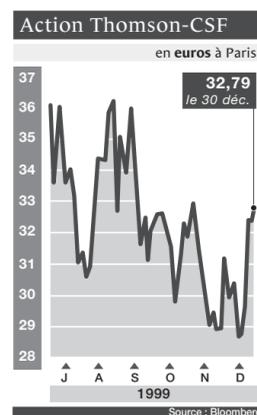
● **CRÉDIT AGRICOLE** : le rapprochement entre la banque et l'assureur Groupama « aurait un sens économique et financier », a indiqué Pierre Bastide, nouveau secrétaire général de la Fédération nationale du Crédit agricole (FNCA), dans un entretien paru lundi dans *Agra Presse Hebdo*.

VALEUR DU JOUR

Thomson-CSF Iorgne sur Rascal Electronics

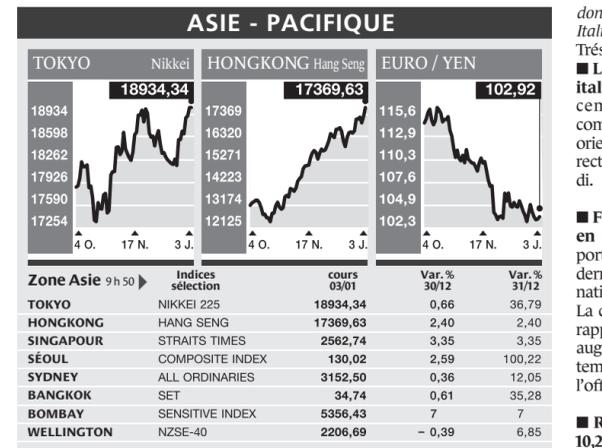
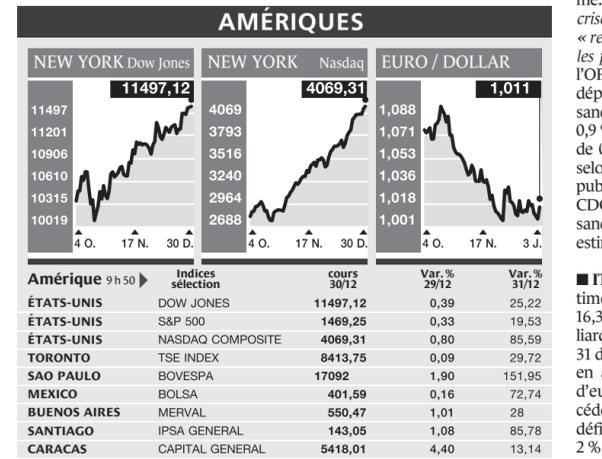
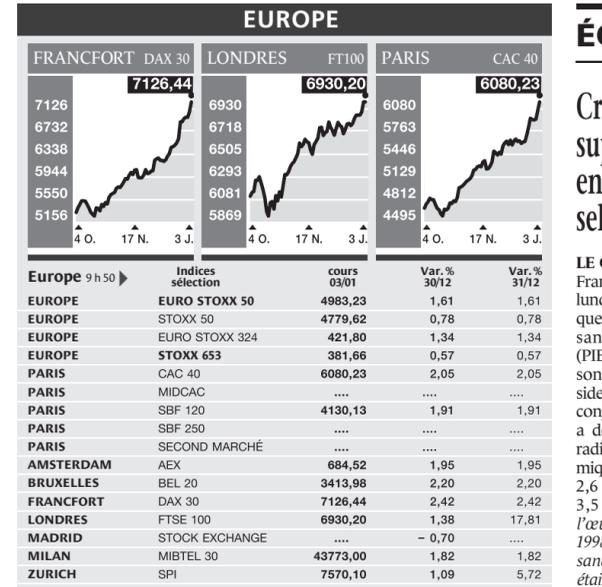
LE GROUPE français d'électronique de défense Thomson-CSF s'approprierait à déposer une offre publique d'achat sur son homologue britannique Rascal Electronics, valorisant cette entreprise à environ 2 milliards de livres (3,2 milliards d'euros, 21 milliards de francs), selon le *Sunday Times* du 2 janvier. Ce rachat offrirait un bonus aux actionnaires de Rascal : le groupe vaut actuellement 1,62 milliard de livres en Bourse. Ce n'est pas la première fois que la rumeur prête à Thomson-CSF, qui emploie déjà 6 000 salariés au Royaume-Uni, l'intention de s'y renforcer pour se poser en rival du nouveau géant britannique BAe Dynamics, né de la fusion de British Aerospace et GEC. Le groupe français déploie depuis plusieurs mois sa stratégie « multi-domestique » dans de nombreux pays (Australie, Afrique du Sud, Corée du Sud), qui consiste à se fonder dans l'industrie locale en procédant à des alliances et des acquisitions.

Thomson-CSF pourrait profiter de la fermeture de la Bourse britannique, lundi 3 janvier, pour boucler la transaction avec le groupe Rascal. Ce dernier a entrepris le démantèlement de ses différentes activités : il vient de vendre pour 1 milliard de livres sa branche télécommunications à Global Crossing, huit ans après avoir introduit en Bourse son ancienne filiale Vodafone, devenu l'un des plus grands groupes européens de téléphonie mobile. Rascal



possède également 22,5 % de Camelot, consortium exploitant la loterie britannique. Dans l'électronique professionnelle, Rascal est présent dans les systèmes de cryptage garantissant la sécurité des transactions sur Internet. Cette activité, qui devrait être mise en Bourse cette année, pourrait valoir 1 milliard de livres. Rascal fabrique aussi des terminaux de paiement et possède la moitié de Global Telematics, société spécialisée dans la gestion de parcs automobiles. La branche d'électronique de défense, qui justifie l'offre de Thomson-CSF, serait évaluée entre 500 et 600 millions de livres (entre 5 et 6 milliards de francs). Rascal est présent, comme Thomson-CSF, dans les radars, sonars et matériels de communications militaires.

Christophe Jakubyszyn



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE DE PARIS a débuté l'an 2000 au-dessus des 6 000 points, lundi 3 janvier. Quelques minutes après l'ouverture du marché, l'indice CAC 40 s'établissait à 6 024,3 points, en hausse de 1,11 %. Jeudi 30 décembre, pour la dernière séance de 1999, la Bourse avait terminé par un 38^e record annuel, avec une hausse de 2,07 %. L'indice phare de la Bourse de Paris a donc passé pour la première fois le cap des 6 000 points moins de deux mois après avoir franchi celui des 5 000 points, le 9 novembre.

FRANCFORT

LA BOURSE ALLEMANDE était en hausse, lundi 3 janvier, lors des premiers échanges. L'indice Dax s'inscrivait à 7 147,81 points, en progression de 2,73 %. Jeudi, il avait gagné 1,44 %, à 6 958,14 points.

LONDRES

LA BOURSE DE LONDRES était fermée pour cause de jour férié, lundi 3 janvier. Jeudi, l'indice Footsie avait progressé de 1,38 %, à 6 930,20 points.

HONGKONG

ALORS QUE la Bourse de Tokyo était fermée pour cause de jour férié, le marché de Hongkong, l'autre grande place financière de l'Asie, était en nette hausse une heure avant la clôture. L'indice Hangseng progressait de 2,4 %, à 17 396,63 points.

NEW YORK

LES BOURSES américaines ont terminé l'année 1999, vendredi 31 décembre, sur une note positive, les trois principaux indices établissant de nouveaux records. L'indice Dow Jones a gagné 0,39 %, à 11 497,12 points, le Nasdaq 0,79 %, à 4 069,09 points, et le Standard and Poor's 0,33 %, à 1 469,26 pts. Au total, l'indice Dow Jones, qui avait souffert d'une déprime passagère durant l'été, a gagné 25 % en douze mois. Le Nasdaq a pour sa part progressé de 85 % sur un an. Enfin, le Standard and Poor's 500 a monté de 19,5 %.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert en baisse, lundi matin, le rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans s'inscrivant à 5,53 %. Vendredi 31 décembre, le rendement de l'obligation du Trésor américain à 30 ans s'était inscrit à 6,47 % en clôture, contre 6,42 % la veille et 5,09 % le 31 décembre 1998.

MONNAIES

L'EURO a entamé l'année 2000 par une hausse. Lundi 3 janvier, l'euro cotait 1,0160 dollar, contre 1,0080 dollar vendredi 31 décembre en clôture. « Nous prévoyons qu'au cours de cette année l'euro évoluera dans une direction opposée à celle de 1999 », a déclaré dimanche 2 janvier Wim Duisenberg, président de la Banque centrale européenne. Le yen, de son côté, était ferme, lundi matin, à 101,65 yens pour un dollar.

ÉCONOMIE

Croissance supérieure à 3 % en France en 2000, selon M. Trichet

LE GOUVERNEUR de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a jugé, lundi 3 janvier, qu'il était « possible » que la France enregistre une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 3 % ou plus en 2000. De son côté, Jean-Paul Fitoussi, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), a déclaré, samedi 1^{er} janvier sur la radio BFM, que la croissance économique en France devrait s'élever à 2,6 % pour 1999 et s'accroître à 3,5 % en 2000. « Les facteurs à l'œuvre sont plus favorables qu'en 1998, année marquée par une croissance de 3,4 %, alors que l'Europe était très convalescente », a-t-il estimé. En 2000, il n'y aura « plus de crise asiatique » et l'on assiste à une « reprise en Europe généralisée à tous les pays », a rappelé le président de l'OFCE. Pour sa part, la Caisse des dépôts (CDC) estime que la croissance du PIB français devrait être de 0,9 % au quatrième trimestre 1999 et de 0,8 % au premier trimestre 2000, selon l'indicateur avancé de la CDC publié lundi. Pour l'année 1999, la CDC a relevé sa prévision de croissance à 2,8 %, contre 2,7 % dans son estimation précédente.

■ **ITALIE** : le déficit public a été estimé pour l'année 1999 à environ 16,32 milliards d'euros (31 600 milliards de lires), a indiqué, vendredi 31 décembre, le Trésor. Ce chiffre, en amélioration de 13,789 milliards d'euros par rapport à l'année précédente, permet d'envisager que le déficit public tournera autour des 2 % du PIB. « C'est un résultat supérieur à ce que l'on prévoyait et qui donne des motifs de satisfaction aux Italiens », a estimé le ministre du Trésor, Giuliano Amato.

■ **La croissance dans l'industrie italienne** s'est poursuivie en décembre, la production, les commandes et l'emploi restant bien orientés, a révélé l'enquête des directeurs d'achat (PMI) publiée lundi.

■ **FINLANDE** : le PIB s'est accru en octobre 1999 de 1,9 % par rapport au mois correspondant de l'an dernier, a indiqué, vendredi, l'office national finlandais des statistiques. La croissance annuelle a ralenti par rapport à septembre, où le PIB avait augmenté de 4 %, par rapport à septembre 1998 (chiffre révisé), a ajouté l'office.

■ **RUSSIE** : l'Etat devra payer 10,2 milliards de dollars de service

de sa dette extérieure en l'an 2000, a indiqué ce week-end une source du ministère russe des finances. Pour le seul premier trimestre, la Russie devra rembourser 3 milliards de dollars, a confirmé cette source. Les recettes prévues du budget russe pour l'an 2000 s'élèvent à 797,2 milliards de roubles, soit 24,9 milliards de dollars au taux retenu dans la loi de finances.

■ **FMI** : Michel Camdessus, directeur général du FMI, a estimé, dimanche sur Europe 1, que « le problème le plus grave, le risque systémique ultime, c'est la pauvreté et en particulier en Afrique. Le monde ne peut pas se permettre de laisser ce continent à l'abandon », a lancé M. Camdessus. « Nous devons multiplier nos efforts dans cette direction, mobiliser les pays industriels pour qu'ils financent le développement de l'Afrique, pour qu'ils ouvrent leurs marchés aux produits africains et pour qu'ils réduisent la dette de l'Afrique », a-t-il ajouté.

■ **CHINE** : les réserves de change ont atteint 154,7 milliards de dollars au 31 décembre 1999, en hausse de 9,7 milliards de dollars par rapport à la même date un an auparavant, annonce l'agence officielle Chine nouvelle, en soulignant que le taux de change de la monnaie chinoise est resté stable à 8,3 yuans contre 1 dollar durant l'année 1999. Cette bonne tenue provient, selon les spécialistes, des mesures internes d'incitation aux exportations et de la reprise économique générale en Asie orientale.

■ **SINGAPOUR** : le premier ministre Goh Chok Tong a déclaré, vendredi, qu'il prévoyait une forte expansion économique en l'an 2000 pour son pays, qui a enregistré une croissance soutenue, de 5,6 %, en 1999. M. Goh a confirmé une prévision de PIB de 4,5 à 6,5 % en 2000, établie par le gouvernement précédent et appuyée sur une croissance globale de l'économie ainsi que sur une forte demande dans le secteur électronique. En 1999, la croissance de Singapour a progressé de 8,2 % au quatrième trimestre.

■ **CORÉE DU SUD** : les investissements étrangers ont bondi de 76 %, à 15,54 milliards de dollars en 1999, a annoncé, dimanche, le ministère du commerce et de l'industrie, qui s'attend à 16 milliards supplémentaires sur l'an 2000. L'Union européenne représente 40,3 %, avec 6,26 milliards de dollars, suivie des Etats-Unis, avec 3,75 milliards, et du Japon, avec 1,75 milliard.

Taux de change fixe zone Euro				Hors zone Euro			
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	Taux		
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245	COURONNE DANOISE.....	7,4433		
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,95385	COUR. NORVÉGIENNE.....	8,0765		
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774	COUR. SUÉDOISE.....	8,5625		
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238	COURONNE TCHÈQUE.....	36,1030		
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,5422		
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703	DOLLAR CANADIEN.....	1,4608		
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	1,9357		
FLORIN NEERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NEERLANDAIS.....	2,97660	DRACHME GRECQUE.....	330,3000		
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62807	FLORINT HONGROIS.....	254,7000		
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324	ZLOTY POLONAIS.....	4,1587		

Cours de change croisés							
03/01 9 h 50	Cours DOLLAR	Cours YEN (100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours \$FR.5.	
DOLLAR.....	1,01190	0,98261	1,01190	1,54225	1,61910	0,83052	
YEN.....	101,77000	102,92000	15,69500	164,74000	64,15500	
EURO.....	0,98824	0,97163	0,15245	1,60060	0,82340	
FRANC.....	6,48310	6,37160	6,55957	10,49680	4,08750	
LIVRE.....	0,61763	0,60700	0,62475	0,09520	0,38940	
FRANC SUISSE.....	1,58600	1,55880	1,60430	0,24465	2,56805	

Taux d'intérêt (%)

Taux 30/12	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,04	3,08	5,48	5,98
ALLEMAGNE.....	3,65	3,29	5,35	5,96
GDE-BRETAG.....	3	5,61	5,48	4,60
ITALIE.....	3,65	3,24	5,59	6,16
JAPON.....	0,13	0,08	1,63	2,38
ÉTATS-UNIS.....	4,38	5,15	6,37	6,43
SUISSE.....	1	1,80	3,50	4,25
PAYS-BAS.....	3,50	3,24	5,51	6,05

Matif

Cours 9 h 50	Volume	dernier	premier
	03/01	prix	prix
Notionnel.....	5388	85	85,02
MARS INC.....
Euribor 3 mois</	

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

L'action BP Amoco a gagné 1,2 %, à 622,5 pence, jeudi 30 décembre. La première compagnie pétrolière mondiale a bénéficié de spéculations selon lesquelles son poids dans l'indice Footsie pourrait augmenter lorsque sa prise de participation dans Atlantic Richfield sera effective.

L'action Degussa Huels a bondi, jeudi, de 4,17 %, à 42,5 euros. Les analystes jugent que l'accélération de la croissance économique devrait profiter au chimiste.

Table of European stock values with columns for code, country, and price. Includes sub-sections for Automobile, Banques, and Produits de base.

Table of European stock values with columns for code, country, and price. Includes sub-sections for Conglomérats, Télécommunications, and Construction.

Table of European stock values with columns for code, country, and price. Includes sub-sections for Services financiers and Services collectifs.

Table of European stock values with columns for code, country, and price. Includes sub-sections for Pharmacie and Énergie.

Table of European stock values with columns for code, country, and price. Includes sub-sections for Biens d'équipement and Biens de consommation.

Table of European stock values with columns for code, country, and price. Includes sub-sections for Biens de consommation and Commerce distribution.

Table of European stock values with columns for code, country, and price. Includes sub-sections for Haute technologie and Services collectifs.

Table of European stock values with columns for code, country, and price. Includes sub-sections for Services collectifs and Assurance.

Table of European stock values with columns for code, country, and price. Includes sub-sections for Assurance and Services collectifs.

Table of European stock values with columns for code, country, and price. Includes sub-sections for Assurance and Services collectifs.

Table of European stock values with columns for code, country, and price. Includes sub-sections for Assurance and Services collectifs.

Table of European stock values with columns for code, country, and price. Includes sub-sections for Assurance and Services collectifs.

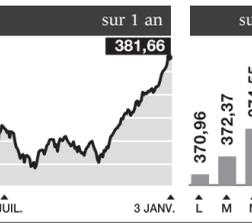
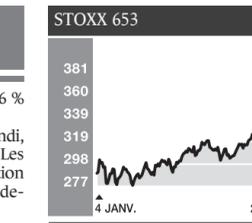


Table of stock values for various companies including HILTON GROUP, MOULINEX, and others.

Table of stock values for various companies including RAISIO GRP, RIEBER & SON, and others.

Table of stock values for various companies including ASTRAZENECA, AVENTIS, and others.

Table of stock values for various companies including ABB N, ADECCO, and others.

Table of stock values for various companies including AKER MARITIME, BG, and others.

Table of stock values for various companies including BIENS D'EQUIPEMENT, ABB N, and others.

Table of stock values for various companies including ACCIONA, ALFA ROMEO, and others.

Table of stock values for various companies including BIENS DE CONSOMMATION, AHOLO, and others.

Table of stock values for various companies including BOOTS CO PLC, CARREFOUR, and others.

Table of stock values for various companies including HAUTE TECHNOLOGIE, AEROSPATIALE, and others.

Table of stock values for various companies including ACCOR, ADIDAS, and others.

Table of stock values for various companies including ASSURANCES, AEGON, and others.

Table of stock values for various companies including ACCOR, ADIDAS, and others.

Table of stock values for various companies including ASSURANCES, AEGON, and others.

Table of stock values for various companies including ACCOR, ADIDAS, and others.

Table of stock values for various companies including ASSURANCES, AEGON, and others.

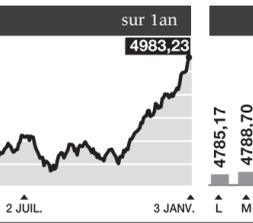
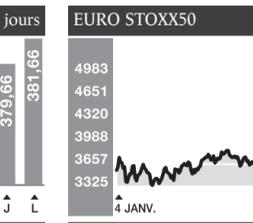


Table of stock values for various companies including HILTON GROUP, MOULINEX, and others.

Table of stock values for various companies including RAISIO GRP, RIEBER & SON, and others.

Table of stock values for various companies including ASTRAZENECA, AVENTIS, and others.

Table of stock values for various companies including ABB N, ADECCO, and others.

Table of stock values for various companies including AKER MARITIME, BG, and others.

Table of stock values for various companies including BIENS D'EQUIPEMENT, ABB N, and others.

Table of stock values for various companies including ACCIONA, ALFA ROMEO, and others.

Table of stock values for various companies including BIENS DE CONSOMMATION, AHOLO, and others.

Table of stock values for various companies including BOOTS CO PLC, CARREFOUR, and others.

Table of stock values for various companies including HAUTE TECHNOLOGIE, AEROSPATIALE, and others.

Table of stock values for various companies including ACCOR, ADIDAS, and others.

Table of stock values for various companies including ASSURANCES, AEGON, and others.

Table of stock values for various companies including ACCOR, ADIDAS, and others.

Table of stock values for various companies including ASSURANCES, AEGON, and others.

Table of stock values for various companies including ACCOR, ADIDAS, and others.

Table of stock values for various companies including ASSURANCES, AEGON, and others.

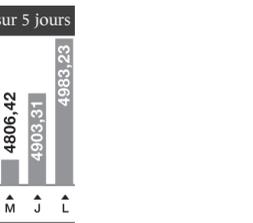


Table of stock values for various companies including HILTON GROUP, MOULINEX, and others.

Table of stock values for various companies including ASTRAZENECA, AVENTIS, and others.

Table of stock values for various companies including AKER MARITIME, BG, and others.

Table of stock values for various companies including ACCIONA, ALFA ROMEO, and others.

Table of stock values for various companies including BOOTS CO PLC, CARREFOUR, and others.

Table of stock values for various companies including ACCOR, ADIDAS, and others.

Table of stock values for various companies including ACCOR, ADIDAS, and others.

Table of stock values for various companies including ACCOR, ADIDAS, and others.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

★ CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.



Nouvelle Golf V6 4Motion 204 ch.

Transmission intégrale. Consommation (l/100 km) cycle urbain 15,3; extra-urbain 8,1; mixte 10,8; Co2 (g/km) 259.

TOTAL FINA / RM FR* 135,90 + 2,57
DJ E STOXX ENGY P 317,95 + 1,18

SERVICES FINANCIERS
3I GB 17,77
ALMANIJ BE 52,50
ALPHA FINANCE GR 75,02
AMVESCAP GB 11,58
BENI STABILI IT* 0,35
BPI R PT* 4,23
BRITISH LAND CO GB 6,59
CANARY WHARF GR GB 6,19
CAPITAL SHOPPING GB 5,45
COBEPA BE* 61,55
CONSORT DISC-BR DE* 84,30 + 1,57
CORP FIN ALBA ES* 59,96
CS GROUP N CH 197,18
EUROFANCE / RM FR* 597,50 - 0,08
FORTIS (B) BE* 35,82
FORTIS (NL) NL* 35,95 + 0,56
GECINA / RM FR* 111,10 - 0,80
HAMMERSON GB 6,87
ING GROEP NL* 60,54 + 1
KAPITAL HOLDING DK 47,69
LAND SECURITIES GB 11,16
LIBERTY INTL GB 7,97
LAFARGE / RM FR* 119,11 + 2,08
MEPC PLC GB 7,48
METROVACESA ES* 17,20
PROVIDENT FIN GB 11,07
RODAMCO UK NL* 38,20
RODAMCO CONT. E NL* 40,10
RODAMCO NORTH A NL* 35,45
SCHROEDERS PLC GB 20,04
SIMCO N / RM FR* 80,50 + 0,19
SLOUGH ESTATES GB 5,88
UNIBANQ FR* 129 + 2,95
VALLEHERMOSO ES* 6,98
WCM BETEILIGUNG DE* 39,25 + 1,95
WOOLWICH PLC GB 5,34
DJ E STOXX FIN P 269,03 + 0,63

ALIMENTATION ET BOISSON
ALLIED DOMECQ GB 4,92
ASSOCIAT BRIT F GB 5,42
BASS GB 12,53
BBAG OE BRAU-BE AT* 40
BRAU-UNION AT* 44,20
CADBURY SCHWEPP GB 6
CARLSBERG B DK 59,63 + 5,36
CARLSBERG AS-A DK 36,54
DANISCO DK 39,36 + 1,14
DANONE / RM FR* 236,60 + 1,77
DELTA DAIRY GR 35,56
DIAGEO GB 8,04
ELAIS OLEAGINOU GR 41,27
ERID-BEGH-SAY FR* 107,80 + 0,94
GREENCROE GROUP GB 3,14
HEINEKEN HOLD N NL* 35,90 + 2,72
HELIUM BOTTL GB 23,09
HELLENIC SUGAR GR 27,87
KERRY CRP-A GB 12,16
MONTEDISON IT* 1,62 - 0,61
NESTLE N CH 1817,33
KONINKLIJKE NUM NL* 37,55 + 1,38
PARMALAT IT* 1,29 + 1,57
PERNOD RICARD / FR* 57,20 + 0,70

BIENS D'EQUIPEMENT
ABB N CH 121,33
ADECCO N CH 772,54
ASSA ABLOY-B SE 33,03 - 0,21
ASSOC BR PORTS GB 4,57
ATLAS COPCO -A SE 29,37
ATTICA ENTR SA GR 19,07
BAA GB 6,95
BBA GROUP PLC GB 8,20
BERGESEN NO 18,08
BONHEUR NO 24,76
CMG GB 73,07
COOKSON GROUP P GB 4,02
DAMPKIBS -A DK 10747,92
DAMPKIBS -B DK 11688,36
DAMPKIBS SVEND DK 16524,93
DET SONDENJ NO 7,06
ELECTROCOMPONEN GB 11,02
EUROTUNNEL / RM FR* 1,18 + 0,85
FINNLINES FI* 31
FKI GB 3,94
FLS IND.B DK 24,99
FLUGHAFEN WIEN AT* 35,25 + 2,14
GKN GB 16,31
GLYNWED INTL PL GB 3,86
HALKOR GR 10,26
HAYS GB 15,89
HEIDELBERGER DR DE* 53,25 + 1,62
HUHTAMAELI VAN FI* 33,60
IFIL IT* 9,80 + 0,10
IMI PLC GB 4,26
ISS INTL SERV-B DK 65,56 - 1,81
KOBENHAVN LUFT DK 80,07
KONNEDOLLOY NL* 27,90 - 1,80
KONE B FI* 49 + 0,20
LEGRAND / RM FR* 238,40 + 0,89
LEIF HOECH NO 11,76
LINDE AG DE* 56,30 + 3,68
MAN AG DE* 38,60 + 3,49
MANNESMANN N DE* 241,70 + 0,92
METALLGESELLSCH DE* 19,95 + 0,25

BIENS DE CONSOMMATION
AHOLO NL* 29,95 + 1,91
ALTADIS -A ES* 14,20
ATHENS MEDICAL GR 51,21
AUSTRIA TABAK A AT* 49,90 + 3,96
BEIERS DORF AG DE* 55 - 2,49
BIC / RM FR* 44,16 - 2,26
BRIT AMER TOBAC GB 5,63
CASINO GP / RM FR* 117 + 2,90
CFR UNITS -A CH 2367,45
DELLHAIZE BE* 74,80
ESSILOR INTL / R FR* 310 + 0,65
COLURTY BE* 57
FRESENIUS MED C DE* 86,70 + 2,12
FYFFES GB 2,04
CALLAHER GRP GB 4,18
GIB BE* 42,50
IMPERIO TOBACC GB 8,20
JERONIMO MARTIN PT* 25,40
KESKO -B FI* 12,60
L'OREAL / RM FR* 817 + 2,57
MODELO CONTINEN PT* 18,97
MORRISON SUPERM GB 2,07
HENKEL KGAA VZ DE* 67,20 + 2,60
RECKITT BENCKIS GB 9,35
SAFWAY GB 3,46
SAINSBURY J PL GB 5,63
SMITH & NEPHEW GB 3,35
STAGECOACH HLDG GB 2,56
TESCO PLC GB 3,02
TNT POST GROEP NL* 28,92 + 1,65
DJ E STOXX N CY G P 583,39 + 1,60

COMMERCE DISTRIBUTION
BOOTS CO PLC GB 9,75
CARREFOUR / RM FR* 184,70 + 0,87
CASTRORUBIOS / R FR* 299,30 - 0,89
CENTROS COMER P ES* 15,51
CONTINENTE ES* 19,90
DIXONS GROUP PL GB 23,97
GEHE AG DE* 39 + 1,30
GREAT UNIV STOR GB 5,85
GUCCI GROUP NL* 115 + 0,44
HENNES & MAURIT SE 33,28
KARSTADT QUELLE DE* 39,50 - 0,75
KINGFISHER GB 11,02
MARKS & SPENCER GB 4,76
METRO DE* 55 + 3
NEXT PLC GB 9,55
PINAULT PRINT / FR* 264,60 + 0,99
RINASCENTE IT* 6,40 + 0,47
VALORA HLDG N CH 265,40
W.H SMITH GRP GB 7,74
WOLSELEY PLC GB 7,64
DJ E STOXX RETL P 462,73 + 1

HAUTE TECHNOLOGIE
AEROSPATIALE MA FR* 21,96 + 0,78
ALCATEL / RM FR* 240,20 + 5,35
ALTEC SA REG. GR 24,21
ASM LITHOGRAPHY NL* 115,80 + 4,99
BAAN COMPANY NL* 14,60 + 4,06
BARCO BE* 139
BRITISH AEROSP. GB
CAP GEMINI / RM FR* 262,40 + 4,13
COLOPLAST B DK 94,04
COLT TELECOM NE GB 50,99
ERICSSON -B SE 66 + 2,01
ERISSON -A IT* 1,14
GAMBRO -A SE 8,93
GETRONICS NL* 82,80 + 4,55
GN GREAT NORDIC DK 49,44 + 0,82
INTRACOM R GR 45,52
LOGICA GB 25,74
MERKANTILDATA NO 12,01
MISYS GB 15,46
NERA ASA NO 4,64
NOKIA FI* 168 + 4,44
NYCOMED AMERSHA GB 6,27
OCE NL* 17,30 + 3,10
OLIVETTI IT* 2,95 + 2,43
KON. PHILIPS NL* 141,45 + 4,78
ROLLS ROYCE GB 3,46
SAGE GRP GB 12,26
SAGEM FR* 1550
SAP AG DE* 501 + 2,45
SAP VZ DE* 623 + 4,18
SEMA GROUP GB 17,80
SIEMENS AG N DE* 129,50 + 2,53
SMITHS IND PLC GB 14,88
SMITROELEC SIC FR* 156,50 + 2,42
THOMSON CSF / RM FR* 34,28 + 4,54
TIETOENATOR FI* 62
WILLIAM DEMANT DK 93,37 - 0,71
DJ E STOXX TECH P 847,78 + 2,06

SERVICES COLLECTIFS
AEM IT* 4,04 + 1,51
ANGLIAN WATER GB 8,91
BRITISH ENERGY GB 5,71
CENTRICA GB 2,90
EDISON IT* 8,19 + 0,61
ELECTRABEL BE* 325
ELECTRIC PORTUG PT* 17,33
ENDESA ES* 19,71
EVN AT* 155 + 3,33
FORTUM FI* 4,54 + 0,89
GAS NATURAL SDG ES* 22,87
IBERDROLA ES* 13,76
ITALGAS IT* 3,82 + 1,60
NATIONAL GRID G GB 7,58
NATIONAL POWER GB 5,79
OESTERR ELEKTR AT* 139,50
POWERGEN GB 7,19
SCOTTISH POWER GB 7,56
SEVERN TRENT GB 9,88
SUEZ LYON EAUX / FR* 163 + 2,45

Gris et humide au Nord

MARDI. Un courant de sud-ouest doux mais humide concernera encore le nord de l'Europe. Au passage d'un front froid ondulant, les pluies seront parfois assez persistantes au nord de la Loire. En revanche, un anticyclone protégera les régions méridionales. Le soleil s'imposera généralement sans trop de mal des Pyrénées aux Alpes et à la Méditerranée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le temps sera gris et humide pendant une bonne partie de la matinée. Des éclaircies se développeront vers la mi-journée près de la Manche. Elles progresseront dans l'intérieur l'après-midi. On attend 10 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le temps sera encore bien maussade. Les pluies seront encore tenace de l'Ile-de-France aux Ardennes. On attend une belle amélioration l'après-midi de la Picardie aux Flandres. Il fera de 8 à 11 degrés.

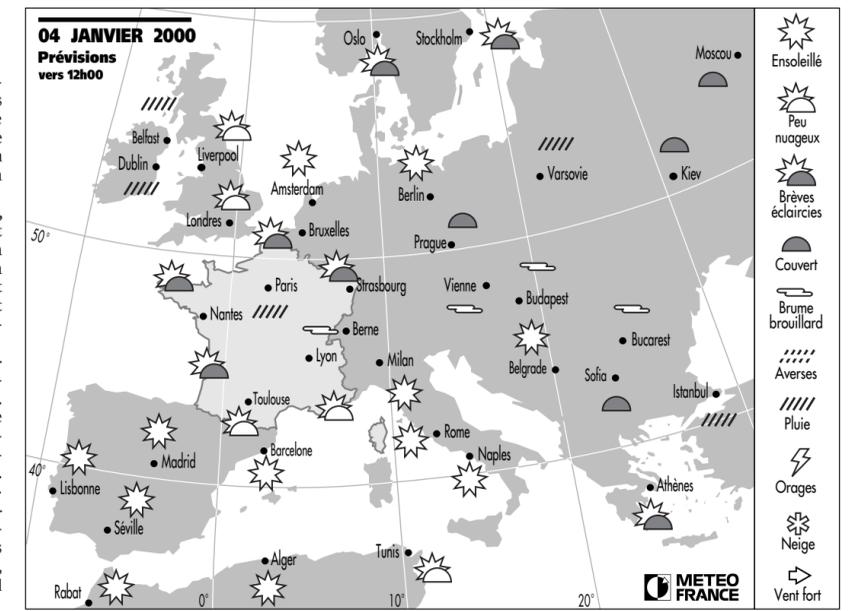
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Des

éclaircies résisteront de la Bourgogne à l'Alsace. L'après-midi, les nuages donneront un peu de pluie en Champagne et Lorraine. Le temps restera plus clément en France-Comté. On attend de 6 à 9 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - En Aquitaine et Midi-Pyrénées, la journée débutera dans le brouillard. L'après-midi sera clément. Les nuages domineront en Poitou-Charentes et donneront un peu de pluie. Il fera de 9 à 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Les éclaircies perdront rapidement du terrain en Limousin. Elles se développeront surtout le matin en Auvergne. Le soleil s'imposera plus facilement en Rhône-Alpes. On attend entre 6 et 9 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Quelques nappes de grisaille viendront parfois gâcher la matinée près des côtes du golfe du Lion. Ailleurs, ce sera une belle journée d'hiver. Il fera de 10 à 14 degrés.



CARNET DU VOYAGEUR

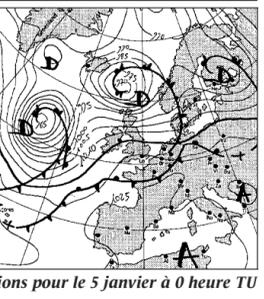
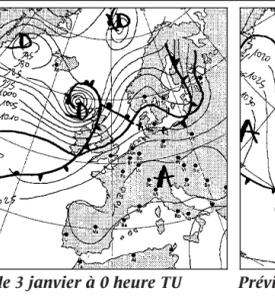
■ **ITALIE.** Pour débiter l'année, Air Transalpine, qui dessert Rome et Milan quatre fois par semaine au départ de Paris Orly Sud, propose, du 10 janvier au 31 mars, le vol A/R à 890 F, 136 € (+ 150 F, 23 €, de taxes d'aéroport) en classe économique, selon disponibilités (supplément de 200 F, 30 €, le vendredi), et à 2 200 F (335 €) en classe affaires. Un billet acheté 7 jours ou 14 jours à l'avance donne droit à une réduction de 100 F (15 €) ou 200 F (30 €). Renseignements au 0820-800-011 et dans les agences de voyages.

■ **CORÉE.** L'Organisation nationale du tourisme coréen (KNTTO) a ouvert une centrale de réservation sur Internet pour les auberges, hôtels et restaurants bon marché. En ligne et en anglais, l'information concerne 536 établissements dans quinze villes du pays dont les principales métropoles (www.knto.or.kr.english).

PRÉVISIONS POUR LE 04 JANVIER 2000
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	2/6 C		
AJACCIO	2/14 S	NANTES	8/11 P	
BIARRITZ	5/14 S	NICE	4/14 S	
BORDEAUX	5/11 C	PARIS	6/10 P	
BOURGES	4/8 N	PAU	2/12 S	
BREST	6/10 N	PERPIGNAN	2/12 N	
CAEN	6/9 N	RENNES	9/12 C	
CHERBOURG	4/10 N	ST-ETIENNE	2/10 S	
CLERMONT-F.	2/10 N	STRASBOURG	1/7 C	
DIJON	1/5 N	TOULOUSE	2/9 S	
GRENOBLE	-1/7 S	TOURS	5/10 P	
LILLE	4/9 C	FRANCE outre-mer	FRANCFORT	2/4 P
LIMOGES	3/7 N	CAYENNE	24/28 P	
LYON	1/8 S	FORT-DE-FR.	24/28 P	
MARSEILLE	0/11 S	NOUMEA	22/26 S	

PAPEETE	24/30 C	KIEV	-5/-2 C	VENISE	-1/7 S	LE CAIRE	9/14 N
POINTE-A-PIT.	23/29 P	LISBONNE	8/11 S	VIENNE	-5/1 C	NAIROBI	15/27 S
ST-DENIS-RÉ.	24/28 S	LIVERPOOL	4/6 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	14/20 C
EUROPE		LONDRES	3/8 S	BRASILIA	18/23 C	RABAT	7/17 S
AMSTERDAM	5/10 S	LUXEMBOURG	1/5 P	BUENOS AIR.	19/22 S	TUNIS	7/13 S
ATHÈNES	4/9 N	MADRID	1/6 S	CARACAS	22/22 S	ASIE-Océanie	
MILAN	6/14 S	MILAN	-2/5 S	CHICAGO	-5/1 C	BANGKOK	23/33 S
MOSCOW	2/5 P	MOSCOW	-11/-5 C	LIMA	19/22 C	Beyrouth	12/17 P
MUNICH	-3/3 S	MUNICH	-3/3 C	LOS ANGELES	9/17 S	BOMBAY	18/30 S
NAPLES	3/6 S	NAPLES	5/14 S	MEXICO	5/16 S	DIJAKARTA	25/29 P
OSLO	2/7 C	OSLO	-4/-1 N	MONTREAL	-2/7 P	DUBAI	14/25 S
PALMA DE M.	5/9 P	PALMA DE M.	5/16 S	NEW YORK	11/16 P	HANOI	17/25 C
PRAGUE	-6/-2 C	PRAGUE	0/3 C	SAN FRANCISCO	8/13 C	HONGKONG	18/22 S
BUDAPEST	-7/3 C	BUDAPEST	4/12 S	SANTIAGOCHI	11/27 S	JERUSALEM	8/15 P
SEVILLE	3/5 S	SEVILLE	7/14 S	TORONTO	-6/8 C	NEW DELHI	6/19 S
SOFIA	-8/-3 C	SOFIA	-8/-3 C	WASHINGTON	13/19 P	PEKIN	-3/5 C
* ST-PETERSB.	-6/1 *	* AFRIQUE				SEOUL	-4/4 S
ALGER	2/4 C	ALGER	4/15 S			SINGAPOUR	25/30 P
STOCKHOLM	0/3 N	STOCKHOLM	2/22 S			SYDNEY	19/25 P
TENERIFE	-3/2 S	TENERIFE	10/14 S			TOKYO	6/12 S
VARSOVIE	2/6 P	VARSOVIE	0/2 P				



ASTRONOMIE

Habitants célestes : Persée et la Baleine

LE FAC-SIMILÉ qui illustre cet article est plus un document historique qu'un véritable guide astronomique. Cette description de Persée est extraite du premier livre imprimé comprenant des figures de constellations, le *Poeticon astronomicum* d'Hyginus, publié à Venise en 1482. Le texte date de l'Antiquité bien que l'on ignore exactement qui l'a rédigé. A la Renaissance, il avait été attribué à Hyginus, directeur de la bibliothèque du Palatin à Rome, au I^{er} siècle avant Jésus-Christ, mais une étude attentive a prouvé qu'il était en réalité plus récent. En effet, l'ordre des constellations y suit celui que l'astronome grec Claude Ptolémée établit au II^e siècle de notre

ère. Erhard Ratdolt, qui réalisa l'édition de 1482, fit pour l'occasion exécuter une série de bois gravés montrant des figures célestes certes vivantes, mais dont les étoiles étaient souvent placées de manière fantaisiste par rapport à la réalité.

Les dessins publiés dans le *Poeticon astronomicum* n'en servent pas moins de modèles pour les atlas du ciel qui parurent ensuite. Ainsi Persée est-il traditionnellement représenté tenant la tête tranchée de Méduse d'une main et brandissant de l'autre un sabre courbe, traduction moderne de la serpe qu'Hermès donna au héros pour combattre la seule des trois Gorgones qui fût mortelle (*Le Monde* du 21 décembre 1999). Aux pieds, Persée porte des sandales ailées que, dans le mythe, les nymphes lui avaient remises. La seule incohérence véritable de l'édition de Ratdolt tient au fait que Méduse présente un visage agréable, alors que la mythologie en fait un monstre dont le regard est si terrifiant qu'il pétrifie ceux qui osent le soutenir. Les atlas célestes postérieurs ne manqueront d'ailleurs pas de donner une face hideuse à celle dont les cheveux étaient des serpents.

Les dessinateurs les plus habiles

feront aussi par la suite corrompre le terrible œil de la Gorgone avec une des plus curieuses étoiles du ciel : Algol. Ce nom arabe désigne, suivant les auteurs, la tête du démon ou de l'ogre et traduit bien l'aspect inquiétant qu'a toujours présenté cet astre dont les importantes variations d'éclat sont facilement visibles à l'œil nu.

VARIATIONS DE LUMINOSITÉ

Pour les astronomes modernes, Algol est devenue l'archétype d'une des principales catégories d'étoiles variables : les systèmes binaires à éclipses. Car il ne s'agit pas d'une étoile solitaire mais d'un couple très rapproché. Dans le système Algol, une des deux étoiles est bien plus brillante que sa compagne. Lorsque, pour un observateur terrestre, la première est éclipsée par la seconde, il s'ensuit une nette baisse de luminosité pendant quelques heures. A l'inverse, quand la seconde passe devant la première, la baisse de luminosité, très faible, est imperceptible à l'œil nu.

Le cycle complet d'Algol dure un peu moins de trois jours mais, malgré cela et malgré le fait que cette particularité a sûrement été relevée dès l'Antiquité, ce n'est pas cette

étoile que la science a pour la première fois décrite comme variable, mais une étoile de la Baleine, autre monstre défilé par Persée. En août 1596, l'astronome hollandais David Fabricius note qu'une des étoiles de cette constellation a doublé de luminosité en une vingtaine de jours. En octobre - surprise ! -, l'étoile en question a disparu. S'agit-il d'une supernova qui s'est éteinte ? La réponse vient en 1609, lorsque Fabricius retrouve son étoile, qui, trente-trois ans plus tard, sera baptisée du nom latin de *Mira Ceti*.

Cette Merveilleuse de la Baleine est une géante froide dont la luminosité peut varier dans un rapport de 1 à 1 500 sur une période assez longue. Ce type d'étoiles en fin de vie a un cœur de carbone et d'oxygène entouré de couches d'hélium et d'hydrogène dont la combustion donne des pulsations. L'onde de choc parcourt l'immense enveloppe froide de poussières entourant l'étoile et se traduit par les variations de luminosité de *Mira Ceti*.

Pierre Barthélémy

PROCHAIN ARTICLE

Andromède et Pégase

basidio vnam. In manu altera. In zona tres. Sub zona quatuor
In vitrosq genu vnam. In pedibus autem binas. Ita omnino est
stellatum numerus. xx.

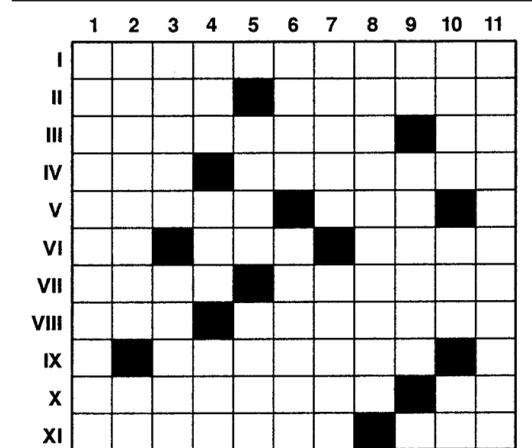
Persicus huius finitru cras et humentu leu: circulus
qui ius a reliquo coope dicitur. Spic manu dextra
arcticu circulu tangit: dextro pede caput aurige pte/
mere velut currens videt. Jde occidens sagittario e
capricorno exoto inclinat ad caput verius: cu ariet
e tauro rectus exosif. habet at i vitrosq hucro stellâ vna. In manu
dextra clare lucent vnam: qua falcet tenere dicit: quo telo Borganâ



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00-003

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Evite de payer au passage. - II. Une fin qui sonne bien. De belles tranches. - III. Roulé ou enroulé ? Met en opposition. - IV. Méprisable. Plutôt ridicule dans sa mise. - V. Laisse échapper les gaz. Dans les Alpes-Maritimes. - VI. Demi kilo. Se lança. Groupe organisé. - VII. Rencontres entre bons conducteurs. Séparé. - VIII. Son coup donne bel aspect. Attendue pour grossir le compte. - IX. Arrangée pour jouer. - X. Soumises de l'exté-

VERTICALEMENT

1. N'a plus rien à manger. - 2. Qui trouvera à manger dans les fonds. Conjonction. - 3. Joli mouvement de jambes. Plus que douteux. - 4. Annonce le changement. Possessif. Dans le bidule. - 5. Aident au port et au transport. Moyen de transport. - 6. Disposition royale. Alchimiste devenu partisan. -

7. Vœu en levant le coude. Assemblée. - 8. Il est facile de savoir à combien ils rentrent sur le terrain. - 9. Dans le coup. Avant la rupture. - 10. Alimente le glacier. Départ à la city. Mise au pré. - 11. Très importante.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00-002

HORIZONTALEMENT

I. An deux mille. - II. Poudrée. Ais. - III. Lie. Arte. St. - IV. Or. Anesse. - V. Maoris. Crc. - VI. Butée. Farad. - VII. DAT. Malade. - VIII. Silène. Un. - IX. Oh. Note. Ecu. - X. Ton. Beurée. - XI. Sponsorisée.

VERTICALEMENT

1. Aplomb. Mots. - 2. Noiraud. Hop. - 3. Due. Otas. Nô. - 4. Ed. Arétin. - 5. Uranie. Lobs. - 6. Xérés. Météo. - 7. Mets. Faneur. - 8. Escal. Ri. - 9. La. Erra. Ers. - 10. Lis. Caducée. - 11. Este. Dénuée.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 153

Les enfants terribles

UN PAQUET de bonbons vient d'être dérobé dans une confiserie. Le commerçant interroge, en présence de leur instituteur, quatre enfants qui se sont trouvés (pas au même moment) dans son magasin peu avant le vol. Voici leurs déclarations :

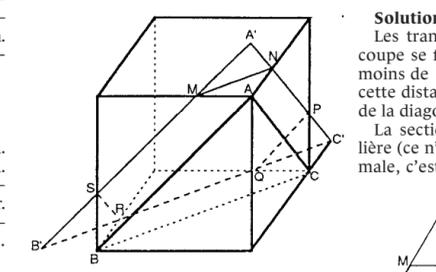
Arnaud : « Je n'ai rien volé. »
Bénédicte : « Caroline est coupable. »
Caroline : « Bénédicte ment ! »
Daniel : « C'est Bénédicte qui a commis le larcin. »
L'instituteur connaît le coupable, mais ne veut pas le dénoncer explicitement. Il se contente donc

d'indiquer au commerçant le nombre de gamins qui ont dit la vérité et le nombre de gamins qui ont menti. Mais cela ne permet pas au confiseur d'être certain du coupable.

Combien de garnements ont dit la vérité ?
Entre quels coupables le confiseur hésite-t-il ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2000

Solution dans *Le Monde* du 11 janvier.



Solution du jeu n° 152 paru dans *Le Monde* du 28 décembre.
Les tranches ont une forme de triangles équilatéraux (si la coupe se fait à une distance, comptée sur la diagonale DE, de moins de $\sqrt{3}$ cm de l'un des coins) et une forme d'hexagones si cette distance est comprise entre $\sqrt{3}$ cm et $2\sqrt{3}$ cm (la longueur de la diagonale est $3\sqrt{3}$ cm).

La section hexagonale MNPQRS n'est pas forcément régulière (ce n'est un hexagone régulier que lorsque l'aire est maximale, c'est-à-dire lorsque le plan de coupe passe par le centre du cube), mais les côtés de l'hexagone restent parallèles deux à deux.
Le périmètre des sections hexagonales est constant, égal à 9V2 cm. Le père Igor ne se trompait pas. En effet, ces hexagones sont en fait des triangles équilatéraux dont on a coupé aux coins trois petits triangles équilatéraux identiques. Le périmètre MNPQRS vaut 3 RC'. On voit sur le premier dessin que RC'BC est un parallélogramme. Le périmètre vaut donc trois fois la diagonale BC d'une face du cube (9V2 cm).

CULTURE

LE MONDE / MARDI 4 JANVIER 2000

BEAUBOURG Après vingt-sept mois de fermeture pour rénovation, le Centre Pompidou a rouvert samedi 1^{er} janvier à 11 heures. La foule était dense dès l'ouverture, voulant

profiter des journées « portes ouvertes », gratuites. En deux jours, samedi et dimanche, on a dénombré environ 80 000 visiteurs. ● LE NOUVEAU MUSÉE national d'art mo-

derne, qui propose un nouvel accrochage dans un espace agrandi, a déjà pu être parcouru par les touristes et les Parisiens. Mais la bibliothèque ne sera accessible que le

26 janvier. ● ENFIN, avant l'ouverture, le 13 janvier, de la grande exposition « Le temps, vite », on peut voir « Jour de fête », qui rassemble neuf jeunes plasticiens ; « Poetics

Project », l'installation de Mike Kelley et Tony Oursler ; et, pour les jeunes, « En quête d'objets », un lieu d'expérimentation plutôt qu'une exposition (lire page 36).

La deuxième vie du Centre Pompidou a commencé samedi 1^{er} janvier 2000

80 000 Parisiens et touristes ont découvert gratuitement, les 1^{er} et 2 janvier, le Centre Pompidou rénové. Dorénavant, à partir du 5 janvier, l'accès en sera payant, sauf pour la bibliothèque

LA GRANDE FAÇADE transparente, inerte depuis plus de deux ans, revit. Vu de la rue Saint-Martin, le fameux escalator qui monte en diagonale du premier au sixième étage est à nouveau animé. Les silhouettes derrière la vitre s'élèvent dans une lenteur mécanique. En haut, des groupes compacts et concentrés comme une troupe d'acteurs de théâtre scrutent l'un des plus beaux panoramas de Paris. A leurs pieds, sur la piazza pavée, se croisent comme avant les bannis et les nantis, les saltimbanques et les visiteurs. Autour, les terrasses de café se remplissent ; les marchands de cartes postales sourient.

Beaubourg, pour les Parisiens, *Pompidou*, pour les touristes, a rouvert le 1^{er} janvier, à 11 heures. Une demi-heure avant, une petite foule aux yeux de lendemain de réveillon faisait déjà la queue. Deux Japonaises, étudiantes en théologie, sont là parce que « les autres musées sont fermés aujourd'hui » et que Beaubourg était « en travaux lors de [leur] dernier séjour à Paris ». Après sa visite du Louvre et du Musée national d'art moderne, un publicitaire soudanais en vacances a suivi le parcours des fêtes parisiennes : « Les grandes roues sur les Champs-Élysées hier soir, Beaubourg ce matin. »

A l'intérieur, le bâtiment sent encore les travaux. Plusieurs des nouveaux espaces (voir le supplément « Beaubourg d'un siècle l'autre », dans *Le Monde* du 31 décembre 1999) sont barrés par le ruban blanc et orange des chantiers en cours. Fermé le sous-sol – et ses salles de spectacle et de cinéma – pourtant décrit dans le dépliant distribué à l'entrée comme « l'une des grandes innovations fonctionnelles du Centre ». Vides, les deux étages de la bibliothèque, qui doit ouvrir le 26 janvier, le restaurant du sixième étage. Qu'importe, l'attraction est vers le haut et tout le



A partir du grand hall du rez-de-chaussée, on pourra accéder à la bibliothèque (gratuite) ou aux autres activités (payantes).

monde file vers les trois derniers étages, ceux du musée, des expositions et du panorama. D'autant que l'accès est gratuit.

Beaubourg nouveau joue à Beaubourg l'ancien pendant ces jours de « portes ouvertes » : les visiteurs peuvent se promener librement dans le bâtiment. Dès le 5 janvier, il faudra payer pour emprunter l'escalator, pour monter admirer la vue ou regarder, d'en haut, les sculptures installées sur les terrasses du musée.

Au premier étage, un contrôle filtrera les visiteurs, ne laissant passer que ceux munis de billets d'entrée au musée (30 F [4,57 €]) ou aux expositions (40 à 50 F [6,10 à 7,62 €]).

La bibliothèque, après quelques hésitations, reste gratuite. L'accès se fait uniquement par le grand hall d'accueil, au fond à gauche (côté nord), à la hauteur de la rue du Renard. Un ascenseur intérieur dessert les salles de lecture et les collections. Beaubourg payant ? Samedi, les

visiteurs parisiens ne sont pas au courant. « Et moi qui amenais toujours mes amis étrangers pour la vue... », déplore une fidèle des expositions. Un étudiant en sociologie critique « une contradiction avec le projet démocratique de départ ». Dimanche, la file d'attente devant Beaubourg s'allonge nettement, peut-être en lien avec les reportages des radios insistant sur la gratuité des journées portes ouvertes. Au musée, les touristes viennent

voir les œuvres – on fait la queue devant Matisse, Kandinsky – et les Parisiens veulent découvrir la réorganisation des lieux. « Très réussie, juge une visiteuse habituée du Centre. Les salles ne sont pas surchargées d'œuvres. L'éclairage est agréable, la présentation sobre. » Un étudiant en géographie a le sentiment qu'il y a « plus d'œuvres interactives » que naguère ; il a ainsi aimé pénétrer à l'intérieur du Jardin d'hiver de Jean Dubuffet. A la sortie du

musée, il achète un laissez-passer pour un an.

Vendues à des tarifs promotionnels pendant le week-end, ces cartes d'accès plutôt avantageuses ont du succès.

« Je souhaite que le Centre soit plus créatif, moins sage que ces dernières années »

« J'apprécie les efforts de renouvellement ; par exemple, c'est intéressant de trouver une salle sur l'architecture au milieu du musée, explique une inspectrice de l'éducation nationale. Je prends un laissez-passer en signe de soutien et d'espoir, car je souhaite que le Centre soit plus créatif, moins sage que ces dernières années. » Après un détour par le nouveau bar, concédé au café Costes, elle ajoute : « En revanche, le bar est complètement raté. C'est cher et infect. »

Au rez-de-chaussée, samedi, La Poste tient l'un des rares bureaux ouverts en France pour oblitérer les timbres avec le tampon 1^{er} janvier 2000. Les philatélistes sont furieux : « On aurait dû avoir un accès direct ici, au lieu de faire la queue avec tous ceux qui viennent visiter le Centre. On n'est pas du tout là pour aller dans les étages. » Un autre nuance : « Enfin, pas aujourd'hui. Car, à la bibliothèque, il y a beaucoup de documents utiles pour les philatélistes. » Beaubourg, qui reste une vaste machine à mélanger les publics, un joyeux territoire où les usagers ont toujours réussi à surprendre l'institution, Beaubourg a enfin rouvert.

Catherine Bédarida

Au supermarché de l'art

Neuf jeunes artistes français, avec pour point commun la fascination de la société de consommation

JOUR DE FÊTE, galeries 2 et 3, niveau 6. Jusqu'au 28 février.

A Beaubourg, comme chez Carrefour, « on positive ». Pas de mélancolie, pas d'inquiétude. Soyons jeunes, soyons gais, soyons français. Allons voir *Jour de fête*, exposition jeune, gaie et française – neuf artistes d'aujourd'hui, une fille, huit garçons. Avec un tel titre, il serait incompréhensible que le visiteur n'en sorte pas comblé, avec le sentiment de s'être bien amusé. Il est comblé, en effet. Il s'amuse bien. Grâce à quoi ? Grâce à ce que l'on pourrait appeler l'effet – ou l'esthétique – Carrefour justement. Il n'y a rien de plus beau qu'un supermarché, rien de plus contemporain ni de plus symbolique. Le monde – le monde occidental évidemment, car, pour le reste, on n'en a cure – est devenu une grande surface commerciale. L'art aussi.

Que peut-on acheter dans un de ces centres ? De tout, par définition. Il y a donc de tout dans *Jour de fête*. Au rayon aliments : des spaghettis, de la farine de riz et de l'eau, apportés et utilisés par Michel Blazy, qui s'en sert pour fabriquer un pseudo-paysage avec des bouquets de spaghettis en guise d'herbes folles et des animaux en papier d'aluminium froissé. Et aussi le lait qui coule dans la fontaine en pierre reconstituée de Guillaume Paris, à laquelle ne manque que la compagnie de quelques nains de jardin.

Le rayon jouets est tenu par Gilles Barbier. Son *Ivrogne* est un mannequin effondré sur le sol, au-dessus duquel s'élève en s'élargissant une spirale métallique. Elle porte monstres, poupées, armes factices, étoiles, nuages d'ouate, animaux de carton découpé et peint : tout ce qui envahit le cerveau de l'enfant à la saison des ca-

deaux. D'autres jouets – petites autos, trains et avions miniatures – sont pris dans la ronde d'une installation de Frédéric Lecomte, *Projet grandeur nature*, grande roue qui tourne fou.

Le rayon décoration d'intérieur est, comme il se doit, bien fourni. Pour couloirs et chambres, les miroirs déformés de Philippe Ramette s'imposent et, pour la salle de bains, son *Miroir qu'on casse* avec une masse afin de ne plus se voir dedans. Pour les chambres toujours, Philippe Mayaux propose ses voilages automoteurs – conseillés pour les exhibitionnistes, déconseillés pour les voyeurs –, les photos couleur de la série *Planète camelote* ou, si vous tenez vraiment à posséder une peinture, l'une des neuf de sa suite *Les Dormeurs*, entre bande dessinée et affiche. Plus chic, plus élégante, plus encombrante, une image de Marie-Ange Guilleminot en odalisque photogénique et ingresque lascivement allongée dans la maison à l'orientale de Pierre Loti à Rochefort omerait heureusement un bouddhiste si elle ne mesurait pas cinq mètres de haut et six de long. Il ne sera guère plus commode d'accrocher à votre mur la *Mobylette crucifiée* de Philippe Ramette, d'autant qu'elle pourrait choquer les convictions religieuses de vos invités.

Au rayon ameublement, vous trouverez les sièges en résine de Xavier Veilhan. Ils sont en forme de crâne humain, peint en brun sombre, couleur peu salissante. On s'assied sur la calotte crânienne, on place ses talons dans les orbites, c'est assez confortable et vaguement symbolique – parfait pour la salle d'attente d'un médecin ou d'une administration publique. Veilhan propose aussi un décor dénommé *La Clairière*, variation monumentale sur le vieux thème des trois âges de la vie revue et corrigée

dans le genre Playmobil ou Barbie. Disposé dans votre salon, cet environnement circulaire lui donnera une touche de modernité. Vous pouvez aussi y placer votre téléviseur.

Les boîtes à images de Pierrick Sorin savent fasciner et arrêter. Les parents aimeront autant que les enfants

Qu'y regarder ? *Jour de fête* vous propose ses programmes. Pour les enfants, les extraits de dessins animés que Guillaume Paris a sélectionnés. Pour les adultes, les vidéos que Frédéric Lecomte met en scène dans son installation *Les Faucheurs de marguerites*, joliment compliquée, bien rythmée, agrémentée de cerfs-volants. Pour tous, les saynètes burlesques de Pierrick Sorin, qui excelle dans cet exercice. Dans *Le Cochon* et dans *Cinq rêves dans un joli parc (avec mon père et ma mère)*, il se met en scène, maladroit, loufoque, déguisé, rêveur, stupéfait, nouveau Charlot qui parvient à tirer parti d'une technologie très perfectionnée sans qu'elle se voit trop et que le dispositif tourne à la démonstration de virtuosité électro-informatique. Quoique les mouvements se répètent, et bien que l'histoire que racontent les *Cinq rêves* n'ait que peu de logique et de sens, ces boîtes à images savent fasciner et arrêter. Les parents aimeront autant que les enfants.

Quand ces derniers iront enfin se coucher, il sera temps de se servir de ce qui s'expose aux départements art de vivre et intimité de l'hypermarché planétaire. Philippe Mayaux et Philippe Ramette se sont associés pour concevoir un *Espace d'amour* en rose et bleu, avec cabine pour couple dont la porte ferme bien. Il est beaucoup plus discret de s'y enfermer à deux – il sera difficile d'y entrer en plus grand nombre – que de se dissimuler derrière *Le Paravent* de bois de Marie-Ange Guilleminot, dont les volets de bois sont percés de gros trous ronds et indiscrets. Auparavant, pour se mettre en train, rien de meilleur qu'un séjour Sous les jupes des anges – ce sont des balancoires mues par de petites hélices et suspendues par des chaînes au plafond. Elles révèlent ce que révélait déjà l'escarpolette fragonardienne il y a plus de deux siècles : les dessous des dames. La dentelle a cédé la place aux imprimés colorés. Mais le désir et son objet n'ont pas changé.

Ainsi finit ce *Jour de fête*. Il tient la promesse de son titre. Il tient si bien que l'on en oublierait presque de se demander pourquoi Claude Closky, Bernard Lallemand ou Fabrice Hybert – pour s'en tenir à trois praticiens de l'objet et de l'installation – n'ont pas été conviés. Et de se demander pourquoi la peinture y est si peu présente. Et de se demander enfin si la direction qu'indique l'exposition est indubitablement la bonne et les artistes qu'elle réunit ceux de demain autant que d'aujourd'hui. Il est vrai que, dans le titre, « jour » est au singulier, comme dans le film de Jacques Tati. Pour les lendemains, qui déchanteront peut-être, on verra plus tard.

Philippe Dagen

Un inventaire pour rien

Une fois par an, un artiste sera désormais invité à concevoir une exposition en puisant dans les collections du Cabinet d'art graphique. Le premier est Christian Boltanski, qui présente un *Inventaire* selon un principe simple : un dessin par artiste, 400 au total, accrochés dans l'ordre alphabétique en rangées superposées du plafond au plancher, cadre contre cadre.

Les proximités n'ont évidemment aucun sens, les œuvres se combattent, tout se brouille. Ou bien, il faut voir là une satire du musée d'autrefois, style Chantilly, mais, dans ce cas, la critique est usée pour avoir trop servi. Ou bien Christian Boltanski s'est senti autorisé à traiter les artistes du XX^e siècle selon son humeur et s'est laissé aller au mépris et à l'arrogance.

La petite entreprise folk, punk et funk d'Ani DiFranco

A vingt-neuf ans, la chanteuse de Buffalo a déjà enregistré quatorze albums, tous autoproduits

À QUELQUES HEURES d'un concert parisien, elle sourit d'un air fausement candide et paraît incroyablement détendue. Serait-ce là le privilège de ceux qui ignorent la pression des maisons de disques? Ani DiFranco est en effet son propre employeur. A vingt-neuf ans et en dix ans de carrière, la nouvelle coqueluche de la scène folk-rock américaine a autoproduit quatorze albums et déjà donné un bon millier de concerts.

La bouillante chanteuse de Buffalo (Etat de New York), ville réputée pour ses records de froid, a souvent été décrite comme une folksinger avec une attitude punk. La faute à ce piercing au nez, à ces cheveux d'abord rasés, coiffés aujourd'hui avec des mèches vertes. Fausse route: « *Le nihilisme du punk ne m'intéresse pas. Plutôt les forces positives qui se dégagent de la colère.* » Du mouvement punk, Ani DiFranco n'a retenu que le mot d'ordre essentiel: « *Do It Yourself* » (« Faites-le vous-même »). Après s'être spécialisée dans un métier sans avenir, les reprises des Beatles, s'être émancipée à l'âge de quinze ans et avoir émigré à New York, la jeune femme prend son destin en main. A dix-neuf ans, elle enregistre une cassette de folk austère, mince sélection parmi la centaine de chansons qu'elle a déjà écrites, en réalise cinq cents copies qu'elle vendra lors de ses concerts dans le circuit de Greenwich Village. Un an plus tard, elle vide son compte en banque, emprunte de l'argent à des amis et fonde Righteous Babe Records (distribué par Musedisc), label qui emploie aujourd'hui quinze personnes. Le bouche-à-oreille fonctionne parce qu'elle ne cesse jamais de jouer. Cette fan de Dylan, admirée elle-même par le maître qui lui a demandé d'assurer

des premières parties, a repris le credo zimmermanien du « *Never Ending Tour* », la « Tournée sans fin ».

L'Amérique adore ce genre de success-story, à travers le cas, par exemple, de Jewel, petite fille pauvre devenue riche et grande sœur folk parfaitement inoffensive. Le risque pour Ani DiFranco, chef d'une petite entreprise, est que son histoire passionnée davantage le *Wall Street Journal* que *Rolling Stone*. Mais avec cette agitatrice de gauche, l'affaire se corse. Alors que beaucoup d'artistes renoncent à leur éthique alternative au premier contrat signé avec une maison de disques, la rebelle s'est payé le luxe de refuser des ponts d'or – « *Cela ne m'intéressait pas de coucher avec les majors.* » Pis, elle a enregistré deux albums avec un vétéran infréquentable du folk, Utah Phillips, en reprenant... *The Internationale*: « *Cette chanson a aussi été un tube en Amérique avant que le communisme ne soit diabolisé dans les années 50. Et puis, on a jeté le bébé avec l'eau du bain, des hymnes aussi importants pour le mouvement des travailleurs que Joe Hill. Le communisme est une belle idée, qui n'a jamais été vraiment essayée, comme la démocratie ou le christianisme: le désir de changer le monde. Avec de telles opinions, je suis sûre que le FBI m'a fichée!* »

LES POINGS DE WOODY GUTHRIE

Politisée avec les poings tendus de Woody Guthrie et de Pete Seeger (qu'elle compte parmi ses amis) et ceux de « *folksingers et pilliers de bar inconnus de Buffalo et de New York* », Ani DiFranco a été, aux Etats-Unis, rapidement « *caricaturée comme une féministe en colère qui chantait des chansons de femme pour les femmes.* » « *Ce pro-*



Ani DiFranco: « Quand Dylan chante, personne ne remarque que c'est un homme. »

blème ne se pose pas en Europe, s'agace-t-elle. J'ai joué à Berne devant un public essentiellement masculin. Quand Dylan chante, personne ne remarque que c'est un homme. L'expérience masculine est perçue comme une expérience universelle et celle de la femme rangée dans une catégorie séparée. Pendant très longtemps, les femmes ne pouvaient voir que des hommes sur scène lors des concerts de rock'n'roll. Elles s'identifiaient pourtant à eux. Je ne vois pas pourquoi l'inverse serait impossible. »

Ani DiFranco n'a pas enregistré que des œuvres impérissables. Ses premiers essais dépassent rarement un artisanat folk un peu terne. L'arrivée d'un batteur, Andy Stochansky, va étoffer sa production. Alors qu'en 1995, l'album *Not a Pretty Girl* pouvait être interprété comme un adieu à la formule voix-guitare, elle s'appuie aujourd'hui sur un groupe pour s'aventurer dans la soul, le jazz, le

rhythm'n'blues. Après *Up Up Up Up Up*, qui contient *Come Away From It*, un des titres les plus subtils jamais écrits contre la drogue, elle a publié cette année un deuxième disque, *To the Teeth*. Des sujets graves, comme l'assassinat d'un médecin pratiquant l'avortement à Buffalo (*Hello Birmingham*), côtoient de petites vignettes drôlantes. Son folk chaloupe désormais sur une rythmique funk, une orientation que l'on pouvait deviner à travers son jeu de guitare acoustique, percussif et syncopé. En hommage au funk « old school », la chanteuse s'est offert la participation de deux invités de prestige, l'ancien saxophoniste de James Brown, Maceo Parker, et ex-Prince. Jeune femme pressée, Ani DiFranco sait pourtant qu'elle a le temps pour elle. « *Je suis un work in progress* », ne cesse-t-elle de répéter.

Bruno Lesprit

Le Louvre s'apprête à accueillir froidement les « primitifs »

IL FALLAIT sans doute changer de siècle pour voir débarquer les « primitifs » au Louvre. Pour beaucoup de conservateurs du « *plus grand musée du monde* », c'est un séisme. Pourtant ce sera chose faite vers le 15 avril 2000. A cette date, le président de la République, Jacques Chirac, inaugurerà le Pavillon des sessions, où sur un millier de mètres carrés seront présentés, 140 chefs-d'œuvre d'Afrique, d'Océanie, et d'Amérique américaine. Ainsi un *yéryi* fang du Gabon pourra voisiner avec la *Vénus de Milo*. Rien d'étonnant à cela. Il y a longtemps que les plus grands artistes occidentaux – à commencer par Picasso – vivent avec ces formes et que d'éminents écrivains – comme Malraux – les placent dans leur musée imaginaire. Il y a longtemps que le public occidental court les expositions qui leurs sont consacrées et que, dans les salles de ventes de New York, de Londres ou de Paris, ces objets atteignent des cotes parfois considérables. Par ailleurs, de grands musées occidentaux, comme le Metropolitan Museum de New York, ont depuis des décennies ouvert des ailes entières à ces arts dits primitifs. Pourquoi cette réticence à l'égard de ces arts qui de-

vraient nous être d'autant plus familiers qu'ils ont été « découverts » à Paris et qu'ils font partie de l'héritage colonial de la France?

Dès les années 20, le critique d'art Félix Fénelon réclamait l'entrée de ces pièces au Louvre. A la fin des années 70, le célèbre marchand d'art « primitif », Charles Ratton, proposait de léguer son énorme collection au musée parisien. Ce dernier refusa et elle fut dispersée. Dans les années 80, Jacques Kerchache, ancien marchand, collectionneur, excellent connaisseur, revint à la charge par le biais des médias. Sa campagne de presse fut saluée par un haussement d'épaule. Ironie de l'histoire, c'est lui qui est chargé de la sélection des pièces exposées au Pavillon des sessions.

Les arguments du Louvre pour s'opposer à cette installation ne manquent pas. D'abord, le musée n'accueille pas la production artistique de toutes les civilisations: les arts asiatiques, par exemple, sont au Musée Guimet. Par ailleurs, l'Etat va construire à grands frais, quai Branly, un établissement pour présenter ces pièces. Pourquoi le priver de ces chefs-d'œuvre essentiels? Ils s'appuient enfin sur la polémique développée par des ethnologues pour

qui cette production matérielle de peuples sans écriture ne peut se comprendre en l'absence d'un contexte: ce ne sont pas là des objets d'art mais des supports de croyances, de rites, de coutumes. CQFD. Leur place est au Museum d'histoire naturelle ou dans l'une de ses annexes.

Les « antiprimitivistes » font feu de tout bois. Si certains de leurs raisonnements ne manquent pas de cohérence, le fond du problème est ailleurs. Ces intégristes refusent toujours de considérer ces objets sur le même plan que la production artistique occidentale. Ils partagent le point de vue que Jean d'Ormesson exprimait crûment dans une lointaine émission télévisée de Bernard Pivot – rediffusée récemment: « *On a beau dire et beau faire, disait-il en substance, les figures du portail d'Amiens seront toujours supérieures aux sculptures nègres.* » Peut-être l'écrivain a-t-il changé d'opinion aujourd'hui, mais la vieille garde du Louvre refuse de se rendre. Le 15 avril, elle devra déposer les armes. Pour combien de temps?

Emmanuel de Roux

SORTIR

PARIS

Wallace et Gromit

A l'occasion de la parution du livre *Wallace et Gromit, l'album de famille*, de Peter Lord et Brian Sibley (éditions Hoëbeke), du DVD et de la cassette VHS *Les Chefs-d'œuvre du studio Aardman*, l'AFCA offre une exposition où sont présentées des images extraites de nombreux films du studio, dont *A Close Shave* et *The Wrong Trousers*, les deux moyens-métrages avec Wallace et Gromit; des extraits du story-board; et des photos expliquant les étapes et les ficelles de la fabrication d'un film en volume. Créés en 1972,

les studios Aardman connaissent leur premier grand succès en 1981 avec la série télévisée *The Amazing Adventures of Morph*. Avec la sortie en 1989 de *A Grand Day Out*, premier volet des aventures de Wallace et Gromit réalisé par Nick Park, la notoriété des studios Aardman commence à s'étendre. Le studio vient de terminer son premier long métrage *Chicken Run*, sur les mésaventures d'un groupe de poulets qui tentent d'échapper à l'abattoir, et qui doit sortir en septembre en France. *L'AFCA/Le Cercle, 53 bis, rue Rodier, Paris 9^e. M^o Anvers. Du lundi au vendredi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 février.*

GUIDE

REPRISES CINÉMA

La Honte de la jungle de Jean-Paul Picha, dessin animé belge, 1975.

VO: MK2 Beaubourg, Paris 3^e; MK2 Hautefeuille, dolby, 6^e; UGC George-V, dolby, 8^e; Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20).

Le Magicien d'Oz de Victor Fleming, avec Judy Garland, Billie Burke, Charley Grapewin, Clara Blondick. Américain, 1939, copie neuve (1 h 40).

VO et VF: Grand Action, Paris 5^e (01-43-29-44-40).

That Uncertain Feeling de Ernst Lubitsch, avec Merle Oberon, Melvyn Douglas. Américain, 1941, noir et blanc (1 h 24).

VO: Le Champo, Paris 5^e (01-43-54-51-60).

To Be or Not To Be de Ernst Lubitsch, avec Carole Lombard, Jack Benny, Robert Stack. Américain, 1942 (1 h 40).

VO: Le Champo, Paris 5^e (01-43-54-51-60).

Le Voyage au centre de la Terre de Henry Levin, avec Pat Boone, James Mason, Arlene Dahl, Diane Baker. Américain, 1959 (2 h 10).

VO et VF: Action Ecoles, Paris 5^e (01-43-29-79-89). VF: Le République, 11^e (01-48-05-51-33); Denfert, 14^e (01-43-21-41-01); Studio 28, 18^e (01-46-06-36-07).

FESTIVALS

L'animal au cinéma *Où veut la peau de Roger Rabbit?* (Robert Zemeckis, 1987): le 4, 11 h 20; *Le Fantôme de la liberté* (Luis Bunel, 1974): le 4, 11 h 20.

MK2 Hautefeuille, Paris 6^e (08-36-68-14-07).

Jacques Becker *Antoine et Antoinette* (1947): le 4, 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 22 h 05.

Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5^e (01-43-54-42-34).

Les Soirées de M. Hitchcock *La Maison du docteur Edwards* (1944): le 4, 21 h 50; *Les Enchaînés* (1946): le 4, 21 h 50.

Le Quartier latin, Paris 5^e (01-43-26-84-65).

Marilyn Monroe *Certains l'aiment chaud* (Billy Wilder, 1959): le 4, 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. Action Ecoles, Paris 5^e (01-43-29-79-89).

Panorama du western *Coups de feu dans la sierra* (Sam Peckinpah, 1962): le 4, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. Action Christine, Paris 6^e (01-43-29-11-30).

VIDÉOTHÈQUE

Frères et sœurs *Pareil, pas pareil* (Uziel Peres, 1978): le 4, 14 h 30; *Festen* (Thomas Vinterberg, 1998): le 4, 16 h 30; *Bye-bye* (Karim Dridi, 1995): le 4, 19 h; *Un air de famille* (Cédric Klapisch, 1996): 21 h.

Vidéothèque de Paris, 2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris 1^{er}. M^o Les Halles. Tél.: 01-44-76-62-00.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél.: 08-36-68-03-78 (2,23 F/min.)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre: les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Le Costume de Mothobi Mutloaste, d'après Can Themba, mise en scène de Peter Brook.

Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10^e. M^o Gare-du-Nord. Du mardi au vendredi, 20 h 30; le samedi, 16 heures et 20 h 30. Tél.: 01-46-07-34-50. De 50 F à 140 F. Jusqu'au 29 janvier.

Henry V de William Shakespeare, mise en scène de Jean-Louis Benoit.

Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12^e. M^o Château-de-Vincennes. Du mardi au samedi, 20 h 30; dimanche 16 heures. Relâche le 3 janvier. Tél.: 01-43-74-99-61. De 50 F à 160 F. Jusqu'au 5 mars.

Oresteie d'Eschyle, mise en scène de Georges Lavaudant.

Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place

CORRESPONDANCE

Une lettre de Clotilde Bacri

A la suite de la publication d'un article intitulé « Treize œuvres d'art volées par les nazis vont être restituées » (*Le Monde du 17 décembre*), nous avons reçu de l'ayant droit de la famille Bacri les précisions suivantes:

Le 2 décembre dernier, une peinture – une *Maternité* attribuée à Marmion, suiveur de Van der Weyden – et des fragments de tissus qui avaient été spoliés en 1940 à ma famille m'ont été restitués par le conservateur général en charge du département des objets d'art du Musée du Louvre, assisté d'un représentant du ministère des affaires étrangères. Je ne pensais pas devoir revenir sur ces faits pénibles liés à la guerre et plus particulièrement aux spoliations mais, compte tenu de la parution de votre article à la suite de la conférence de presse du 14 décembre dernier, dont je n'ai même pas été avertie, au cours de laquelle M^{me} Cachin, directrice des Musées nationaux, déclarait que les

œuvres d'art conservées par les musées de France au titre des Musées nationaux Récupération (MNR) ont « *pu être rendus grâce aux recherches effectuées par les services de l'Etat alors qu'elles n'étaient plus revendiquées* », je souhaitais que les précisions et observations suivantes soient apportées à votre article.

Les objets spoliés pendant la guerre à la famille Bacri ont été revendiqués dès le 2 août 1945, date à laquelle mon père, Jacques Bacri, antiquaire de père en fils à Paris depuis 1870, a déposé un dossier à la commission de récupération artistique. En effet, l'immeuble où la famille Bacri exerçait son activité d'antiquaire, 141, boulevard Haussmann, à Paris, avait, pendant la guerre, été entièrement vidé de tous les objets d'art qu'il contenait.

Une partie des biens ainsi spoliés a été restituée entre le 30 avril 1946 et le 26 novembre 1952, notamment

grâce au travail extraordinaire de M^{me} Rose Valland, chef de la section des beaux-arts à Berlin, principal artisan de la reconstitution du patrimoine artistique français à qui nous ne devons jamais manquer de rendre hommage, une seconde partie a été vendue aux enchères sous contrainte en 1943 et la dernière n'a, pour partie, pas été retrouvée à ce jour.

Dans ces conditions, fallait-il, tous les ans, renouveler les revendications auprès des Musées nationaux pour qu'ils soient en mesure de restituer les œuvres d'art ainsi conservées?

Il convient cependant de préciser que la photographie de la *Maternité* qui m'a été restituée a été publiée en 1979 dans le catalogue sommaire illustré des peintures du Musée du Louvre – *Ecoles flamande et hollandaise*, sous la dénomination: *Weyden Rogier van der (imitateur)*/MNR 853/La Vierge à l'enfant/Attribuée

DERNIERS JOURS

6 janvier: Deux pierres (tome 1)

Dans le cadre du théâtre de la marionnette par le Théâtre Turak, avec Michel Laubu.

Halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard, Paris 18^e. Tél.: 01-44-64-79-70. De 40 F à 80 F.

9 janvier: Theo Van Gogh, marchand de tableaux, collectionneur, frère de Vincent

Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris 7^e. Tél.: 01-40-49-48-14. 40 F.

Je suis un saumon de et avec Philippe Avron. Théâtre Rive Gauche, 6, rue de la Gaîté, Paris 14^e. Tél.: 01-43-35-32-31. De 100 F à 190 F.

CONCERTS

AVEAU
Récital au bénéfice de la restauration de Gaveau
19 janvier 2000 - 20 h 30
Abdel Rahman
EL BACHA
piano
Beethoven-Chopin
Tél.: 01-49-53-05-07

SALLE PLEYEL

EMMANUEL VILLAUME
direction
NATALIE DESSAY
soprano

MERCREDI 12 JANVIER - 20 H
SAMEDI 15 JANVIER - 16 H 30

RICHARD STRAUSS

JEUDI 13 JANVIER - 20 H

BOIELDIEU - GOUNOD
AUBER - MASSENET
THOMAS - BERLIOZ



DE 90F À 320F - TARIF JEUNES : 50F

RÉSERVATIONS
• 01 45 61 65 89 •
www.orchestredeparis.com

LUNDI 3 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 15.10 Le Monde des idées. Le siècle des femmes. Invités : Viviane Forrester et Françoise Giroud. LCI
- 21.00 L'Espoir au bout du fil. Forum Planète
- 22.00 Ebola, un tueur est né. Forum Planète
- 23.00 Les enfants cachés de la guerre. Forum Planète

MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Sonia Rolland ; Françoise Fabian ; David Linx. Canal +
- 21.05 La Route. Invités : Georges-Marc Benamou ; Eric-Emmanuel Schmitt. Canal Jimmy
- 22.35 Argent public. Invité : Plantu. France 2
- 22.40 Ya a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles des princes et princesses. TF 1

DOCUMENTAIRES

- 19.10 Les Enfants cachés de l'Holocauste. Planète
- 19.15 Hitler-Staline, liaisons dangereuses. [1/3]. Histoire
- 20.00 Jazz sous influences. [8/13]. A la Française. Planète
- 20.00 Les Chercheurs d'orchidées. Odyssee

TELEVISION

FRANCE-CULTURE

8.30 Les Chemins de la connaissance
Cette émission phare de la chaîne culturelle avait été supprimée en octobre 1997. Au grand dam des auditeurs. Absente de la grille que Laure Adler avait présentée en septembre, elle revient en janvier, du lundi au vendredi, toutes les semaines. La première série se présente, cette semaine, sous la forme d'un hommage à Claude Mettra, fondateur aujourd'hui en retraite.

- 20.15 La Vie en feuilleton. Cinq filles et une balance. [1/4]. L'alliance antikiolos. Arte
- 20.30 Hutans. L'éléphant géant de la jungle. Odyssee
- 21.00 Trente-deux films brefs sur Glenn Gould. Mezzo
- 21.15 Chroniques de l'Afrique sauvage. [1/24]. Mères courage. Odyssee
- 22.35 Gandhi Djï. Odyssee
- 23.30 L'Arbre et les Fourmis. Odyssee
- 0.45 La Case de l'Oncle Doc. Le Monde selon Tippi. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 21.10 Football. Championnat d'Angleterre : Sheffield Wed. - Arsenal. Canal + vert
- 1.20 Voile. Coupe de l'America. Éliminatoires des Challengers : Coupe Louis-Vuitton (demi-finales). Paris Première

DANSE

- 22.25 Sarabande. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique de Jean-Sébastien Bach. Parle Nederlands Dans Theater. Mezzo

MUSIQUE

- 19.25 Carlinhos Brown. Francofolies de La Rochelle 1997. Mezzo
- 21.00 La Périchole. Opéra d'Offenbach. Mise en scène de Jérôme Savary. Par l'Orchestre de la Suisse romande et le Chœur du Grand-Théâtre de Genève, dir. Marc Soustrot. Muzikk

- 23.00 Oratorio de Noël, trois cantates de Bach. Par le Concertus Musicus de Vienne et le Tölzer Knabenchor, dir. Nikolaus Harnoncourt. Mezzo
- 0.30 Concert de Noël. Bach par Herreweghe. Par le Collegium Vocale, dir. Philippe Herreweghe. Mezzo
- 0.45 The Paris Concert for Amnesty International. 1998. Canal Jimmy

THÉÂTRE

- 0.10 Le Bourgeois gentilhomme. Pièce de Molière. Festival

TÉLÉFILMS

- 19.50 Mark Twain et moi. Daniel Petrie. Disney Channel
- 20.45 L'Allée du roi. Nina Companeez [1/2]. Histoire
- 0.50 La Vie de Marianne. Benoît Jacquot [2/2]. Ciné Cinémas

COURTS MÉTRAGES

- 22.10 Festival Laurel et Hardy. Arte
- 23.30 Court-circuit. Fin de siècle. J. Preuss. La Peur de l'ennui. B. Quabeck. Arte

SÉRIES

- 20.50 Passeur d'enfants. Lisbonne. TF 1
- 21.15 3^e planète après le Soleil. Gobbie, Gobbie, Dick, Dick (v.o.). Série Club
- 21.50 New York Police Blues. Les faux frères (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

- 19.15 L'Étrange Noël de Mr Jack ■■ Tim Burton et Henry Selick (EU, 93, v.o., 75 min). Ciné Cinémas 1
- 20.10 Portrait de femme ■■ Jane Campion (Grande-Bretagne, 1996, 140 min). RTBF 1
- 20.30 La Grande Illusion ■■■ Jean Renoir (France, 1937, N., 115 min). Ciné Classics
- 20.50 L'Extravagant Docteur Dolittle ■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1967, 150 min). Téva



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 21.00 Les Nuits de la pleine lune ■■■ Eric Rohmer. Avec Pascale Ogier, Fabrice Luchini (France, 1984, 100 min). Paris Première
- 21.25 Sylvia Scarlett ■■ George Cukor (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 95 min). Cinétoile
- 22.10 Les Joux Compères ■ Charles Rogers (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 20 min). Arte
- 22.25 Le Caporal épinglé ■■ Jean Renoir (France, 1962, N., 105 min). Ciné Classics
- 22.30 Laurel et Hardy électriciens ■■ Charles Rogers (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 20 min). Arte
- 22.35 L'Arnaqueur ■■■ Robert Rossen (Etats-Unis, 1961, N., 130 min). Canal Jimmy
- 22.35 Lune froide ■■ Patrick Bouchitey (France, 1991, N., 90 min) O. Cinéfaz
- 22.45 2001, l'odyssée de l'espace ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1968, 140 min). Histoire
- 22.50 Vive la liberté ■■ Leo McCarey (Etats-Unis, 1929, N., muet, 20 min). Arte
- 23.00 L'Atalante ■■■ Jean Vigo (France, 1934, N., 100 min). Cinétoile

PROGRAMMES

TF 1

- 19.05 Le Bigdil.
- 19.55 L'Air d'en rire.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Passeur d'enfants. Passeur d'enfants à Lisbonne.
- 22.40 Ya a pas photo !
- 0.10 Affaires non classées. L'innocence perdue. O.

FRANCE 2

- 18.20 Nash Bridges.
- 19.15 Qui est qui ?
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Passage interdit. Téléfilm. Michaël Perrotta [1/2].
- 22.35 Argent public.
- 23.55 Journal, Météo.
- 0.20 Musiques au cœur du ramadan.

FRANCE 3

- 18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
- 18.20 Question pour un champion.
- 18.48 Un jour, un livre.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Fa si la.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 L'inconnu dans la maison. Film. Georges Lautner.
- 22.40 Météo, Soir 3.
- 23.10 Le cave se rebiffe ■ Film. Gilles Grangier.
- 0.45 La Case de l'Oncle Doc. Le Monde selon Tippi.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.40
- 18.15 Flash infos.
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 20.40 Sphère. Film. Barry Levinson. O.
- 22.45 Tragédies minuscules.
- 22.50 Hammam. Film. Ferzan Ozpetek (v.o.) O.
- 0.30 Boxe hebdo.

ARTE

- 19.00 Nature.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 La Vie en feuilleton. Cinq filles et une balance [1/4].
- 20.45 Clubbed to Death. Film. Yolande Zauberman O.

PARIS PREMIÈRE

21.00 Les Nuits de la pleine lune ■■■
Louise a choisi les arts décoratifs et vit à Marne-la-Vallée, avec Rémi, possessif et « conjugal », qui bride son désir d'indépendance. Octave, journaliste marié, partage les goûts de Louise et cherche à la séduire. Elle décide d'aller habiter seule à Paris un certain temps, mais rien ne s'arrange. Ce quatrième épisode de la série « Comédies et proverbes » est une étude

de mœurs sur une micro-société intello des années 80. Louise, qui bouge tout le temps, est fragile, faussement libérée et, par moments, exaspérante. Mais les hommes, Tcheky Karyo et Fabrice Luchini, dans les méandres de leur stratégie amoureuse, n'attirent pas la sympathie. Tous les comportements sont d'une justesse étonnante et il y a de la cruauté dans la conclusion. Pascale Ogier reçut un prix d'interprétation à Venise et mourut, à vingt-quatre ans, quelques mois après.

MARDI 4 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 8 mai 1945, naissance d'un monde nouveau. Invités : Gérard Bossuat ; André Fontaine, ancien directeur du Monde ; Patrick Fridenson ; Sergueï Kostine ; Klaus Manfrass. Forum Planète
- 22.00 Vieux Grémints. Forum Planète
- 23.00 Kurdes, les sacrifices de la géopolitique. Forum Planète

MAGAZINES

- 14.30 La Cinquième rencontre... Justice, société : Nègres pour inconnus. La Cinquième
- 16.10 Saga-Cités. Fellag. France 3
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Charles Dumont. Paris Première
- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Marco Prince ; Marianne Jean ; Baptiste ; Christiane Olivier. Canal +
- 19.00 Archimède. Arte
- 20.40 90 minutes. Sidé : Le grand business des laboratoires. Bande de filles ; Génétique : Une firme maître du monde ; Les soldats perdus de la scientologie. Canal +

- 20.55 Il était deux fois... les grands duos. France 3
- 21.00 Le Gai Savoir. L'éducation en question. Paris Première
- 22.35 Célébrités. Rétrospective des stars. TF 1
- 22.40 La Vie à l'endroit. Au nom de l'amour. France 2
- 23.45 T'as pas une idée ? Sœur Emmanuelle. Canal Jimmy
- 0.40 Zone interdite. Le gang des châteaux. M 6

DOCUMENTAIRES

- 17.10 L'Arbre et les Fourmis. Odyssee
- 17.15 Des bateaux et des hommes. Le don de la jeunesse, à l'école du grand large. Planète
- 18.00 L'Actors Studio. Stanley Donen. Paris Première
- 18.05 Provence. Pays d'Aix et Marseille. Odyssee
- 18.10 La Terre promise. [5/5]. Chicago, la dernière étape. Planète
- 18.15 Hitchcock et « Les Oiseaux ». Ciné Cinémas
- 18.30 Global Family. L'Éléphant d'Afrique en péril. La Cinquième
- 19.05 Gandhi Djï. Odyssee
- 19.20 Kurdes, entre oppression et terrorisme. Planète

- 20.15 La Vie en feuilleton. Cinq filles et une balance. [2/4]. Fini l'opulence. Arte
- 20.30 Les Authentiques. Le sel de Guérande. Odyssee
- 20.45 La Vie en face. Trois histoires d'amour de Vanessa. Arte
- 20.45 Elena Ceausescu, doctor horroris causa. [2/2]. Histoire
- 20.55 Amchi, médecine traditionnelle tibétaine. Odyssee
- 21.30 Thema. Les mystères du lac Baïkal. Arte
- 21.45 Roger Caillois. [2/8]. Histoire
- 22.05 Les Chefs-d'œuvre et leurs Secrets. [1/6]. Un tableau, une vie. Odyssee
- 22.25 Jazz sous influences. [8/13]. A la Française. Planète
- 22.35 Le Rêve américain. [4/5]. Pour solde de tout compte. Odyssee
- 22.55 « Le Vieux ». Camarade Luiz Carlos Prestes. Planète
- 23.25 L'Œil mécanique. Odyssee
- 23.30 Un monde sans fil. France 3
- 0.10 Retour à Plozevet. Odyssee
- 0.55 Frank Sinatra, crooner de légende. [5/5]. Ciné Classics

SPORTS EN DIRECT

- 16.00 Tennis. Tournoi messieurs de Doha (2^e jour). Eurosport
- 20.00 Hockey sur glace. Ligue européenne, demi-finale aller : Lugano - Bratislava. Pathé Sport
- 1.15 Voile. Coupe de l'America. Éliminatoires des Challengers. Coupe Louis Vuitton (demi-finales). Paris Première

MUSIQUE

- 19.15 Année Beethoven. Enregistré en 1970. Avec Robert Casadesu, piano. Muzikk
- 20.00 Salome Bey live à Séville. Muzikk
- 21.00 Beethoven. Symphonie n° 7. Saint-Moritz 1969. Par l'Orchestre international Giovanile de Saint-Moritz, dir. Leopold Stokowski. Muzikk
- 21.35 Leopold Stokowski dirige « Roméo et Juliette ». Lugano 1969. Œuvre de Tchaïkovski. Par l'Orchestre de la Radio suisse italienne. Muzikk
- 22.00 Sonates italiennes. Par le Trio Locatelli. Mezzo
- 22.00 Chostakovitch. Symphonie n° 10. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. sir Georg Solti. Muzikk
- 22.35 Bach par Karl Richter. Mezzo

- 22.55 Saint-Saëns et Milhaud. Lugano, 1985. Avec Silvia Markovici, violon. Par l'Orchestre de la Radio-télévision suisse italienne, dir. Piero Bellugi. Muzikk
- 23.00 Orphée aux enfers. Opéra d'Offenbach. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Monnaie, dir. Patrick Davin. Mezzo
- 0.10 Rachid Taha. Saint-Malo 1998. Paris Première

TÉLÉFILMS

- 21.20 Deux frères. Philippe Laik. RTBF 1
- 21.40 Souviens-toi de Vienne. Arthur Allan Seidelman. Festival
- 22.15 Nestor Burma revient au bercail. Pierre Koralik. TV 5
- 22.55 Liaisons obscures. Michael Watkins. O. M 6
- 23.25 Dancing nuage. Irène Jouanet. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 0.20 Ce sera du gâteau. Claude Berne. France 3

SÉRIES

- 18.35 Sliders, les mondes parallèles. Un monde hippie. M 6
- 19.05 Les Enquêtes de Remington Steele. Un mariage blanc. 13^{ème} RUE
- 19.10 Les Anges du bonheur. Appels anonymes. Téva
- 19.30 Clair de lune. L'homme qui voulait être célèbre. Série Club
- 20.45 Le Caméléon. La clé. Le grand plongeon. Série Club
- 20.50 Passage interdit. Les Saboteurs. France 2
- 20.50 La Vie à cinq. Paradis perdu. Téva
- 21.00 Du rouge à lèvres sur ton col. Sixième épisode (v.o.). Canal Jimmy
- 21.20 Le Petit Malin. Une rentrée mouvementée. Disney Channel
- 22.10 Friends. Celui qui courait deux lièvres. Celui qui avait un poussin (v.o.). Canal Jimmy
- 22.20 Frasier. Au secours, on me poursuit ! Série Club
- 22.30 Sex and the City. L'annonce du bébé (v.o.). O. Téva
- 22.45 The Practice. Instinct de survie (v.o.). Série Club
- 23.00 Profit. Cupid. Canal Jimmy
- 23.50 3^e planète après le Soleil. Gobbie, Gobbie, Dick, Dick (v.o.). Série Club
- 1.15 Star Trek, Voyager. Elogium (v.o.). Canal Jimmy
- 2.00 Star Trek, Deep Space Nine. Echos distants (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

- 13.05 Casino Royale ■■ John Huston, Kenneth Hughes, Robert Parrish, Joe McGrath et Val Guest (EU, 1967, v.o., 125 min). Cinéfaz
- 15.10 La Jetée ■■ Chris Marker (1963, 30 min). Cinéfaz
- 15.20 Allemagne, années 90 neuf zéro ■■ Jean-Luc Godard (France, 1991, 60 min) O. Ciné Cinémas 3



SAM LEVIN

- 16.55 La Grande Illusion ■■■ Jean Renoir. Avec Pierre Fresnay, Erich von Stroheim (France, 1937, N., 115 min). Ciné Classics
- 17.50 Péril en la demeure ■■ Michel Deville (France, 1984, 100 min) O. Cinétoile
- 17.55 2001, l'odyssée de l'espace ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1968, 140 min). Histoire
- 18.00 Superman 2 ■■ Richard Lester (Etats-Unis, 1980, 120 min). Cinéstar 1
- 18.45 Le Cygne et la Princesse 2 ■■ Richard Rich (Etats-Unis, 1997, 75 min) O. Cinéstar 2
- 18.50 Pain, amour et fantasia ■■ Luigi Comencini (Italie, 1953, N., v.o., 90 min). Ciné Classics
- 19.30 Margret tend un piège ■■ Jean Delannoy (France, 1957, N., 120 min). Cinétoile
- 20.30 L'Homme invisible ■■ James Whale (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 75 min). Ciné Classics
- 20.30 Blade Runner ■■■ Ridley Scott (version réalisation, EU, 1982, 115 min) O. Ciné Cinémas 2
- 21.45 Assurance sur la mort ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 110 min). Ciné Classics
- 22.25 Les Oiseaux ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1963, 115 min). Ciné Cinémas 2
- 22.35 Coups de feu sur Broadway ■■ W. Allen (EU, 1994, 100 min). Cinéfaz
- 23.10 Fenêtre sur cour ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1954, v.o., 115 min). Cinétoile
- 23.25 Cléopâtre ■■ Joseph Mankiewicz (Etats-Unis, 1963, v.o., 235 min). Ciné Cinémas 3



0.45 La Dolce Vita ■■■■ Joseph Mankiewicz. Avec Marcello Mastroianni, Anita Ekberg (Italie, 1959, N., v.o., 165 min). France 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 14.35 Arabesque.
- 15.25 Extrême urgence.
- 16.10 Pacific Blue.
- 16.55 Sunset Beach.
- 17.40 Melrose Place.
- 18.30 Exclusif.
- 19.05 Le Bigdil.
- 19.55 L'Air d'en rire.
- 20.57 Clic et net.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Droit dans le mur. Film. Pierre Richard.
- 22.35 Célébrités.
- 0.00 Les Dessous de Palm Beach. O.
- 0.50 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 14.45 Le Renard.
- 15.50 Tiercé.
- 16.00 La Chance aux chansons.
- 16.50 Des chiffres et des lettres.
- 17.25 Cap des Pins.
- 17.55 Friends.
- 18.25 Nash Bridges.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un garç, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Passage interdit. Les Saboteurs [2/2].
- 22.40 La Vie à l'endroit. Au nom de l'amour.
- 0.15 Journal, Météo 2.
- 0.40 Ciné-club.
- 0.45 La Dolce Vita ■■■■ Film. Federico Fellini (v.o.).

FRANCE 3

- 13.50 C'est mon choix.
- 14.40 Duel. Téléfilm. Steven Spielberg.
- 16.10 Saga-Cités.
- 16.35 Les Minikeums.
- 17.40 Le Kadox.
- 18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
- 18.20 Question pour un champion.
- 18.46 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
- 20.05 Fa si la.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 Il était deux fois... les grands duos.
- 22.55 Météo, Soir 3.
- 23.30 Un monde sans fil.
- 0.20 Libre Court.

CANAL +

- 13.45 Comme une bête. Film. Patrick Schulmann. O.
- 16.05 Les Merveilleux Contes de Grimm ■ Film. Henry Levin et George Pal. O.
- En clair jusqu'à 20.40
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 20.40 90 minutes.
- 22.25 Primary Colors. Film. Mike Nichols (v.o.) O.
- 0.45 L'École de la chair. Film. Benoît Jacquot. O.

- 22.10 Les Joux Compères ■ Court métrage. Charles Rogers (v.o.).
- 22.30 Laurel et Hardy électriciens ■■ Court métrage. Charles Rogers (v.o.).
- 22.50 Vive la liberté ■■ ■■ Court métrage muet. Leo McCarey.
- 23.10 En-dessous de zéro ■■ Court métrage. James Parrott (v.o.).
- 23.30 Court-circuit.
- 0.00 Out of Africa. Film. Sydney Pollack.

M 6

- 17.50 Sliders, les mondes parallèles.
- 19.25 Susan !
- 19.52 La sécurité sort...
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.10 Une nouou d'enfer.
- 20.40 Projection privée.
- 20.50 Le Gentleman d'Épsum. Film. Gilles Grangier.
- 22.30 Le partageait appartement ■ Film. Barbet Schroeder O.
- 0.25 Culture pub. Spécial nouvel an.
- 0.50 Jazz 6. Carlinhos Brown.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Décibels. Invité : Eric de Vissscher.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la Nuit. Le Colonel-Oiseau, de Hristo Boytchev.
- 0.00 Du jour au lendemain. David Le Breton (L'Adieu au corps).

FRANCE-MUSIQUES

- 18.00 Le Jazz est un roman. 21 octobre 1957, Count Basie.
- 19.07 A côté de la plaque.
- 20.00 Outis (première française). Opéra de Luciano Berio donné au Théâtre du Châtelet, à Paris, par le Chœur Accentus et l'Orchestre de Paris, dir. David Robertson et les Swingle Singers, Alan Opie (Outis).
- 22.30 Jazz, suivez le thème. Invité : Satin Doll.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Guillaume Tell (ouverture), de Rossini, par The National Philharmonic Orchestra, dir. Riccardo Chailly ; Tarentelle, de Liszt, S. Hough, piano.
- 20.40 Don Quichotte. Œuvres de Purcell, Telemann, De Boismortier, R. Strauss, Mendelssohn, Sallinen, Ravel, Ibert, Galindo Dimas, Massenet, Minkus.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.00 Les Dessous de la Terre.
- 14.30 La Cinquième rencontre...
- 16.00 Et l'homme créa le Mont-Blanc.
- 16.35 Alf.
- 17.00 L'esprit des lois.
- 17.10 Qu'est-ce qu'on mange ?
- 17.30 100 % question.
- 17.55 Côté Cinquième.
- 18.30 Le Monde des animaux.
- 19.00 Archimède.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 La Vie en feuilleton. [2/4].
- 20.45 La Vie en face. Trois histoires d'amour de Vanessa.
- 21.35 Ballade en hiver. Ballade en été.
- 23.00 Les Adieux à Matiora ■ Film. Elem Klimov.
- 0.50 Un an après.

1.40 Et « Sapiens » inventa l'Homme.

M 6

- 13.25 Urgence dans la jungle. Téléfilm. Larry Shaw.
- 15.10 Models Inc.
- 16.20 M comme musique.
- 17.40 Les Bédés de M 6.
- 18.35 Sliders, les mondes parallèles.
- 19.25 Susan !
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.10 Une nouou d'enfer.
- 20.40 E = M 6.
- 20.50 Guili-guili.
- 22.55 Liaisons obscures. Téléfilm. Michael Watkins. O.
- 0.40 Zone interdite. Le gang des châteaux.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 L'Heure exquise. L'âge d'or de la lyrique espagnole.
- 21.30 Fiction. Erik Satie, d'André Breton ; Journal amoureux, de Dominique Rolin ; Ornithologie passionnelle et hasard objectif, d'André Breton.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la Nuit. La réouverture du centre Pompidou.
- 0.00 Du jour au lendemain. Arnaud Spire (Marx, cet inconnu).

Le comédien Jamel Debbouze hospitalisé à la suite d'une altercation avec les policiers

Une enquête a été confiée à l'IGS, la « police des polices »

LE COMÉDIEN Jamel Debbouze devait quitter, lundi 3 janvier, dans la matinée, l'hôpital Saint-Antoine à Paris, où il avait été placé en observation, dans la nuit du samedi 1^{er} au dimanche 2 janvier, après une altercation avec des policiers à proximité du palais omnisport de Paris-Bercy (POPB). Le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire qui a été confiée à l'inspection générale des services (IGS), la « police des polices », après avoir été, dans un premier temps, donnée à la deuxième direction de la police judiciaire de la préfecture de police.

Les policiers de l'IGS, qui doivent entendre Jamel Debbouze dans la journée, auront à trancher entre deux versions. Lundi, en début de matinée, le parquet n'avait pas encore été destinataire d'une plainte du comédien. A l'hôpital, selon une source médicale, M. Debbouze aurait subi un examen clinique qui se serait révélé normal. Vu par deux internes, le comédien aurait également subi un scanner abdominal, dont le résultat aurait été négatif. Il s'est vu délivrer une incapacité temporaire de travail (ITT) de trois jours. Les faits remontent au samedi

1^{er} janvier. Jamel Debbouze vient de participer à une soirée au POPB pour souhaiter la bonne année à la communauté maghrébine. Il quitte le parking du palais à bord d'une Mercedes immatriculée en Allemagne, accompagné par son assistante, Nadia Mourine, et par son frère, qui est également son impresario.

Selon son entourage, l'incident aurait débuté à un feu rouge. Des motards de la police, qui escortent une compagnie de CRS, demandent alors au comédien d'écartier son véhicule pour laisser passer le convoi. Le ton est particulièrement agressif, d'après Nadia Mourine. Jamel Debbouze aurait répliqué : « *Ça se demande poliment.* »

UN COUP DE TALKIE-WALKIE

Cette réponse serait toujours, selon la même source citée par l'Agence France Presse, à l'origine des violences. Enervé par ce propos, un motard aurait sorti M. Debbouze de son véhicule. Puis, il aurait commencé à frapper le comédien avec plusieurs de ses collègues. Jamel Debbouze, atteint à la nuque par un coup de talkie-walkie, aurait momentanément perdu connaissance et se se-

rait effondré sur la chaussée, face contre terre. Le récit des policiers diverge de celui donné par l'entourage du comédien. Les fonctionnaires présents sur place ont été entendus, dimanche 2 janvier, par l'IGS, où ils ont livré sur procès-verbal leur version des faits. Samedi, une compagnie de CRS avait été mobilisée autour du POPB pour assurer le maintien de l'ordre en raison des risques créés par la présence d'environ deux mille spectateurs sans billet.

La soirée s'étant passée dans le calme, la CRS reçoit l'ordre de se diriger vers les Champs-Élysées. La voiture de M. Debbouze, sortant du parking, se serait insérée dans le convoi. Les motards auraient fait signe au conducteur de dégager. Il aurait refusé d'obtempérer. Au feu rouge, les policiers lui auraient demandé de sortir de la Mercedes et de présenter ses papiers. Nouveau refus, selon eux.

A ce moment-là, selon le témoignage des policiers, Jamel Debbouze, sorti de sa voiture, aurait été fortement repoussé par un commissaire de police muni d'une « gomme », un bâton en caoutchouc dur utilisé par les fonctionnaires comme arme d'auto-dé-

fense. Touché à l'estomac, le comédien serait alors tombé à terre. Toujours selon des policiers, un membre de l'entourage de M. Debbouze aurait alors dit à celui-ci : « *Reste par terre. Je vais te faire filmer.* » Pourtant, dans leurs dépositions, les policiers n'évoquent, à aucun moment, des outrages à agent mais un simple refus d'obtempérer.

ÉPISODE INATTENDU

L'affaire s'est enrichie, dimanche 2 janvier, d'un épisode inattendu. Un proche de Jamel Debbouze, travaillant avec lui sur Canal Plus, est venu lui rendre visite à l'hôpital Saint-Antoine. Selon lui, il s'était déplacé afin de conforter son ami mais il aurait eu une altercation avec l'assistante du comédien.

Le visiteur aurait alors été frappé, puis mordu par un garde du corps de M. Debbouze. Des médecins de l'hôpital auraient dû s'interposer pour mettre fin à l'incident. L'ami de Jamel a déposé plainte au commissariat du douzième arrondissement, auprès du service d'aide, de recherche et d'investigation judiciaire.

Pascal Ceaux

Un comique marqué par une double culture franco-marocaine

DEPUIS ses débuts, en 1996, à Radio Nova et ses premiers sketches à la télévision sur Paris Première la même année, Jamel Debbouze a connu une trajectoire ascendante que rien n'a semblé contrarier. Remarqué par le directeur

PORTRAIT

Au cinéma, à la télévision ou sur scène, Jamel n'est pas un comédien, il joue à faire le comédien

Radio Nova, Jean-François Bizot, lors d'un concours d'improvisation, il est arrivé à Nulle part ailleurs, sur Canal+, en 1997 – une chaîne avec laquelle il n'a depuis cessé de collaborer, du sitcom *H* à un show diffusé le 31 décembre 1999. Ses rôles au cinéma dans *Zonzon* de Laurent Bouhnik et *Le Ciel, les oiseaux et... ta mère !* de Djamel Bensalah, qui dépasse le million d'entrées en France en 1999, ainsi que son spectacle la même année au Bataclan constituent les étapes d'une carrière couronnée de succès.

Dans un portrait publié dans *Le Monde* du 27 août 1997, Jamel Debbouze décrivait son enfance dans ses termes : « *Je suis l'aîné d'une famille de six enfants. Mon père était chef de groupe à la RATP, ma mère travaillait chez Bouygues, elle faisait le ménage. A partir de l'instant où on franchissait le seuil de la maison, on se retrouvait au Maroc, même si nous habitions Trappes. C'est tout juste s'il ne fallait pas tamponner son passeport. Mon père avait même acheté une parabole pour pouvoir regarder les programmes de la télévision marocaine. Grâce à cela, j'ai toujours été porteur d'une double culture.* »

Cette double culture, essentiellement marquée par le cinéma américain et le rap, est au cœur du personnage que s'est bâti Jamel Debbouze. A la télévision, au cinéma ou sur scène, Jamel n'est pas un comédien, il joue à faire le comédien. Son comique aux accents très autobiographiques cherche à faire cohabiter Aretha Franklin, le hip-hop, *Les Liaisons dangereuses*, Bruce Willis et Jean-Claude Vandamme, tous concentrés dans ce qui deviendra le monde de Jamel, qui est aussi le nom de l'émission qui l'a lancé sur Canal+. Dans ses sketches, il a été Ja-

mel Cendrillon, Mike Jamel – un détective privé gérant une clientèle recommandée par Aretha Franklin –, Jamel CRS, Jamel chirurgien, Jamel PDG, et Jamel duc des Lombards (une version libre des *Liaisons dangereuses*).

Toutes ces déclinaisons portent la marque d'un comédien qui ignore ce qu'un rôle de composition signifie, mais possède en lui un nombre infini de personnages fous, désespérés ou loufoques qui ne demandent qu'à s'exprimer. En cela, le comique Jamel va bien au-delà de ce qu'il est courant d'appeler la « culture banlieue » : il s'efforce de bâtir un univers très personnel qui repose sur un phrasé particulier et un détournement de la langue.

Jamel Debbouze répète souvent que s'il n'y a qu'une personne, parmi les millions qui le regardent à la télévision, qui change d'avis sur les « beurs », la partie est gagnée. Le monde de Jamel réclame davantage la reconnaissance que l'identification. Il constitue en cela une tentative assez unique de faire de la banlieue un univers qui ne serait plus un ghetto mais deviendrait le centre du monde.

Samuel Blumenfeld

L'armée libanaise traque un groupe de fondamentalistes sunnites dans le nord du pays

LES AFFRONTEMENTS qui mettent aux prises depuis quatre jours des fondamentalistes sunnites et l'armée dans le nord du Liban se sont poursuivis lundi matin 3 janvier. L'armée avait encerclé la veille un groupe de rebelles près de la bourgade de Sir Dinniyé, situé à 1 100 mètres d'altitude, à 45 kilomètres à l'est de la ville côtière de Tripoli, mais les rebelles ont réussi à se réfugier dans le bourg de Kfarhabou.

L'armée a alors pris position autour du village dont les habitants ont été pris en otages par les fondamentalistes, selon des sources de sécurité dans la région. Après avoir hésité dans un premier temps à donner l'assaut, par crainte de faire des victimes parmi les civils, l'armée est cependant passée victorieusement à l'attaque. Selon un officier, depuis le début des combats l'armée a capturé 45 rebelles. Les corps de quatre autres, tués au combat, ont également été retrouvés. Ce même officier, dont l'identité n'a pas été communiquée, n'a cependant pas exclu que d'autres cadavres de fondamentalistes soient toujours sur le terrain. Un bilan précédent, non officiel, faisait état d'une quinzaine de rebelles tués.

Depuis vendredi, la troupe est à la poursuite de 150 à 300 fondamentalistes de la confrérie waha-

bite al-Takfir oual Hijra, présumés responsables d'attentats commis notamment contre des églises, et dont un commando avait tendu une embuscade à l'armée.

Les troupes libanaises, qui ont engagé plusieurs milliers d'hommes dans ce que la presse qualifie de « *plus vaste opération* » depuis la fin de la guerre civile au Liban en 1990, ont enregistré de lourdes pertes depuis le début des combats. Dimanche, un premier bilan officiel faisait état de cinq tués, deux sous-officiers et trois hommes de troupes, et deux « *disparus* ». Un commandant et un sergent seraient en effet, selon des services de sécurité, aux mains des fondamentalistes. Ce bilan s'est encore alourdi lundi matin avec l'assaut donné au bourg de Kfarhabou au cours duquel quatre soldats ont été tués.

TRAQUE DIFFICILE

Les multiples échanges de tirs ont fait un mort et huit blessés, dont un grièvement, parmi les civils selon des sources hospitalières.

La télévision officielle Télé-Liban avait indiqué dimanche soir que l'armée s'était emparée des principaux repaires des rebelles et les pourchassait en haute montagne. Mais la configuration du terrain et le brouillard qui s'est abattu dans la nuit sur la région

ont rendu cette traque difficile. Selon des journaux libanais, les rebelles, équipés notamment de mortiers, compteraient dans leurs rangs des « afghans », des Syriens et des Palestiniens fondamentalistes.

DÉMENTI

Ces informations ont été démenties par les milieux intégristes de Tripoli, qui affirment qu'il s'agit exclusivement de Libanais, dont certains pourraient cependant avoir combattu en Afghanistan. Pourtant, selon certaines sources, parmi les quatre corps aux mains de l'armée figureraient ceux de deux Palestiniens originaires des camps de réfugiés du nord du Liban et d'un Syrien.

Parallèlement à ces affrontements, des fondamentalistes palestiniens armés se sont égale-

ment déployés dans la nuit de samedi à dimanche à l'une des entrées du camp de réfugiés palestiniens d'Aïn Héloùé, près d'une position tenue par l'armée libanaise. Ces fondamentalistes, qui appartiennent au groupe wahabite Ousbat al-Ansar, dont le chef Abou Mahjan est condamné pour meurtre et recherché par la justice, se sont mis en formation de combat après un attentat à l'explosif près d'une de leurs permanences.

Aussitôt les soldats libanais de faction à cette entrée du camp se sont mis à couvrir. Les protagonistes distants de quelques dizaines de mètres sont restés sur pied de guerre jusqu'à l'aube, mais il n'y a pas eu d'échanges de tirs. Dimanche matin, la situation était redevenue normale, les Palestiniens armés s'étant retirés des rues. – (AFP Reuters.)

Dimanche gratuit : affluence record dans les musées nationaux

SI LA RÉOUVERTURE du Centre Pompidou a séduit plus de 80 000 visiteurs les 1^{er} et 2 janvier (*lire nos articles pages 35 et 36*), l'opération « dimanche gratuit » dans les trente-quatre musées nationaux à Paris et en région – à l'exception des Galeries nationales du Grand-Palais – a entraîné une hausse d'environ 30 % de la fréquentation le 2 janvier. Cette mesure de gratuité décidée par le ministère de la culture s'appliquera désormais tous les premiers dimanches du mois.

Elle a particulièrement séduit les nombreux touristes étrangers qui avaient choisi la France pour les célébrations de l'an 2000, mais aussi de nombreux visiteurs peu familiers des palais nationaux : « *On a pu faire venir une clientèle nouvelle, sans pour autant perdre l'ancienne* », indique-t-on au ministère de la culture, qui estime que ces chiffres de fréquentation pourraient se maintenir durablement.

Le Musée du Louvre, précurseur depuis deux ans de la gratuité, a enregistré un affluence record de 35 000 personnes, contre environ 25 000 pour un dimanche gratuit normal. Plusieurs autres musées parisiens ont connu également des records d'affluence : 3 050 visiteurs au Musée Rodin et 16 000 au Musée d'Orsay. Le château de Versailles, pourtant durement frappé par la tempête de la semaine dernière, a reçu 16 000 visiteurs contre 15 000 en 1999. Même engouement en régions comme à Biot (Alpes-Maritimes), où le Musée Fernand-Léger a constaté un triplement de sa fréquentation.

DÉPÊCHES

■ **NATIONS UNIES** : cinq nouveaux pays sont membres du Conseil de sécurité de l'ONU depuis le 1^{er} janvier. Il s'agit du Bangladesh, de la Jamaïque, du Mali, de la Tunisie et de l'Ukraine, qui ont été élus par l'Assemblée générale pour remplacer Bahreïn, le Brésil, le Gabon, la Gambie et la Slovaquie. – (AFP)

■ **ÉTATS-UNIS** : Bill Clinton proposera de nouvelles réductions d'impôts pour le dernier budget de son mandat, a annoncé, dimanche 2 janvier, le secrétaire général de la Maison Blanche, John Podesta. En 1999, M. Clinton avait opposé son veto à un vaste plan de réductions proposé par la majorité républicaine du Congrès, et s'était prononcé en faveur d'allègements plus réduits qui auraient essentiellement profité aux classes moyennes. – (AP)

■ **POLOGNE** : Les vingt-deuxièmes journées de rencontre européenne de jeunes, organisées par la communauté ecuménique de Taizé, ont rassemblé 70 000 jeunes venus de toute l'Europe à Varsovie, du 29 décembre au 1^{er} janvier. Accueillis dans 200 paroisses de la capitale polonaise, les jeunes ont vécu le passage à l'an 2000 par des chants et des prières en plusieurs langues différentes. Frère Roger, le fondateur de la communauté, les a invités à « *préparer la paix et la réconciliation des nations* ». Il s'est adressé chaleureusement aux orthodoxes, dont beaucoup, notamment serbes, ont participé à ce rassemblement : « *Nous aimons l'Eglise orthodoxe du fond de notre cœur. Nous savons qu'il y a en elle des dons mystiques, précieux pour l'avenir de toute l'Eglise sur la terre.* » – (APF)

■ **ALLEMAGNE** : le parquet de Bonn a ouvert officiellement lundi 3 janvier, comme prévu, une information judiciaire contre l'ancien chancelier allemand et ex-président de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) Helmut Kohl, pour malversations présumées, a indiqué à l'AFP le procureur Bernd Koenig. M. Kohl est soupçonné de malversations vis-à-vis de son propre parti, qu'il a présidé pendant vingt-cinq ans, de 1973 à 1998. Ces soupçons sont étayés par les déclarations de M. Kohl lui-même, qui avait reconnu, dans un entretien télévisé juste avant Noël, avoir reçu de 1,5 à 2 millions de marks (de 750 000 à 1 million de dollars ou euros) de dons entre 1993 et 1998.

■ **RETRAITES** : le gouvernement reprend, lundi 3 janvier, ses rencontres avec les syndicats sur l'avenir des retraites. Après une première série de consultations, en décembre 1999, avec la CGT, FO et la CFTD, le conseiller social du premier ministre, Jacques Rigaudat, doit recevoir l'UNAPL (professions libérales), puis le Medef et la CFTC mardi, la CFE-CGC et la FNSEA mercredi, et l'UPA (artisans) jeudi.

A nos lecteurs

■ **APRÈS** une interruption durant les congés de fin d'année, nos suppléments hebdomadaires « Le Monde Economie » et « Le Monde Interactif » reparaitront la semaine prochaine : le premier dans nos éditions du lundi 10 janvier (datées 11), le second dans celles du mardi 11 janvier (datées 12).

OFFREZ-VOUS LE CONFORT

LEGRAND
Tailleur s/mesure

Depuis 1894
Très grand choix
de tissus et de prix

Nouvelle collection
Hommes et Dames
27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

arte
Mardi 4 janvier à 21.30

Les mystères du Lac Baïkal



• 2 documentaires de Klaus Bednarz

• Les adieux à Matiora film d'Elem Klimov

www.lemonde.fr

EDITIONS MOBILES

Consultez *Le Monde*
sur assistant personnel

(Palm Pilot, Windows CE...)